
Coûts économiques et impact du décrochage scolaire sur le développement économique en Abitibi-Témiscamingue

Frédéric Laurin, Ph.D. en économie

Professeur en économie, École de gestion
Chercheur à l'Institut de recherche sur les PME

Avec la collaboration de **Kyle Fréchette-Verrette**, étudiant en
administration à l'Université du Québec à Trois-Rivières



Mai 2025



Avec la participation financière de :



Table des matières

Liste des figures	3
Liste des tableaux.....	4
Résumé.....	7
Introduction	15
Chapitre 1. Portrait du décrochage scolaire en Abitibi-Témiscamingue.....	17
Chapitre 2. Recension des impacts socio-économiques du décrochage scolaire	24
2.1 Conditions économiques.....	25
Revenus plus faibles	25
Emploi, chômage et taux d'activité	26
Pauvreté et dépendance économique	28
Taux d'épargne et gestion du budget familial	28
2.2 Impacts sociaux	28
Satisfaction au travail	29
Problèmes de santé	29
Santé mentale.....	29
Comportements antisociaux	30
Problèmes de consommation et de dépendance	30
Grossesses précoces ou non désirées	31
Perturbations émotionnelles et cercle vicieux du décrochage	31
2.3 Vitalité des communautés	32
Exclusion sociale	32
Cohésion sociale et santé démocratique	32
Coût d'opportunité des loisirs	33
Chapitre 3. Une estimation économique du coût du décrochage scolaire en Abitibi-Témiscamingue	35
3.1 Méthode A — Fortin (2016)	38
3.2 Méthode B.....	40
3.3 Perte économique totale régionale	41
3.4 Impact économique total.....	43
3.5 Impact économique par MRC	45
Chapitre 4. Impacts sur le développement économique régional	50
4.1 Innovation et créativité	50

4.2 Productivité	53
4.3 Entrepreneuriat	55
4.4 Attractivité régionale	56
4.5 Mobilisation régionale	56
4.6 Effet autocumulatif du décrochage	56
Chapitre 5. Portrait socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue	59
5.1 Croissance du PIB	60
5.2 Marché de l'emploi	61
5.3 Structure industrielle.....	64
5.4 Niveau de salaire, richesse et pauvreté	67
5.5 Entrepreneuriat.....	70
5.6 Conclusion du portrait socio-économique.....	71
5.7 Analyse par MRC	73
Conclusion	79
Bibliographie	82
Annexe	85

Liste des figures

Figure 1. Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) au secondaire, selon le lieu de résidence de l'élève, (2021-2022).....	17
Figure 2. Évolution du taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) au secondaire, selon le lieu de fréquentation de l'élève (1999-2000 à 2021-2022)	19
Figure 3. Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, par région administrative et MRC de l'Abitibi-Témiscamingue (2023)	20
Figure 4. Évolution de la répartition de la population de 25 à 64 ans sans diplôme (2000-2023)	21
Figure 5. Niveaux de compétence en littératie selon le plus haut niveau de scolarité atteint, population de 16 à 65 ans, Québec, 2012	22
Figure 6. Indice de littératie par région administrative et par MRC en Abitibi-Témiscamingue, 2021	23
Figure 7. Revenu d'emploi moyen selon le diplôme au Québec (2020)	25
Figure 8. Caractéristiques de la population active de 25 ans et plus selon le diplôme scolaire au Québec, (avril 2025)	27
Figure 9. Le cercle vicieux du décrochage scolaire.....	31

Figure 10. Ratio du revenu d'emploi moyen de la population avec diplôme par rapport au celui de la population sans aucun certificat, diplôme ou grade, par tranche d'âge, en Abitibi-Témiscamingue, données de 2020 actualisées en valeur de 20 24 ¹	37
Figure 11. Relations entre le décrochage et la productivité	55
Figure 12. Effet cumulatif du décrochage au niveau régional	57
Figure 13. Croissance réelle du PIB en moyenne annuelle	60
Figure 14. Croissance réelle du PIB en moyenne annuelle par région administrative, 2020-2024	61
Figure 15. Taux de chômage par région administrative — Niveau en avril 2025 en pourcentage (%) et évolution entre 2013 et 2025 en points de pourcentage (p.p.)	62
Figure 16. Taux d'activité par région administrative (avril 2025)	63
Figure 17. Évolution du taux d'activité par région administrative (2011-2025)	63
Figure 18. Relation entre la rémunération horaire moyenne des salariés (Québec, 2023) et l'indice de spécialisation pour l'Abitibi-Témiscamingue selon le PIB (2022), par secteur d'activité	65
Figure 19. Salaire horaire médian des employés, par région administrative	67
Figure 20. Mesures de richesse par habitant — Produit intérieur brut (PIB) et revenu disponible, par région administrative	68
Figure 21. Taux d'assistance sociale (0-64 ans)	69
Figure 22. Taux de faible revenu (2022), par région administrative	70
Figure 23. Taux de création d'entreprises (nombre d'entreprises nouvellement immatriculées) par habitant âgé de 25 à 64 ans, moyenne annuelle 2018-2020	71
Figure A1. Ratio du revenu d'emploi moyen de la population avec diplôme par rapport au celui de la population sans aucun certificat, diplôme ou grade, par tranche d'âge, au Québec, données de 2020 actualisées en valeur de 20 24 ¹	86

Liste des tableaux

Tableau R1. Résumé de l'ensemble des conséquences économiques et sociales du décrochage scolaire aux niveaux individuel et régional	8
Tableau R2. Estimation du coût total du décrochage scolaire en Abitibi-Témiscamingue, par année, selon la méthode A ou B	12
Tableau R3. Résumé de l'analyse statistique de l'Abitibi-Témiscamingue et cohérence avec les hypothèses théoriques à propos des liens entre le décrochage et chaque variable	14
Tableau 1. Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) au secondaire, selon le lieu de résidence de l'élève, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue (2021-2022)	18
Tableau 2. Éléments d'une analyse coût-bénéfice du décrochage scolaire	24
Tableau 3. Données de Ménard (2009) — Participation citoyenne selon le niveau d'éducation au Québec	33

Tableau 4. Revenu d'emploi moyen, par tranche d'âge et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade en Abitibi-Témiscamingue, population de 15 ans et plus, données de 2020 actualisées en valeur de 20 24 ¹	36
Tableau 5. Répartition de la population de 15 à 64 ans, par tranche d'âge et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu en Abitibi-Témiscamingue, 2020	36
Tableau 6. Calcul de l'écart de revenu d'emploi moyen en Abitibi-Témiscamingue, 2024	38
Tableau 7. Répartition de la population n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade, par tranche d'âge, en Abitibi-Témiscamingue	42
Tableau 8. Estimation du coût économique annuel du décrochage scolaire, par décrocheur, selon l'étude d'Hankivsky (2008)	43
Tableau 9. Estimation du coût total du décrochage scolaire en Abitibi-Témiscamingue, par année	44
Tableau 10. Revenu d'emploi moyen et population, par territoire, estimations	46
Tableau 11. Estimation du coût annuel du décrochage scolaire par décrocheur, par territoire.....	47
Tableau 12. Estimation du coût total annuel du décrochage scolaire, en millions de dollars, par territoire, 2024.....	48
Tableau 13. Estimation du coût total annuel du décrochage scolaire, par habitant de 15 ans et plus, par territoire, 2024	49
Tableau 14. Impact attendu du décrochage scolaire sur la situation économique d'une région, par statistique	59
Tableau 15. Résumé de l'analyse statistique de l'Abitibi-Témiscamingue et cohérence avec les hypothèses théoriques à propos des liens entre le décrochage et chaque variable.....	72
Tableau 16. Indice de vitalité économique, par MRC, 2022	73
Tableau 17. Revenu d'emploi médian des 25-64 ans, par MRC, 2023.....	74
Tableau 18. Revenu disponible par habitant, par MRC, 2022.....	74
Tableau 19. Taux de faible revenu, part des familles ayant un faible revenu, par MRC, 2022	75
Tableau 20. Taux de chômage et taux d'activité par MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2021	76
Tableau 21. Croissance du revenu d'emploi médian des 25-64 ans entre 2013-2023 (10 ans), par MRC.....	76
Tableau 22. Croissance du revenu disponible par habitant entre 2012-2022 (10 ans), par MRC.....	77
Tableau 23. Résumé de l'analyse statistique des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue	77
Tableau 24. Résumé de l'ensemble des conséquences économiques et sociales du décrochage scolaire aux niveaux individuel et régional	80
Tableau A1. Revenu d'emploi moyen, par tranche d'âge et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade au Québec, données de 2020 actualisées en valeur de 20 24 ¹ ...	85
Tableau A2. Répartition de la population de 15 ans et plus, par tranche d'âge et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu au Québec, 2021	86
Tableau A3. Calcul de l'écart de revenu d'emploi moyen au Québec, 2024	86

Tableau A4. Caractérisation des secteurs industriels pour lesquels les données sont manquantes pour le PIB en Abitibi-Témiscamingue	87
--	----

Résumé

Dans ce rapport, nous montrons que le décrochage scolaire engendre des conséquences économiques et sociales significatives pour la région d'Abitibi-Témiscamingue.

Pour ce faire, nous proposons une démarche en quatre étapes :

1. Répertorier, par une revue de la littérature, l'ensemble des **impacts socio-économiques** du décrochage scolaire, tant sur le plan individuel (pour les décrocheurs) que sur le plan régional (coûts économiques et sociaux) ;
2. Calculer une **estimation économique** des coûts du décrochage en Abitibi-Témiscamingue et dans ses MRC, incluant une comparaison avec l'ensemble du Québec ;
3. Présenter un argumentaire économique démontrant les impacts du décrochage scolaire sur le **développement socio-économique** d'une région telle que l'Abitibi-Témiscamingue ;
4. Présenter un **portrait socio-économique** de l'Abitibi-Témiscamingue et de ses MRC afin d'illustrer cet argumentaire économique établissant une relation entre le décrochage scolaire et le développement régional.

Portrait du décrochage scolaire

- **Taux de décrochage scolaire** : l'Abitibi-Témiscamingue affiche un taux de décrochage annuel de 23,5 %, un niveau très supérieur à celui de l'ensemble du Québec (16,3 %), soit le 15^e rang parmi les 17 régions administratives (RA) du Québec. Toutes les MRC de la région ont un taux de décrochage supérieur à l'ensemble du Québec, en particulier les MRC de Témiscamingue (31,4 %) et La Vallée-de-l'Or (29,2 %) qui se classent parmi les pires au Québec. La MRC de Rouyn-Noranda qui affiche le meilleur taux de la région (18,5 %) se retrouve tout de même au 59^e rang dans le classement des MRC du Québec.
- **Niveau d'éducation** : L'Abitibi-Témiscamingue se classe au 14^e rang parmi les RA pour la proportion de sa population n'ayant aucun diplôme (18,8 %), un niveau supérieur à l'ensemble du Québec (11,8 %). Toutes les MRC de la région se situent en dessous du niveau québécois, en particulier la MRC de La Vallée-de-l'Or (20,8 %) et d'Abitibi-Ouest (22,6 %). L'Abitibi-Témiscamingue se retrouve aussi en bas de classement (16^e) pour la part de sa population de 25 à 64 ans disposant d'un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'une université (36 %), un niveau inférieur à l'ensemble du Québec (52,3 %). C'est aussi le cas pour toutes ses MRC. Par contre, Rouyn-Noranda montre le niveau d'éducation le plus élevé

pour ces deux variables parmi les MRC de la région, bien qu'inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

- **Indice de littératie** : L'Abitibi-Témiscamingue est en 14^e position avec un taux de 58 %, soit la proportion de la population âgée de 15 ans et plus n'atteignant pas le niveau 3 du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), un niveau supérieur à l'ensemble du Québec (47,7 %). Toutes les MRC de la région performant moins bien que l'ensemble du Québec, notamment l'Abitibi-Ouest (61,4 %), alors que Rouyn-Noranda fait un peu mieux (55 %) au premier rang de la région.

L'Abitibi-Témiscamingue fait donc face à des enjeux assez marqués par rapport au niveau d'éducation de sa population, avec un fort niveau de décrochage scolaire et une proportion d'individus sans diplôme qui place la région dans le classement inférieur des RA. Ceci est particulièrement vrai en Abitibi-Ouest et au Témiscamingue.

Impacts socio-économiques du décrochage scolaire

La littérature scientifique identifie une série complète de conséquences socio-économiques du décrochage scolaire. Ces impacts — résumés dans le tableau R1 ci-dessous — sont multiples :

- Pour les **décrocheurs** : sur le revenu, la pauvreté, la qualité de vie, la santé, le bien-être, etc. ;
- Pour les **employeurs** : sur l'innovation et la créativité, la productivité, le taux de roulement, la croissance, le potentiel de croissance, etc. ;
- Pour la **région** : coûts économiques et sociaux, limitation du potentiel de développement de la région, perte de PIB, etc.

Tableau R1. Résumé de l'ensemble des conséquences économiques et sociales du décrochage scolaire aux niveaux individuel et régional

	Impacts individuels chez les décrocheurs (hausse du risque individuel)	Impacts socio-économiques régionaux
Revenus et richesses	• Revenus plus faibles	Gouvernement
	• Chômage et absence d'emploi (inactivité)	→ Dépenses sociales
	• Actifs financiers réduits	→ Perte de recettes de taxes et d'impôt
	• Faible taux d'épargne	→ Coût d'assurance-emploi
	• Pauvreté, précarité financière et dépendance économique	Région
	• Faible possibilité d'avancement professionnel	→ Perte de PIB
		→ Pauvreté territoriale
		→ Affaiblissement cohésion sociale
		→ Problèmes sociaux (santé physique et mentale, dépendance et surconsommation, criminalité, vandalisme, etc.)
		→ Perte d'attractivité régionale

Productivité au travail	• Faible productivité au travail • Déficit de connaissances générales et spécifiques, de formation, de compétences et de qualifications • Moindres prédispositions cognitives en matière de créativité, d'ouverture, de mode de pensée hors des sentiers battus et de résolution de problèmes • Moindre capacité d'adaptation et de flexibilité cognitive face à l'innovation et aux nouvelles technologies	Employeurs et région ➔ Faible capital humain ➔ Perte de productivité ➔ Limitation du potentiel créatif ➔ Moindre capacité d'innovation ➔ Moindre capacité de transformation et d'adaptation technologique Employeurs ➔ Faible rendement des investissements en formation continue Région ➔ Croissance économique handicapée ➔ Moindre entrepreneuriat régional ➔ Affaiblissement de la structure industrielle ➔ Perte d'attractivité régionale
Employabilité	• Faible employabilité • Inactivité/Exclusion du marché du travail • Faible satisfaction au travail	Employeurs ➔ Sous-utilisation des capacités productives ➔ Pénuries de main-d'œuvre ➔ Fort taux de roulement dans les organisations ➔ Perte de productivité Région ➔ Inefficiency du marché du travail ➔ Chômage et faible taux d'activité Gouvernement et employeurs ➔ Coûts de réinsertion au marché du travail
Impacts sociaux	• Problèmes de santé physique et mentale • Comportements antisociaux (délinquance, vandalisme, crime et incarcération) • Problèmes de consommation et de dépendance • Grossesses précoces ou non désirées	Gouvernement ➔ Coûts supplémentaires système de santé ➔ Dépenses sociales ➔ Dépenses policières et carcérales ➔ Coûts vandalisme Région ➔ Affaiblissement cohésion sociale ➔ Problèmes sociaux (santé physique et mentale, dépendance et surconsommation, criminalité, vandalisme, etc.) ➔ Perte de bien-être et de qualité de vie pour la communauté ➔ Perte d'attractivité régionale ➔ Coûts de nettoyage et de réparation (vandalisme) ➔ Hausses primes et coûts d'assurance

Société	• Exclusion sociale • Moindre participation communautaire, civique et politique • Manque d'estime de soi et de statut social	Gouvernement → Dépenses sociales
		Région → Moindre vitalité des communautés → Affaiblissement cohésion sociale → Affaiblissement santé démocratique

Tous ces impacts risquent de créer un **cercle vicieux du décrochage** dans la région : une forte proportion de décrocheurs dans la population d'une région engendre plus de risques socio-économiques (pauvreté, chômage, exclusion, criminalité, incarcération, grossesses précoces, etc.), qui sont eux-mêmes des facteurs de risque pouvant expliquer qu'un jeune décroche. Il y a donc un **effet cumulatif et persistant** du décrochage dans le temps dans une région, avec un risque de legs intergénérationnel du décrochage.

Une estimation économique du coût du décrochage scolaire dans l'Abitibi-Témiscamingue

Nous proposons une démarche permettant de faire une estimation économique des coûts du décrochage en Abitibi-Témiscamingue. Le tout est résumé dans le tableau R2 ci-dessous.

Revenus d'emploi perdus. Notre calcul se base d'abord sur les écarts de revenus entre les décrocheurs et les diplômés. Selon les données de Statistique Canada¹, le revenu d'emploi annuel moyen des individus sans aucun certificat, diplôme ou grade en 2020 est substantiellement plus faible relativement aux diplômés, tant en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec. On peut estimer cet écart selon deux méthodes :

Méthode A. Suivant l'étude de Fortin (2016), on peut comparer les individus sans diplôme avec ceux qui ont obtenu au moins un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP). Dans ce cas, l'écart de revenu en Abitibi-Témiscamingue est de 13 512 \$ par année et par décrocheur. Sur l'ensemble d'une carrière de 44 ans, cette perte de revenus s'élève à terme à 718 044 \$ par décrocheur (perte d'actif financier).

Méthode B. On peut aussi comparer l'écart entre les décrocheurs et l'ensemble des diplômés. Pour ce faire, on pondère le revenu moyen de chaque niveau de diplôme (DES/DEP, cégep et université) par la part de la population ayant obtenu ce diplôme dans le total des diplômés en Abitibi-Témiscamingue. On obtient alors un écart moyen pondéré de 19 703 \$ par année par décrocheur en Abitibi-Témiscamingue, soit une perte de 1 101 957 \$ par décrocheur sur l'ensemble de la carrière (perte d'actif financier).

¹ Statistique Canada. *Tableau 37-10-0152-01. Revenu d'emploi moyen, selon le groupe d'âge et le plus haut certificat, diplôme ou grade.*

Les deux méthodes sont calculées par tranche d'âge afin de tenir compte de l'évolution des revenus selon l'âge et l'expérience. Les données de 2020 sur les revenus ont été actualisées en valeur de 2024.

En utilisant les données sur le nombre d'individus sans aucun certificat, diplôme ou grade en Abitibi-Témiscamingue, par tranche d'âge, on peut ainsi estimer que la perte totale de revenus pour l'Abitibi-Témiscamingue varie de 180,9 millions de dollars (méthode A) à 280,3 millions de dollars (méthode B) annuellement. On peut interpréter ce montant comme étant une perte de PIB, c'est-à-dire de potentiel économique pour la région.

Pour l'estimation des autres coûts du décrochage, nous nous basons sur l'étude d'Hankivsky (2008) qui a été réalisée dans le contexte canadien et dont les données ont été actualisées en valeur de 2024.

Recettes d'impôts perdues. Avec un taux d'imposition moyen de 16,4 %, cette perte de revenus donne pour le gouvernement une perte de recettes d'impôts variant de 2 216 \$ (méthode A) à 3 231 \$ (méthode B) par année et par décrocheur, soit un total variant de 29,7 (méthode A) à 46 (méthode B) millions de dollars pour l'Abitibi-Témiscamingue annuellement.

Primes d'assurance-emploi. Cet écart de revenus donne aussi lieu à une perte de recettes pour le gouvernement provenant des primes d'assurance-emploi qui auraient pu être collectées sur ces revenus. Hankivsky (2008) estime cette perte à 103 \$ (en valeur actualisée de 2024) par année et par décrocheur, soit un total de 1,6 million de dollars pour l'Abitibi-Témiscamingue annuellement.

Coût d'assurance-emploi. Il y a aussi un coût supplémentaire en versements d'assurance-emploi en raison du plus fort taux de chômage au sein des décrocheurs. Hankivsky (2008) calcule ce coût à 4 180 \$ (en valeur actualisée de 2024) par année et par décrocheur, soit un total de 66,5 millions de dollars pour l'Abitibi-Témiscamingue annuellement.

Coût de santé. Cette estimation fait référence au plus grand risque de développer des problèmes de santé au sein des décrocheurs. Hankivsky (2008) estime le coût en dépenses de santé à 12 234 \$ (en valeur actualisée de 2024) par année et par décrocheur. Cela totalise un coût de 194,6 millions de dollars pour l'Abitibi-Témiscamingue annuellement.

Aide sociale et criminalité. Hankivsky (2008) donne aussi une approximation des coûts d'aide sociale et des coûts liés à la criminalité, soit respectivement 6 390 \$ et 338 \$ (en valeur actualisée de 2024) par année et par décrocheur. Ces conséquences représentent un coût total respectivement de 101,7 millions de dollars et de 5,4 millions de dollars pour l'Abitibi-Témiscamingue annuellement.

Tableau R2. Estimation du coût total du décrochage scolaire en Abitibi-Témiscamingue, par année, selon la méthode A ou B

	Par décrocheur	Total régional (millions de dollars)
Perte de potentiel économique		
Revenus d'emploi perdus pour les décrocheurs (calculs des auteurs) — Équivalant à une perte de PIB potentiel	13 512 \$ à 19 703 \$	180,9 \$ à 280,3 \$
Coûts liés aux revenus et au travail		
Recettes d'impôts perdues (calculs des auteurs)	2 216 \$ à 3 231 \$	29,7 \$ à 46,0 \$
Primes d'assurance-emploi perdues (Hankivsky, 2008)	103 \$	1,6 \$
Coût d'assurance-emploi (Hankivsky, 2008)	4 180 \$	66,5 \$
Autres coûts (Hankivsky, 2008)		
Coût de santé	12 234 \$	194,6 \$
Aide sociale	6 390 \$	101,7 \$
Criminalité	338 \$	5,4 \$
Total pour le gouvernement	25 462 \$ à 26 477 \$	399,5 \$ à 415,8 \$
Impact économique total	36 758 \$ à 42 949 \$	550,7 \$ à 650,1 \$

Coût total pour le gouvernement. En additionnant les différentes pertes et dépenses supplémentaires pour le gouvernement, le coût total du décrochage pour le budget de l'État en Abitibi-Témiscamingue s'élève à 399,5 millions de dollars par année selon la méthode A et 415,8 millions de dollars selon la méthode B. Cela correspond à un montant par habitant de 15 ans et plus variant entre 3 188 \$ (méthode A) ou à 3 318 \$ (méthode B) en Abitibi-Témiscamingue.

Impact économique total. En additionnant l'impact de PIB (écart de revenus) et le coût pour le gouvernement, l'impact économique total pour l'Abitibi-Témiscamingue se chiffre à 550,7 millions de dollars par année pour la méthode A et à 650,1 millions de dollars pour la méthode B.

Afin de présenter un ordre de grandeur, cet impact économique total pour l'Abitibi-Témiscamingue représente un montant de 4 394 \$ (méthode A) ou de 5 187 \$ (méthode B) par habitant de 15 ans et plus et par année.

Impacts sur le développement économique régional

Au-delà de cette estimation purement comptable, nous démontrons aussi que la présence d'une forte proportion d'individus sans diplôme dans une région peut significativement handicaper son potentiel économique et productif. Nous présentons un argumentaire économique expliquant comment le décrochage scolaire peut avoir un effet négatif sur plusieurs leviers du développement régional, tels que l'innovation et la

créativité, la productivité des entreprises, l'entrepreneuriat, l'attractivité régionale et la mobilisation régionale.

Ces conséquences économiques sont plus difficiles à mesurer et à percevoir à court terme, et donc à comptabiliser monétairement. Mais, à plus long terme, les effets du décrochage scolaire percolent à travers l'ensemble du système productif d'une région, affaiblissant graduellement la capacité de croissance des entreprises et son développement. De ce point de vue, la lutte contre le décrochage scolaire devient un véritable axe de développement socio-économique régional.

Portrait socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Afin d'illustrer cet argumentaire économique établissant un lien entre le décrochage scolaire et le développement régional, nous présentons un portrait socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue (tableau R3).

Cependant, le faible niveau de scolarité de l'Abitibi-Témiscamingue — se classant dans les derniers rangs parmi les RA — ne se reflète pas de façon marquée dans le portrait socio-économique de la région, contrairement à nos études réalisées sur d'autres régions du Québec. En fait, l'analyse de sa structure industrielle indique que son territoire est possiblement caractérisé par deux dynamiques économiques parallèles. La première repose essentiellement sur le secteur minier, ne nécessitant pas nécessairement de formation postsecondaire, mais offrant néanmoins d'excellents salaires. Cette dynamique explique donc en partie le paradoxe entre un revenu moyen élevé et un faible taux de diplomation et d'éducation. Le secteur minier aurait donc la capacité d'absorber une partie de la main-d'œuvre pas ou faiblement diplômée. Ceci explique aussi pourquoi le taux de chômage dans la région est parmi les plus élevés au Québec.

La deuxième dynamique est caractérisée par une structure industrielle peu diversifiée, avec un sous-développement des industries à forte valeur ajoutée, et avec peu de création d'entreprise. Nous avons aussi noté une forte spécialisation dans des secteurs où les salaires sont relativement plus faibles, comme les produits en bois ou le commerce de détail. Cet état de la structure industrielle serait cohérent avec les faiblesses de la région en matière éducationnelle.

La diversification industrielle de la région exigera pourtant une main-d'œuvre disposant de diplômes plus avancés, plus techniques et/ou plus technologiques. Bref, un taux de décrochage élevé de l'Abitibi-Témiscamingue risque de contribuer à freiner son développement économique régional et limite son adaptation aux transformations économiques futures.

Tableau R3. Résumé de l'analyse statistique de l'Abitibi-Témiscamingue et cohérence avec les hypothèses théoriques à propos des liens entre le décrochage et chaque variable

	Valeur	Rang sur 17	Cohérence avec niveau d'éducation
Persévérance scolaire et niveau d'éducation			
Taux de sorties sans diplôme ni qualification 2021-2022	23,5 %	15	-
Population de 25 à 64 ans sans diplôme 2023	18,8 %	14	-
Population de 25 à 64 ans ayant un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'une université 2023	36,0 %	16	-
Indice de littératie 2021	58,0 %	14	-
Variables socio-économiques			
Croissance du PIB			
Croissance 2015-2019	1,7 %	12	Forte
Croissance 2020-2024	0,7 %	11	Forte
Marché de l'emploi			
Taux de chômage février 2025	4,3 %	4	Faible
Taux d'activité février 2025	60,3 %	12	Forte
Structure industrielle			
Indice de spécialisation 2022	Peu diversifiée, poids de l'extraction minière	-	Forte
Niveau de salaire, richesse et pauvreté			
Salaire horaire médian 2024	30,77 \$	3	Faible
Croissance du salaire horaire médian 2016-2024	46,5 %	6	Faible
PIB par habitant 2023	70 482 \$	4	Faible
Revenu disponible par habitant 2022	37 056 \$	5	Faible
Taux d'assistance sociale janvier 2025	3,9 %	8	Faible
Taux de faible revenu 2021	7,0 %	7	Faible
Entrepreneuriat			
Taux de création d'entreprises (nombre d'entreprises nouvellement immatriculées) par habitant âgé de 25 à 64 ans, moyenne annuelle 2018-2020	9,67	15	Forte

Introduction

Ce rapport de recherche s'intéresse aux conséquences économiques du décrochage scolaire dans l'Abitibi-Témiscamingue, et plus particulièrement aux mécanismes par lesquels le décrochage scolaire peut avoir un impact sur le développement économique régional.

L'Abitibi-Témiscamingue fait face à certains enjeux liés à la réussite scolaire. Parmi les 17 régions administratives (RA) du Québec, elle se classe en fin de classement, au 15^e rang, pour son taux de décrochage scolaire annuel de 23,5 %, un niveau supérieur à celui de l'ensemble du Québec (16,3 %). Il en est de même pour le niveau d'éducation de sa population, avec un 14^e rang pour la proportion de sa population de 25 à 64 ans n'ayant aucun diplôme (18,8 %), une 16^e position pour la part de sa population de 25 à 64 ans disposant d'un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'une université (36,0 %) et une 14^e position pour le niveau de littératie de sa population (58,0 %).

Il existe une vaste littérature scientifique confirmant l'ampleur des coûts économiques du décrochage scolaire, tant pour les individus décrocheurs que pour la société. Cette littérature sera brièvement recensée dans ce rapport. Les estimations des coûts économiques varient d'une étude à l'autre, mais dans tous les cas, ils sont substantiels. Traditionnellement, cet impact est mesuré sous l'angle d'une analyse coût-bénéfice, visant à vérifier la rentabilité socio-économique d'une politique publique en matière de lutte au décrochage scolaire. Suivant cette approche, nous proposons une démarche permettant d'estimer le coût économique du décrochage scolaire en Abitibi-Témiscamingue uniquement dans le but de donner un ordre de grandeur très approximatif.

Bien que cette approche soit intéressante pour justifier la mise en œuvre de politiques publiques visant à soutenir la persévérance scolaire, l'analyse coût-bénéfice est limitative dans le sens où elle ne considère que des éléments qui sont mesurables ou estimables en valeur monétaire. Ce faisant, elle omet de prendre en considération de multiples conséquences, qui sont peut-être imperceptibles à court terme, mais qui se diffusent à petite dose à travers le tissu économique et social de la région à moyen et long terme. Nous montrerons comment le cumul sociétal de ces « petites doses » peut, à terme, se révéler d'une grande ampleur.

Ainsi, en parallèle à l'estimation d'un coût socio-économique régional, nous proposons une analyse plus globale et systémique des impacts du décrochage scolaire, soit par une approche de développement économique régional allant bien au-delà des retombées purement monétaires. Nous nous intéressons aux leviers pouvant créer de la valeur ajoutée pour une région, soit plus particulièrement l'innovation et la créativité, la productivité, l'entrepreneuriat, l'attractivité régionale et la mobilisation régionale. Cependant, la littérature scientifique suivant cette voie pour démontrer les impacts du

décrochage est presque inexistante. Par conséquent, notre stratégie est de présenter brièvement le rôle de chacun de ces leviers dans le développement d'une région afin de discuter des impacts possibles du décrochage scolaire sur eux et, par ce biais, sur la trajectoire socio-économique de cette région.

Afin d'illustrer cette relation théorique entre le décrochage scolaire et le développement régional, nous présentons également un portrait socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette démarche permet de vérifier si ce portrait est cohérent avec la situation de l'Abitibi-Témiscamingue en matière d'éducation globale de sa population, telles que décrite ci-dessus.

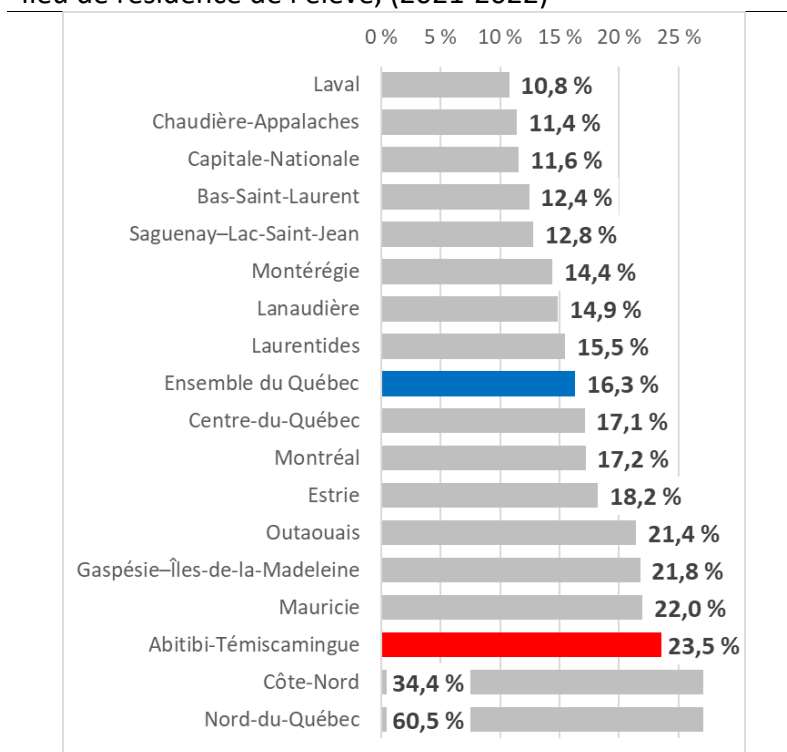
Ce rapport est structuré de la façon suivante : dans le premier chapitre, nous traçons d'abord un portrait du décrochage scolaire dans l'Abitibi-Témiscamingue et dans ses Municipalités régionales de comté (MRC) afin d'établir l'ampleur de la problématique régionale. Dans un second chapitre, nous présentons une revue de la littérature répertoriant les multiples conséquences socio-économiques du décrochage scolaire. Dans le chapitre 3, nous élaborons une démarche statistique nous permettant d'obtenir une estimation chiffrée du coût économique du décrochage scolaire en Abitibi-Témiscamingue. Dans le chapitre 4, nous décrivons le rôle de divers leviers économiques sur le développement régional avant d'en faire le lien avec le niveau d'éducation et le décrochage au sein de la population de la région. Dans le dernier chapitre, nous établissons un portrait socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue et de ses MRC afin d'illustrer ces liens entre décrochage et développement régional.

Chapitre 1. Portrait du décrochage scolaire en Abitibi-Témiscamingue

Avant d'en analyser les impacts, nous décrivons d'abord l'état du décrochage scolaire dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La figure 1 indique le taux de sorties sans diplôme ni qualification par région administrative (RA) en 2021-2022 (données les plus récentes), c'est-à-dire la part des élèves du secondaire en formation générale des jeunes ayant quitté le secondaire lors d'une année donnée alors qu'ils n'avaient aucun diplôme ni qualification.

L'Abitibi-Témiscamingue se trouve en fin de classement, au 15^e rang parmi les 17 RA, avec un taux de décrochage annuel de 23,5 %, un niveau supérieur à celui de l'ensemble du Québec (16,3 %). Il y a donc un potentiel d'amélioration par rapport à plusieurs autres RA québécoises.

Figure 1. Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) au secondaire, selon le lieu de résidence de l'élève, (2021-2022)



Source : ministère de l'Éducation, Atlas du taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire en formation générale des jeunes.

La situation n'est pas meilleure lorsque l'on observe le taux de décrochage dans les MRC de la région. Le tableau 1 ci-dessous présente le taux de sorties sans diplôme ni

qualification par MRC, indiquant leur rang parmi les 103 MRC du Québec pour lesquelles nous avons des données. Toutes les MRC de la région affichent un taux de décrochage supérieur à l'ensemble du Québec. En particulier, les MRC de la Vallée-de-l'Or (29,2 %) et Témiscamingue (31,4 %) qui sont caractérisées par des niveaux de décrochage annuel plus élevés, les plaçant en bas de classement, respectivement au 91^e et 94^e rang parmi les MRC québécoises.

Tableau 1. Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) au secondaire, selon le lieu de résidence de l'élève, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue (2021-2022)

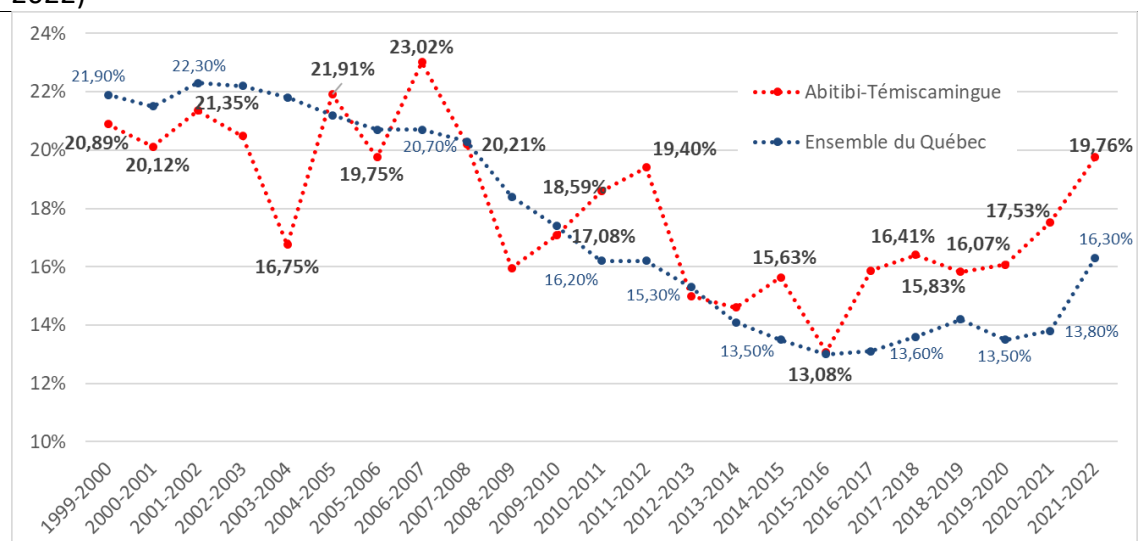
	Taux	Rang sur 103—
Ensemble du Québec	16,3 %	-
Rouyn-Noranda	18,5 %	59
Abitibi	19,1 %	63
Abitibi-Ouest	20,0 %	68
Abitibi-Témiscamingue	23,5 %	-
La Vallée-de-l'Or	29,2 %	91
Témiscamingue	31,4 %	94

Source : ministère de l'Éducation, Atlas du taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire en formation générale des jeunes.

Ce taux de décrochage scolaire a connu une grande variabilité dans les 20 dernières années (figure 2), mais on note une certaine tendance à la baisse entre 1999 et 2015, tant en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec. Cependant, depuis 2016, le décrochage est en hausse, particulièrement depuis la pandémie à la COVID-19, et cette augmentation est plus forte en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec. En fait, depuis 2013, le taux de décrochage scolaire est systématiquement plus élevé dans la région que dans la province. Il faudra voir si cette remontée se confirme dans les prochaines années ou si elle est purement conjoncturelle. On précise que cette figure 2 présente le taux de décrochage par lieu de fréquentation de l'élève, pour lequel les données historiques sont disponibles, alors que la figure 1 plus haut montre les données selon le lieu de résidence de l'élève qui correspondent davantage à une caractérisation régionale².

² Les données sur le décrochage scolaire selon le lieu de résidence illustrent davantage le niveau de réussite scolaire de la population de la région que les données selon le lieu de fréquentation qui inclut des élèves provenant d'autres régions.

Figure 2. Évolution du taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) au secondaire, selon le lieu de fréquentation de l'élève (1999-2000 à 2021-2022)

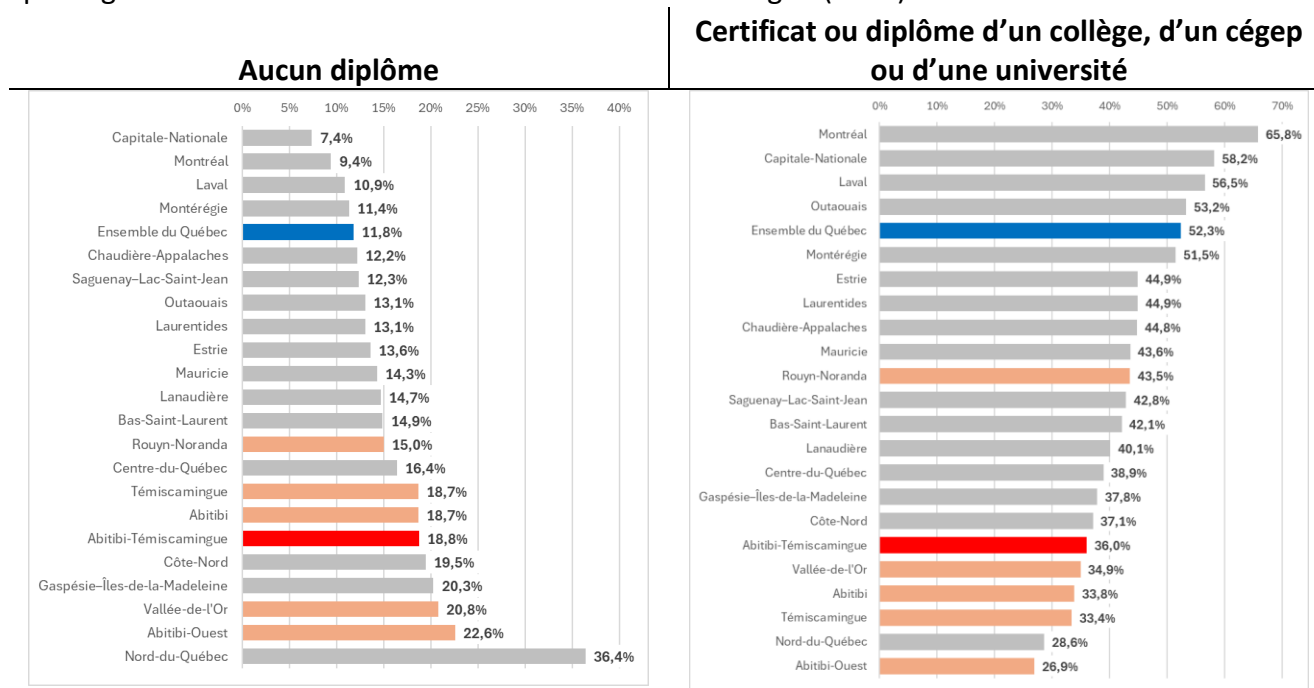


Source : ministère de l'Éducation, Atlas du taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire en formation générale des jeunes.

Les taux de sorties sans diplôme ni qualification correspondent à des flux annuels et ne mesurent pas le stock total de personnes non diplômées dans la population. Pour ce faire, nous utilisons des données de 2023 sur la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint (figure 3, partie de gauche).

L'Abitibi-Témiscamingue se classe au 14^e rang parmi les RA pour la proportion de sa population n'ayant aucun diplôme (18,8 %), soit un niveau supérieur à l'ensemble du Québec (11,8 %). En fait, toutes les MRC de la région se situent en dessous du niveau québécois, en particulier la MRC de La Vallée-de-l'Or (20,8 %) et d'Abitibi-Ouest (22,6 %) qui présentent un pourcentage d'individu sans diplôme parmi les plus élevés au Québec (respectivement 84^e et 92^e rang).

Figure 3. Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, par région administrative et MRC de l'Abitibi-Témiscamingue (2023)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilations de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

Note : Comparaison illustrative seulement entre les régions administratives et les MRC puisque la source des données pour les régions administratives (Institut de la statistique du Québec) diffère de celles pour les MRC (Statistique Canada).

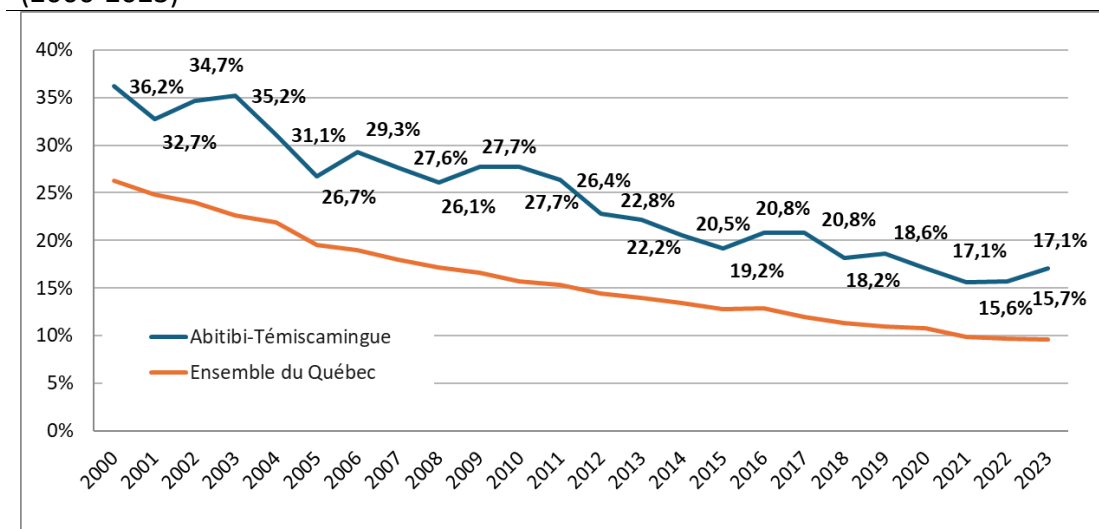
De plus, l'Abitibi-Témiscamingue se retrouve au 16^e rang des régions du Québec au niveau du pourcentage de la population ayant soit un certificat ou un diplôme dans un collège, un cégep ou une université (36 %) (figure 3, partie de droite). Cela représente un niveau très en dessous de l'ensemble du Québec (52,3 %). Pour cette catégorie de la population diplômée, toutes les MRC de la région font moins bien que l'ensemble du Québec, alors que nous retrouvons une fois de plus Abitibi-Ouest au bas du classement (95^e) avec un taux de 26,9 % seulement.

Rouyn-Noranda est la MRC qui montre le niveau d'éducation le plus élevé pour ces deux dernières variables parmi les MRC de la région, bien qu'inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

La région de l'Abitibi-Témiscamingue fait donc face à des enjeux par rapport au niveau d'éducation de sa population, avec un fort niveau de décrochage scolaire, une proportion d'individus sans diplôme qui place la région dans le bas du classement des RA, et une faible proportion d'individus ayant un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'une université.

Conséquemment à la chute tendancielle du taux de décrochage scolaire depuis 20 ans, la proportion de la population de 25 à 64 ans ne disposant d'aucun diplôme suit elle aussi une tendance importante à la baisse (figure 4), passant de 36,2 % en 2000 à 17,1 % en 2023 en Abitibi-Témiscamingue

Figure 4. Évolution de la répartition de la population de 25 à 64 ans sans diplôme (2000-2023)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilations de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

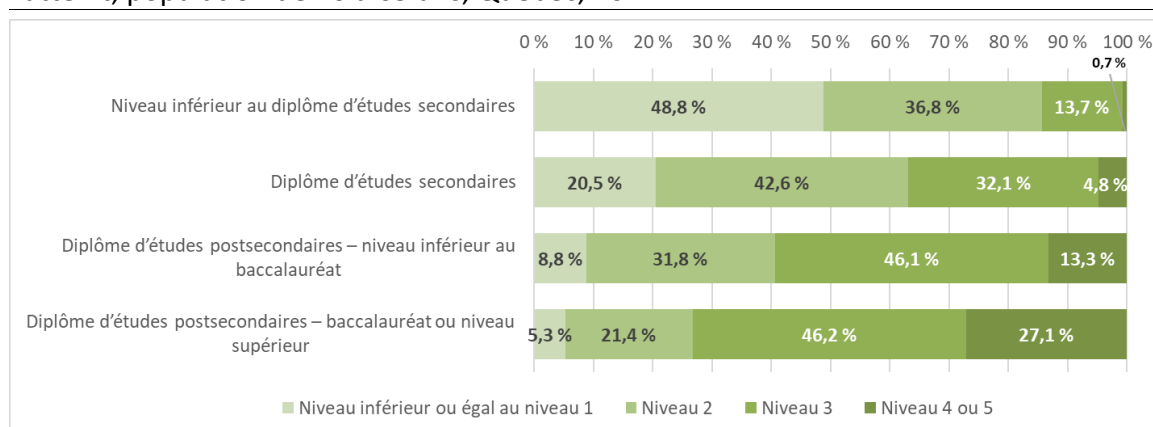
Langlois (2021) estime un indice de littératie pour les régions administratives et les MRC du Québec. Plus précisément, il utilise une méthodologie permettant d'estimer la proportion de la population âgée de 15 ans et plus n'atteignant pas le niveau 3 du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), mise en œuvre par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le niveau 3 est considéré comme le seuil à atteindre afin d'avoir les outils nécessaires pour bien fonctionner. À ce seuil, le répondant peut comprendre des textes plus complexes et plus longs contenant plusieurs informations (Langlois, 2021).

Le niveau de littératie est un indicateur important pour comprendre les liens entre le décrochage scolaire et le développement économique. L'OCDE définit la littératie comme étant « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ». Dans l'approche de l'OCDE, la littératie est un concept plus large qu'une simple mesure des compétences en lecture, pour « englober une gamme de connaissances, de compétences et d'habiletés qui ont trait à la lecture, aux mathématiques, aux sciences, et plus encore³ ». Cela concerne donc l'acquisition de compétences et d'habiletés diverses nécessaires au marché du travail, facilitant

³ Statistique Canada, 2003, *Indicateurs de l'éducation au Canada, Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*, numéro 81-582-XIF.

notamment l'adaptation aux changements technologiques. Par exemple, le niveau 4 ou 5 du PEICA correspond à des personnes pouvant « accomplir des tâches qui nécessitent l'intégration d'informations de plusieurs textes denses et complexes ainsi qu'un raisonnement par inférence » (OCDE et autres, 1995). On peut donc deviner les liens entre la littératie et la capacité des individus à contribuer à la productivité des entreprises, à l'innovation, à la créativité, à l'adaptation aux changements technologiques, à l'entrepreneuriat, etc. Sous cette approche, les compétences en littératie s'acquièrent et se développent tout au long du parcours éducatif, de la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires. D'ailleurs, Langlois (2023), Desrosiers et autres (2003) et Desrosiers (2015) démontrent l'impact de l'obtention d'un diplôme sur le niveau de littératie.

Figure 5. Niveaux de compétence en littératie selon le plus haut niveau de scolarité atteint, population de 16 à 65 ans, Québec, 2012



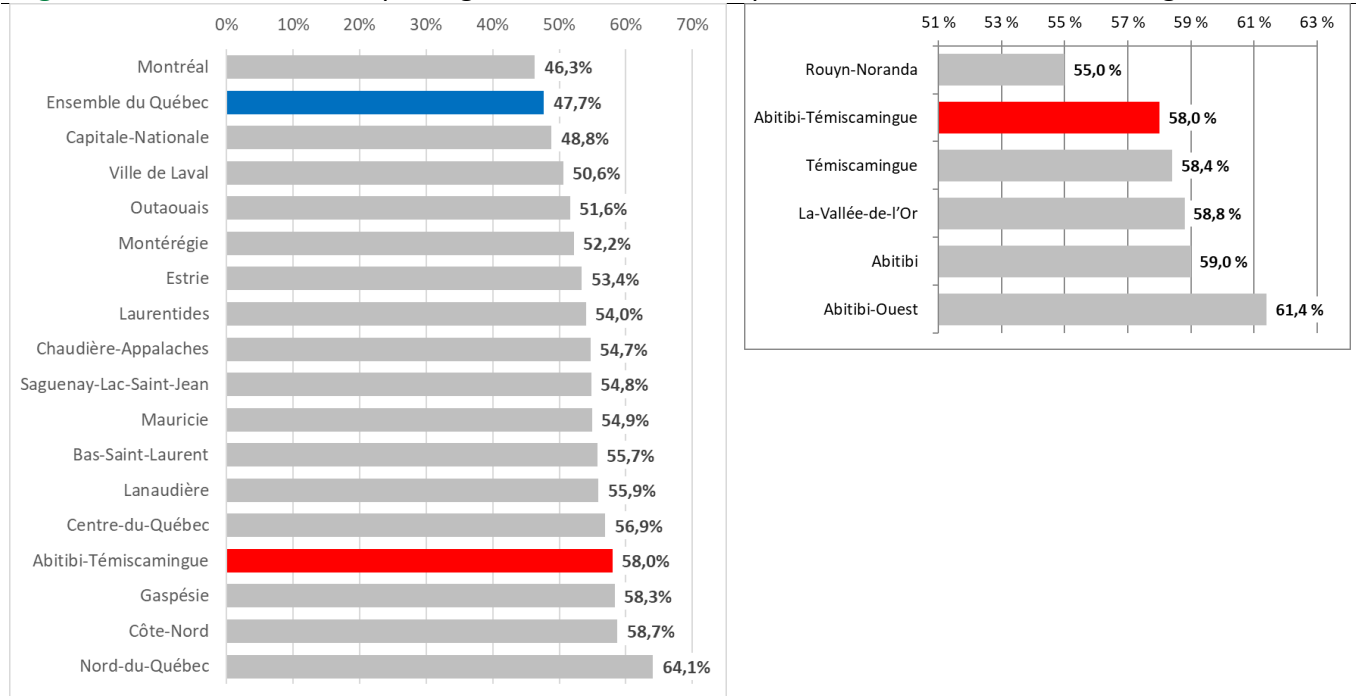
Source : Statistique Canada, *Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, 2012, fichier de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec, tiré de Desrosiers, 2015.

À titre d'illustration, la figure 5 présente la proportion de la population de 16 à 65 ans selon le niveau de compétence en littératie du PEICA et selon le plus haut niveau de scolarité atteint. On remarque que les niveaux 3, 4 et 5 tendent à augmenter avec le niveau de scolarité atteint. Cependant, la figure 5 indique aussi que des difficultés de littératie (sous le niveau 3) peuvent persister même chez des individus ayant obtenu des diplômes d'études postsecondaires.

La figure 6 (partie de gauche) classe les régions administratives selon cet indice de littératie en 2021, en rappelant qu'un pourcentage élevé indique une moins bonne performance, c'est-à-dire une plus forte proportion de la population n'atteignant pas le niveau 3. L'Abitibi-Témiscamingue se retrouve en 14^e position avec un taux de 58,0 %, ce niveau est supérieur à la majorité des régions administratives, mais aussi à l'ensemble du Québec (47,7 %). Dans la figure 6 (partie de droite), les taux de la MRC de Témiscamingue, de La Vallée-de-l'Or et de l'Abitibi sont similaires à la région, mais le taux de l'Abitibi-

Ouest (61,4 %) est particulièrement élevé (95^e parmi les MRC), alors que Rouyn-Noranda fait mieux encore une fois (55 %).

Figure 6. Indice de littératie par région administrative et par MRC en Abitibi-Témiscamingue, 2021



Source : Langlois (2023), Fondation pour l'alphabétisation.

Chapitre 2. Recension des impacts socio-économiques du décrochage scolaire

La littérature scientifique identifie une série complète de conséquences socio-économiques du décrochage scolaire, qui sont décrites et répertoriées dans cette section.

Plusieurs études ont tenté d'estimer les coûts socio-économiques induits par le décrochage scolaire dans une approche d'analyse coût-bénéfice (Belfield et autres, 2007 ; Levin et autres, 2007 ; Stuit et autres, 2010 ; Catterall, 2011). Cette démarche est illustrée dans le tableau 2 ci-dessous. D'un côté de l'analyse, on retrouve le coût que représente le montant de la dépense publique liée à une politique de lutte contre le décrochage. De l'autre, on remarque les bénéfices attendus de cette politique, soit la réduction des coûts économiques et des conséquences sociales liés au décrochage. Si la politique publique est efficace, elle devrait contribuer à diminuer le nombre de décrocheurs et, par conséquent, réduire les coûts négatifs associés au décrochage.

Tableau 2. Éléments d'une analyse coût-bénéfice du décrochage scolaire

Coûts	Bénéfices
Dépenses publiques liées à la politique de lutte contre le décrochage scolaire	Réduction des coûts économiques et des conséquences sociales du décrochage scolaire

Dans cette étude, nous nous concentrerons sur cette dernière composante de l'analyse, soit l'estimation des coûts économiques et des conséquences sociales liés au décrochage.

Ceux-ci s'évaluent d'abord sur une base individuelle : quelles sont les conséquences potentielles, pour un individu, de ne pas avoir obtenu un diplôme? La littérature scientifique montre notamment que les décrocheurs font face à un plus grand risque de désavantage socio-économique par rapport à la population diplômée (Eurofound, 2012 ; Carlson, 2013; Campbell, 2015). À partir de ces conséquences individuelles, on peut ensuite déterminer les impacts économiques et sociaux au niveau sociétal.

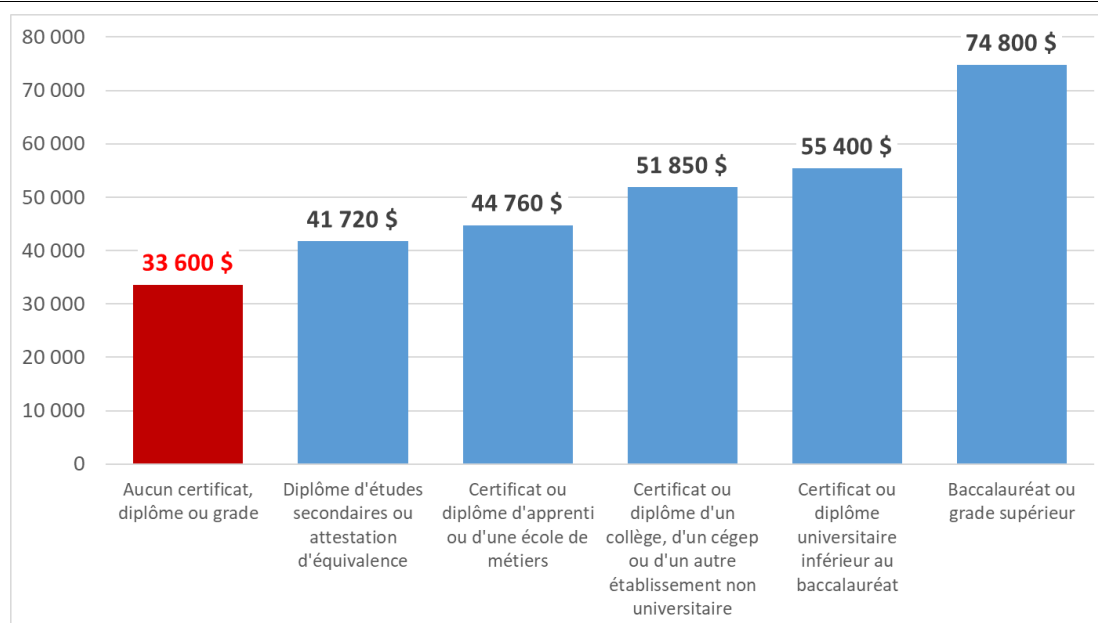
Évidemment, les conséquences individuelles varient selon les individus, et il ne faut pas considérer l'analyse qui suit comme une généralisation de l'ensemble des décrocheurs. Notre texte discute des effets possibles du décrochage, que l'on peut interpréter comme une augmentation du risque (ou de la prévalence) chez les individus décrocheurs de subir certaines conséquences négatives liées à l'absence de diplomation.

2.1 Conditions économiques

Les premières conséquences touchent aux conditions économiques des décrocheurs, notamment sur le plan des salaires et des revenus.

Revenus plus faibles. La figure 7 illustre que le revenu d'emploi annuel moyen des individus sans aucun certificat, diplôme ou grade en 2020 (plus récentes données) est substantiellement plus faible (33 600 \$) relativement aux diplômés. De plus, ce revenu tend à augmenter avec le niveau de diplôme. Ainsi, les personnes ayant au moins un diplôme d'études secondaires (ou équivalent) peuvent gagner en moyenne 19,5 % de plus annuellement (soit 41 720 \$) que les non-diplômés, mais cela peut aller à plus du double pour les détenteurs d'un grade universitaire de baccalauréat ou de niveau supérieur (74 800 \$ en moyenne).

Figure 7. Revenu d'emploi moyen selon le diplôme au Québec (2020)



Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0400-01 *Situation d'activité, selon le plus haut niveau de scolarité* : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement

En économie, le salaire est fortement déterminé par la productivité des travailleurs (au sens large) (Mankiw et autres, 1992 ; Grossman, 2006). Or, l'employabilité — c'est-à-dire l'ensemble des compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi — risque d'être restreinte chez un décrocheur (Heckman, 2004 ; Hankivsky, 2008 ; Rumberger, 2011 ; De Witte et autres, 2017 ; Langlois, 2018). Un niveau d'éducation plus poussé permet de développer des compétences de base non seulement en littératie, en numératie et en résolution de problèmes, mais aussi en savoir technique et spécifique. Ainsi, par manque de compétences et de qualifications, la productivité des décrocheurs est souvent plus faible, menant à des niveaux de salaires inférieurs (Haveman et autres, 1984 ; Rumberger,

2011 ; Carlson, 2013; Uppal, 2017). Ceux-ci sont aussi déterminés par l'offre et la demande sur le marché du travail : les emplois très qualifiés sont souvent en demande, mais avec une offre limitée, augmentant ainsi la rémunération.

Autre conséquence, le manque d'éducation limite les possibilités d'avancement professionnel permettant d'atteindre des échelons salariaux supérieurs (Badulescu et autres, 2016). Les individus ayant davantage d'éducation disposent généralement de compétences et d'habiletés supplémentaires pour se faire valoir sur le marché du travail, réaliser des défis professionnels et accomplir des tâches plus complexes, donnant lieu à des promotions et des primes salariales. Il est aussi possible que la détention d'un diplôme agisse comme un signal (*signaling*) auprès des employeurs permettant de filtrer les candidatures à un emploi ou à une promotion (Spence, 1973; Carlson, 2013). Enfin, le décrochage limite les possibilités de développement professionnel, car le manque de qualifications ou de connaissances fondamentales rend la réussite de formations continues plus difficile.

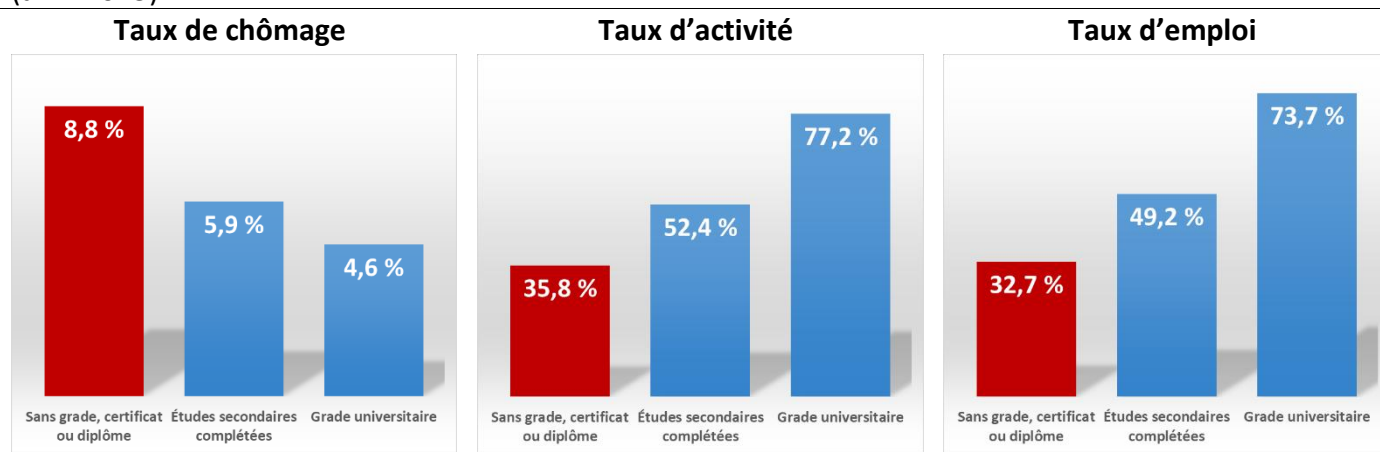
Pour toutes ces raisons, les décrocheurs se retrouvent souvent confinés à des emplois moins rémunérateurs (Card, 1999; Cheeseman Day et autres, 2002 ; Hankivsky, 2008 ; Sum et autres, 2009 ; Heisz et autres, 2015 ; Badulescu et autres, 2016 ; Uppal, 2017). Par exemple, selon les calculs de Fortin (2016), la perte de revenus pour les décrocheurs par rapport aux diplômés peut varier de 453 000 \$ à 563 000 \$ sur l'ensemble de leur carrière. Heisz et autres (2015) établissent un lien significatif entre le niveau de compétences en littératie des travailleurs et l'incidence de faible revenu. L'étude de Langlois (2018), qui compare le Québec à l'Ontario, estime que le fait d'améliorer les compétences en littératie d'un jeune travailleur mène à un gain de revenus de 202 142 \$ sur l'ensemble de sa carrière.

Pour le gouvernement, des salaires plus faibles ramènent moins de recettes d'impôts — en raison de revenus imposables plus faibles — et de taxes — en raison de possibilités de consommation réduites avec un plus faible revenu.

Emploi, chômage et taux d'activité. Par manque de compétences générales ou spécifiques, les décrocheurs peuvent avoir des difficultés à pourvoir des emplois exigeant des qualifications particulières (Développement des ressources humaines Canada, 2002 ; Hankivsky, 2008 ; Sum et autres, 2009 ; Rumberger, 2011 ; Carlson, 2013; Uppal, 2017). Ils se retrouvent donc en forte concurrence sur des emplois à faible qualification. En conséquence, le taux de chômage est nettement plus élevé au sein des décrocheurs relativement aux individus ayant un diplôme. Selon les données de Statistique Canada datant d'avril 2025 (figure 8, partie de gauche), le taux de chômage au Québec des individus (de 25 ans et plus) n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade s'élève à 8,8 %, alors que le Québec subit de graves pénuries de main-d'œuvre et que le taux de chômage global dans la province est de 5,3 %. La figure 8 démontre aussi que le taux de chômage chez les détenteurs d'un grade universitaire (4,6 %) est extrêmement bas dans ce contexte. Le taux de chômage des individus détenant un diplôme d'études secondaires

(5,9 %) est aussi plus faible que pour les individus sans diplôme. Ceci démontre la valeur d'obtenir tout au moins un diplôme d'études secondaires. Pour le gouvernement, le chômage donne lieu à une augmentation des coûts en versements de prestations d'assurance-emploi. Pour les individus, être chômeur fragilise leur situation financière.

Figure 8. Caractéristiques de la population active de 25 ans et plus selon le diplôme scolaire au Québec, (avril 2025)



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0117-01 Caractéristiques de la population active selon le diplôme scolaire, données mensuelles non désaisonnalisées.

Cependant, le calcul du taux de chômage ne tient compte que des individus cherchant un emploi (définition technique du chômage). Ainsi, les individus qui ne travaillent pas et qui ne cherchent pas un emploi sont comptabilisés au sein de la population dite « inactive ». On retrouve dans cette catégorie les étudiants sans emploi, les personnes en congé de maternité/paternité, les parents s'occupant de leurs enfants à la maison, les retraités, les personnes ayant un handicap physique ou mental les empêchant de travailler, etc.

Cependant, la population inactive inclut aussi les personnes qui seraient aptes à travailler, mais qui ne sont pas actives sur le marché du travail. Il peut être problématique pour une région d'avoir une plus forte proportion de ce type de population. Ces individus représentent pour l'économie régionale une perte de potentiel productif, surtout en situation de pénurie de main-d'œuvre. N'ayant ni revenu d'emploi ni droit à des prestations d'assurance-emploi, ils peuvent se retrouver dans des situations de pauvreté et de dépendance à des programmes sociaux pour subvenir à leurs besoins. Pour le gouvernement, il y a donc une augmentation des dépenses publiques (divers programmes sociaux), en plus d'une perte de recettes fiscales sur les revenus que ces individus auraient pu gagner s'ils avaient été sur le marché du travail. Les individus sans emploi peuvent aussi représenter un coût supplémentaire en matière de raccrochage à une formation qualifiante (Ménard, 2009 ; Blaya, 2012).

Pour tenir compte de ce phénomène, il est utile de prendre en considération le taux d'activité, soit la proportion de la population active de 25 ans et plus ayant un emploi ou

cherchant un emploi. La partie centrale de la figure 8 donne le taux d'activité par niveau de diplôme en avril 2025 au Québec. On voit que le taux d'activité est considérablement plus faible chez les individus sans grade, certificat ou diplôme (35,8 %), alors que ce taux s'élève à 77,2 % pour les individus détenant un grade universitaire.

On peut aussi observer que le taux d'emploi de la population âgée de 25 ans et plus en avril 2025 (figure 8, partie de droite) est nettement plus faible chez les personnes sans grade, certificat ou diplôme (32,7 %), alors qu'il s'élève à 73,7 % pour l'ensemble de la population du Québec ayant un grade universitaire.

Bref, les données de la figure 8 montrent qu'il y a une relation positive entre le niveau d'éducation et la situation sur le marché de l'emploi.

Pauvreté et dépendance économique. Ces situations de faibles revenus, de chômage ou d'exclusion du marché du travail peuvent mener à la pauvreté chronique et à la précarité financière (Hankivsky, 2008 ; Rumberger, 2011 ; Blaya, 2012 ; Carlson, 2013), ainsi qu'à de possibles conséquences sociopsychologiques (voir ci-dessous). Tout cela rend les décrocheurs plus susceptibles de devoir dépendre économiquement de prestations et de soutiens gouvernementaux : bien-être social, aide au logement et logement social, coûts de santé, prestations de suppléments de revenus, assurance-emploi, etc.

Par conséquent, une augmentation du décrochage tend à coïncider avec une augmentation des dépenses sociales du gouvernement. Selon le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, en janvier 2025, environ 64,5 % des adultes prestataires de programmes d'aide sociale ou de solidarité sociale dont la situation est connue au Québec n'avaient pas de diplôme⁴.

Taux d'épargne et gestion du budget familial. Des études permettent de remarquer une plus grande difficulté chez les décrocheurs à mettre en œuvre une saine gestion du budget familial (Haveman et autres, 1984 ; Hankivsky, 2008). Cela s'explique par de plus faibles connaissances en littératie financière en raison du manque d'éducation. En conséquence, on remarque un taux d'épargne inférieur chez les décrocheurs en comparaison du reste de la population (Attanasio, 1998 ; Girshina, 2019). Tout cela contribue à aggraver les situations de pauvreté et de précarité financière.

2.2 Impacts sociaux

⁴ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale*, Direction de l'analyse et de l'information de gestion, mai 2024, https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/documents-administratifs/assistance_soc/clientele/2024/STAT_clientele_prog-aide-sociale_mai_2024_MEES.pdf.

Il est démontré que les décrocheurs sont plus à risque de connaître divers problèmes psychologiques et sociaux. Pour le gouvernement, ces impacts donnent lieu à une augmentation des dépenses de santé et des dépenses sociales.

Satisfaction au travail. Avec un risque de gagner moins d'argent, moins de possibilités d'avancement professionnel et de promotion et un confinement à des emplois plus routiniers et moins intéressants, les décrocheurs peuvent développer une faible satisfaction au travail, entretenant de faibles aspirations professionnelles (McCaul et autres, 1992 ; Oreopoulos et autres, 2011).

Problèmes de santé. Les études démontrent un lien entre un faible niveau de revenus, un faible niveau d'éducation et l'état de santé physique (Haveman et autres, 1984 ; Levin et autres, 2007 ; Muennig, 2007 ; Hankivsky, 2008 ; Rumberger, 2011 ; Eurofound, 2012 ; Belfield, 2014 ; Uppal, 2017). En effet, les individus disposant de moyens financiers limités ont davantage de difficulté à assurer une alimentation saine et équilibrée. Ils risquent aussi de souffrir de perturbations psychosociales pouvant affecter leur santé physique. Le manque d'éducation, quant à lui, coïncide avec un manque de connaissances, de prévoyance ou de sensibilisation envers les facteurs de base permettant de maintenir une bonne santé (Hankivsky, 2008). Un bon niveau de littératie est aussi nécessaire pour comprendre et respecter les traitements thérapeutiques (prise de médicaments, autotraitement, etc.) et effectuer les suivis médicaux requis (Hankivsky, 2008).

Les études montrent d'ailleurs que l'espérance de vie des décrocheurs est plus courte que celle des diplômés (Rumberger, 2011 ; Blaya, 2012), cette différence pouvant représenter de six à neuf ans en moyenne (Levin et autres, 2007 ; Hankivsky, 2008 ; Ménard, 2009). Muennig (2007) indique que les individus sans diplôme d'études secondaires aux États-Unis (*high school diplomas*) sont plus à risque de mourir prématurément de maladies cardiovasculaires (35 % des décès parmi les décrocheurs), de cancer (27 %), d'infections (9 %), de blessures (5 %), de maladies pulmonaires (5 %) et de diabète (4 %).

Pour le gouvernement, ces problèmes engendrent des coûts supplémentaires en dépenses de santé⁵.

Santé mentale. Les situations décrites précédemment — faibles revenus, précarité financière, pauvreté, chômage, dépendance économique, absence de possibilités d'avancement professionnel — peuvent mener à des situations de stress, d'anxiété, de dépression, de troubles psychologiques, d'exclusion sociale et de manque d'estime de soi (Oreopoulos et autres, 2011 ; Rumberger, 2011 ; Eurofound, 2012 ; Badulescu et autres, 2016). Il y a donc une plus grande prévalence de problèmes de santé mentale chez les

⁵ Cependant, l'effet du décrochage sur les dépenses publiques en santé est incertain puisqu'il est possible que les individus ayant une meilleure éducation aient davantage recours à des soins préventifs et visitent plus souvent les professionnels de la santé, augmentant les coûts de la santé pour le gouvernement (Levin et autres, 2007).

décrocheurs. Par exemple, au Québec, Ménard (2009) estime que le risque de dépression à l'âge adulte est de 15 % chez les décrocheurs contre seulement 9 % chez les diplômés.

Pour le gouvernement, cela représente des dépenses de santé et des dépenses sociales.

Comportements antisociaux. Les études notent aussi une plus forte prévalence de problèmes de délinquance, de vandalisme, de crime et d'incarcération chez les décrocheurs (Haveman et autres, 1984 ; McCaul et autres, 1992 ; Levin et autres, 2007 ; Hankivsky, 2008 ; Sum et autres, 2009 ; Oreopoulos et autres, 2011 ; Rumberger, 2011 ; Blaya, 2012 ; Eurofound, 2012 ; Belfield, 2014 ; Badulescu et autres, 2016 ; Uppal, 2017). Par exemple, selon Développement des ressources humaines Canada (2002), 12 % des décrocheurs au Canada ont une condamnation au criminel contre seulement 3 % pour les diplômés. Aux États-Unis, Sum et autres (2009) estiment que le risque d'institutionnalisation des décrocheurs est 63 fois plus élevé que chez les individus ayant obtenu un diplôme de premier cycle universitaire (*college degree*). Toujours aux États-Unis, Levin et autres (2007) calculent que les décrocheurs représentent 50 % de la population carcérale alors qu'ils ne constituent que 20 % de la population totale. Pour le Québec, selon le rapport de Ménard (2009), la proportion de la population carcérale serait de 63 % chez les décrocheurs contre 37 % chez les diplômés.

Ceci découle notamment des difficultés économiques que peuvent vivre les décrocheurs, de l'exclusion sociale, mais aussi des conséquences sur l'état psychologique évoquées précédemment. Il est aussi possible qu'une éducation plus avancée permette de mieux contextualiser certaines normes et valeurs sociales, contribuant à une plus grande adhésion personnelle à ces dernières.

Pour le gouvernement, cela représente des coûts en dépenses sociales, carcérales et policières, ainsi que des coûts de nettoyage et de réparation liés au vandalisme.

Au niveau collectif, les territoires pâtissant d'une plus grande prévalence de comportements antisociaux vivent une perte de bien-être et de qualité de vie, affectant négativement leur attractivité, tant auprès des nouveaux résidents et de la main-d'œuvre que des entreprises et des entrepreneurs. Les résidents victimes de la délinquance et du vandalisme subissent aussi des dommages en biens mobiliers — générant des coûts de réparation et des hausses de primes d'assurance — et possiblement des conséquences psychologiques — générant une hausse des dépenses de santé.

Problèmes de consommation et de dépendance. Les fragilités financières et psychosociales liées au décrochage peuvent engendrer des problèmes de surconsommation et de dépendance envers la cigarette, l'alcool et les drogues (Hankivsky, 2008 ; Blaya, 2012). Par exemple, Développement des ressources humaines Canada (2002) indique que 18 % des décrocheurs au Canada consomment régulièrement de l'alcool, 30 % des drogues douces ou des médicaments prescrits, et 7 % des drogues dures, contre respectivement 11 %, 16 % et 2 % des diplômés. Ces conséquences peuvent

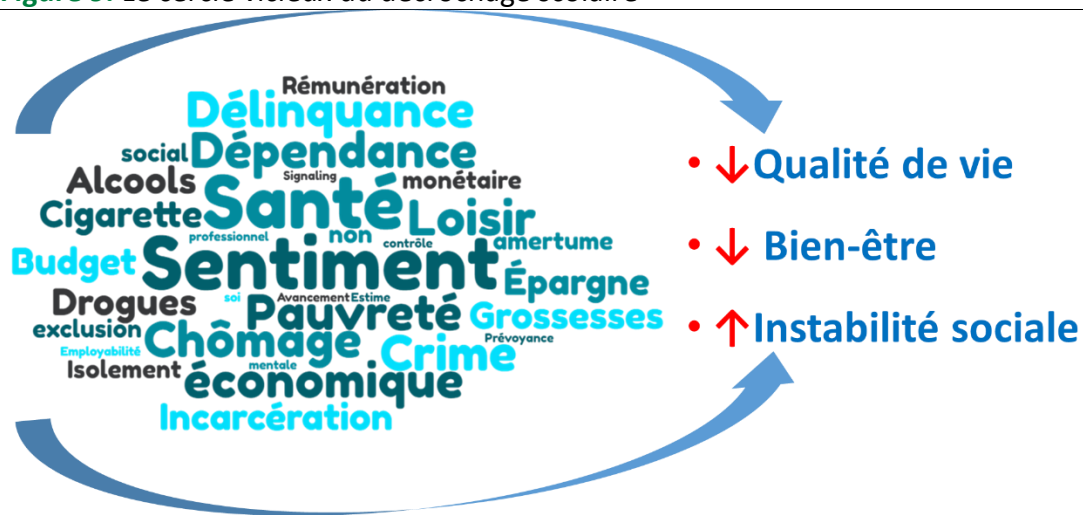
aggraver la situation économique, la santé mentale et la santé physique des décrocheurs, tout en constituant une possible barrière à l'intégration au marché du travail. La surconsommation peut aussi mener à des comportements antisociaux. Il y a donc un effet mutuellement cumulatif entre les problèmes de surconsommation et de dépendance, et des conditions de vie plus difficiles.

Pour le gouvernement, ces problèmes engendrent des dépenses de santé et des dépenses sociales.

Grossesses précoces ou non désirées. Certaines études évoquent un lien entre le décrochage et le risque de grossesses précoces ou non désirées (Haveman et autres, 1984 ; Heckman, 2004 ; Hankivsky, 2008). Une explication serait que les individus disposant d'un faible niveau d'éducation sont peut-être moins sensibilisés ou informés à propos des moyens de protection et de contraception.

Pour le gouvernement, ces problèmes engendrent des coûts de santé et des coûts sociaux.

Figure 9. Le cercle vicieux du décrochage scolaire



Source : illustration de l'auteur.

Perturbations émotionnelles et cercle vicieux du décrochage. Tous les impacts économiques, psychologiques et sociaux que nous venons de décrire ont évidemment un coût humain intangible, avec des conséquences sur la qualité de vie et le bien-être des décrocheurs (Hankivsky, 2008 ; Oreopoulos et autres, 2011). Ils contribuent aussi à développer des sentiments de faible estime de soi, d'amertume, de frustration, de ressentiment, d'exclusion et de manque de contrôle sur sa vie (McCaul et autres, 1992 ; Eurofound, 2012 ; Badulescu et autres, 2016).

Tous les éléments mentionnés accroissent encore davantage le risque de troubles psychosociaux et d'instabilité sociale, engendrant un cercle vicieux — illustré dans la figure 9 — par lequel le mal-être généré par le décrochage augmente le risque de stress et d'anxiété, de problèmes de santé mentale, de surconsommation, de dépendance et de criminalité, tout en réduisant l'employabilité, ce qui empire le mal-être, l'estime de soi et la frustration, et ainsi de suite.

2.3 Vitalité des communautés

Outre les conséquences individuelles chez les décrocheurs et les coûts sociaux qui y sont associés, le décrochage a aussi un impact sur la vitalité des communautés, notamment sur la cohésion sociale, l'attractivité des territoires et la santé démocratique.

Exclusion sociale. Les situations liées au décrochage peuvent créer de l'isolement social. En étant exclus du marché du travail, ou ne disposant pas nécessairement du niveau d'éducation pour se conformer aux codes et aux normes sociales, les décrocheurs peuvent se retrouver dans l'incapacité de développer pleinement leur capital social et leurs réseaux (Hankivsky, 2008 ; Eurofound, 2012). La perception de manque d'estime de soi et de statut social peut aussi décourager ces efforts d'intégration sociale (Badulescu et autres, 2016). Enfin, des états de fragilité psychosociale, de pauvreté, de mal-être ou de délinquance peuvent mener à un réflexe de rejet ou d'exclusion de la part des membres de la communauté.

Cohésion sociale et santé démocratique. Les études démontrent que les décrocheurs tendent à moins s'engager en matière de dons, de bénévolat et de participation communautaire (Haveman et autres, 1984 ; McCaul et autres, 1992 ; Hankivsky, 2008 ; Rumberger, 2011 ; Blaya, 2012 ; Eurofound, 2012 ; Uppal, 2017). Ceci peut s'expliquer par des contraintes budgétaires plus serrées et par le manque de temps en raison de l'obligation de travailler davantage pour compenser de plus faibles salaires. Les conditions psychosociales décrites précédemment n'incitent pas à un engagement civique. Le rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec (Ménard, 2009) compile certaines statistiques sur la participation citoyenne, reprises dans le tableau 3 ci-dessous. On y voit que les décrocheurs tendent à faire moins de bénévolat et à donner moins de sang que les diplômés.

Tableau 3. Données de Ménard (2009) — Participation citoyenne selon le niveau d'éducation au Québec

Pourcentage du segment de la population qui...	Diplôme d'études			
	Décrocheurs	secondaires ou professionnelles	Diplôme d'études collégiales	Diplôme d'études universitaires
Fait du bénévolat	9 %	19 %	31 %	43 %
Donne du sang	2 %	4 %	6 %	9 %
Vote	52 %	67 %	74 %	84 %

Source : Ménard (2009), reprenant des données du *Journal of Public Economics* ; College Board ; McKinsey & Company.

Par ailleurs, les inégalités de revenus, le sentiment de manque d'estime de soi et de contrôle sur sa vie, l'exclusion sociale, l'impossibilité d'avancement professionnel peuvent nourrir du ressentiment, de la colère et de la déception, ainsi qu'une perception d'incapacité des autorités politiques à pouvoir résoudre leurs problèmes (Hankivsky, 2008 ; Eurofound, 2012). De plus, selon Oreopoulos et autres (2011), l'éducation favorise la confiance des individus dans le développement d'interactions sociales et d'engagement communautaire, ainsi qu'envers les institutions. Tout cela génère de la désillusion envers le système politique et institutionnel (Blaya, 2012 ; Eurofound, 2012). Une telle réaction de rejet contribue à saper la légitimité des systèmes démocratiques à terme (Eurofound, 2012).

Aussi, la participation active et éclairée à la vie civique, politique et démocratique exige un minimum de connaissances et de littératie (Hankivsky, 2008 ; Badulescu et autres, 2016). En conséquence, on note chez les décrocheurs un plus faible taux de participation aux élections et une moindre tendance à l'engagement politique (McCaul et autres, 1992 ; Eurofound, 2012). Le rapport de Ménard (2009) montre que le pourcentage de la population votante est de 52 % chez les décrocheurs, alors qu'elle varie de 67 % à 84 % chez les diplômés (voir dernière ligne du tableau 3).

Tous ces éléments affectent la vitalité socio-économique et démocratique des communautés, ainsi que leur cohésion sociale (Développement des ressources humaines Canada, 2002 ; Eurofound, 2012 ; Badulescu et autres, 2016).

Coût d'opportunité des loisirs. Avec un revenu plus faible, les moyens financiers sont plus limités pour consommer les loisirs, les arts et la culture (Haveman et autres, 1984 ; Hankivsky, 2008). Or, ces activités contribuent à la santé psychologique et au bien-être des individus, ainsi qu'au développement d'une estime de soi (Mak et autres, 2019).

Outre la perte de revenus venant d'une diminution des recettes d'impôts et de taxes perçus sur le secteur des arts, de la culture et des loisirs, il n'y a pas de conséquence directe de cet impact pour le gouvernement. Mais d'un point de vue sociétal, il est démontré que la vitalité des arts et de la culture concourt au développement économique, mais aussi au bien-être collectif (cohésion sociale, qualité de vie, lutte contre la criminalité, valeurs de tolérance, éducation et formation, innovation et

créativité, etc.) (Jeannotte, 2000 ; Throsby, 2001 ; Conseil de l'Europe, 2017 ; Cancellieri et autres, 2018).

Chapitre 3. Une estimation économique du coût du décrochage scolaire en Abitibi-Témiscamingue

Il est extrêmement difficile de chiffrer précisément l'ensemble des conséquences économiques et sociales que nous venons de décrire. De nombreuses études ont tenté d'estimer certains de ces coûts (Cohen, 1998 ; Cheeseman Day et autres, 2002 ; Développement des ressources humaines Canada, 2002 ; Belfield et autres, 2007 ; Levin et autres, 2007 ; Cohen et autres, 2009 ; Sum et autres, 2009 ; Stuit et autres, 2010 ; Catterall, 2011 ; Belfield, 2014 ; Langlois, 2018). Plusieurs d'entre elles ne portent pas sur le contexte canadien, rendant problématique l'application de ces chiffres à des régions québécoises. Par conséquent, nous proposons dans cette section une démarche inspirée des études de Fortin (2016) et d'Hankivsky (2008) permettant de faire une estimation économique des coûts du décrochage en Abitibi-Témiscamingue et dans ses MRC.

Dans une première étape, nous estimons la perte moyenne de revenus frappant les individus décrocheurs par rapport aux diplômés. En effet, tel que nous l'avons remarqué à la section 2.1, il existe des différences importantes de revenu d'emploi moyen entre les individus sans diplôme et les autres. Au niveau régional, comme il s'agit d'un revenu calculé en moyenne sur l'ensemble de la population de 15 ans et plus, ces écarts s'expliquent essentiellement par deux éléments : 1) les différentiels de salaire entre employés avec et sans diplôme, 2) la plus importante proportion de décrocheurs sans emploi (donc sans aucun revenu d'emploi).

Nous suivons la méthodologie de Fortin (2016) en utilisant des données sur le revenu d'emploi moyen selon le groupe d'âge et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu en Abitibi-Témiscamingue pour la population de 15 ans et plus⁶. Les données les plus récentes datent de 2020, que nous actualisons en valeurs monétaires de 2024⁷. Elles sont présentées dans le tableau 4 ci-dessous. À des fins de comparaison, nous présentons les données équivalentes pour l'ensemble du Québec dans le tableau A1 en annexe. Tant en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec, on observe que le revenu moyen des individus sans diplôme est systématiquement plus faible que celui des autres catégories de la population. De plus, cet écart s'accroît généralement avec le niveau d'éducation pour chaque tranche d'âge. Dans le cas plus particulier de l'Abitibi-Témiscamingue, on note cependant que, pour les moins de 35 ans, le certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers peut être plus payant, possiblement en raison des hauts salaires offerts dans l'industrie minière. En revanche, cet avantage s'estompe avec l'âge, les détenteurs de diplômes plus avancés gagnant éventuellement de meilleurs salaires. On observe aussi que les revenus tendent à augmenter avec l'âge, en fonction de l'expérience et/ou de l'ancienneté des individus, sauf pour les 55-64 ans, qui connaissent en moyenne des revenus plus faibles. Ce constat est similaire tant pour

⁶ Source : Institut de la statistique du Québec, basé sur des données de Statistique Canada, *Revenu d'emploi moyen, selon le groupe d'âge et le plus haut certificat, diplôme ou grade*.

⁷ Nous avons actualisé ces données sur la base du déflateur du PIB, obtenu de Statistique Canada.

l'Abitibi-Témiscamingue que pour l'ensemble du Québec (voir tableau A1 en annexe). Pour expliquer cela, il faut noter que le niveau d'éducation chez les 55-64 ans tend à être plus faible en moyenne par rapport aux 25-54 ans, comme on peut l'observer en Abitibi-Témiscamingue dans le tableau 5 ci-dessous et au Québec dans le tableau A2 en annexe. Ceci est en partie dû à la baisse tendancielle du taux de décrochage scolaire depuis les 20 dernières années, comme nous l'avons constaté précédemment à la figure 2.

Tableau 4. Revenu d'emploi moyen, par tranche d'âge et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade en Abitibi-Témiscamingue, population de 15 ans et plus, données de 2020 actualisées en valeur de 2024¹

	15—24 ans	25—34 ans	35—44 ans	45—54 ans	55—64 ans
Aucun certificat, diplôme ou grade	14 051 \$	45 121 \$	55 186 \$	58 256 \$	47 236 \$
DES ou attestation équivalente	19 644 \$	48 515 \$	58 224 \$	65 489 \$	48 485 \$
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	49 440 \$	69 091 \$	74 223 \$	73 222 \$	59 719 \$
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	28 558 \$	62 980 \$	74 389 \$	81 707 \$	64 043 \$
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	33 618 \$	65 030 \$	81 481 \$	83 636 \$	59 296 \$
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	28 415 \$	67 347 \$	94 344 \$	123 225 \$	95 777 \$

¹ Actualisation des données sur la base du déflateur du PIB, obtenu de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0400-01 *Situation d'activité, selon le plus haut niveau de scolarité* : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement

Le tableau 5 montre la répartition de la population de 15 à 64 ans en Abitibi-Témiscamingue selon les tranches d'âge et le niveau d'éducation.

Tableau 5. Répartition de la population de 15 à 64 ans, par tranche d'âge et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu en Abitibi-Témiscamingue, 2020

	15—24 ans	25—34 ans	35—44 ans	45—54 ans	55—64 ans
Aucun certificat, diplôme ou grade	41,4 %	15,2 %	13,6 %	18,3 %	25,7 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	26,3 %	13,3 %	13,4 %	17,5 %	23,0 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	14,7 %	30,5 %	31,9 %	26,6 %	24,1 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	13,5 %	17,6 %	18,3 %	17,2 %	14,4 %
Certificat ou diplôme universitaire	4,1 %	23,4 %	22,7 %	20,7 %	12,7 %

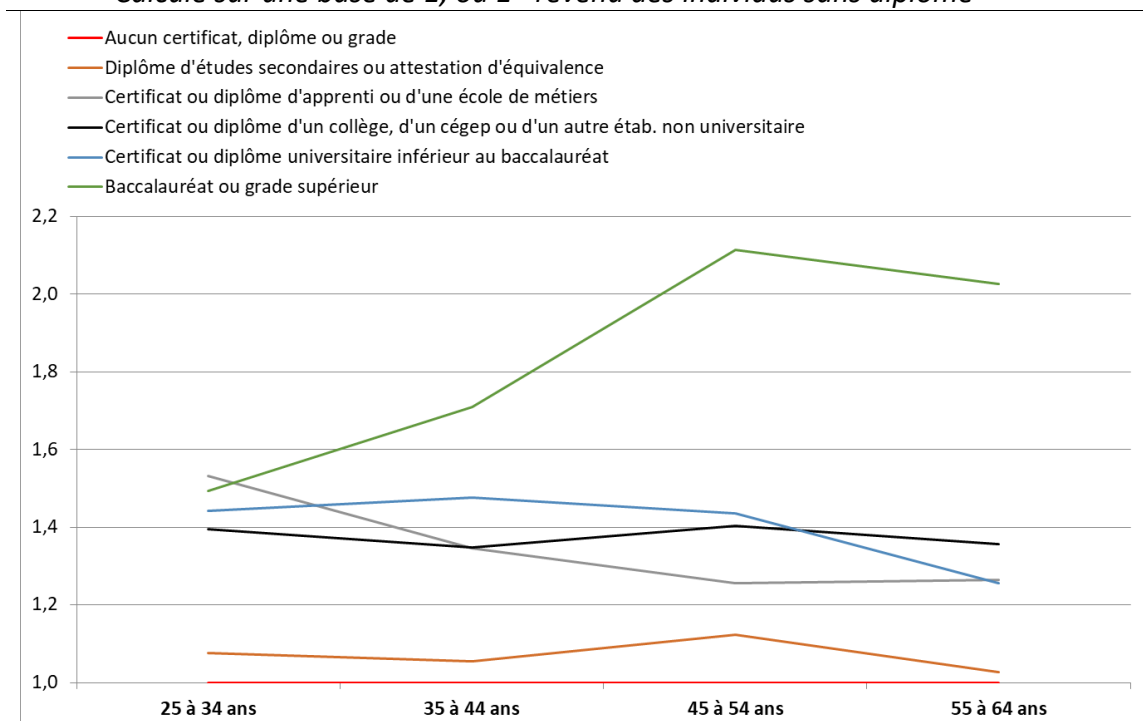
Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0400-01 *Situation d'activité, selon le plus haut niveau de scolarité* : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement

On remarque que la proportion de la population sans diplôme ou n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) est plus élevée chez les 55-64 ans que dans les tranches entre 25 et 54 ans, et inversement pour le cégep/collège et pour l'université. En particulier, le pourcentage d'individus n'ayant

aucun diplôme chez les 55-64 ans s'élève à 25,7 % contre seulement 15,6 % chez les 25-54 ans. C'est une situation qui s'applique aussi à l'ensemble du Québec (tableau A2 en annexe).

La figure 10 reprend les données du tableau 4 en calculant le ratio du revenu d'emploi moyen de chaque niveau d'éducation, par tranche d'âge, par rapport à celui des individus sans diplôme (sur une base de 1, où 1= revenu des individus sans diplôme). Elle permet de constater visuellement que l'écart de revenus avec les décrocheurs tend à s'élargir avec les tranches d'âge, pour s'amenuiser quelque peu entre 55 et 64 ans. Une interprétation de cet écart grandissant avec l'âge s'explique par la plus grande capacité des individus ayant une meilleure éducation de cheminer professionnellement, leur permettant d'atteindre de plus hauts niveaux d'avancement de carrière, de salaire, de prime, de performance et/ou de promotion. La situation est similaire pour l'ensemble du Québec (voir figure A1 en annexe). Comme ce désavantage monétaire entre les décrocheurs et les diplômés n'est pas constant selon l'âge, il faut tenir compte de cette progression dans notre calcul du coût économique, comme le souligne Fortin (2016).

Figure 10. Ratio du revenu d'emploi moyen de la population avec diplôme par rapport au celui de la population sans aucun certificat, diplôme ou grade, par tranche d'âge, en Abitibi-Témiscamingue, données de 2020 actualisées en valeur de 2024¹
Calculé sur une base de 1, où 1= revenu des individus sans diplôme



¹ Actualisation des données sur la base du déflateur du PIB, obtenu de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, *Tableau 37-10-0152-01, Revenu d'emploi moyen, selon le groupe d'âge et le plus haut certificat, diplôme ou grade.*

Nous exploitons donc cette structure de la population par niveau de diplôme et par tranche d'âge et les données du tableau 4 pour estimer l'écart moyen pondéré entre le revenu d'emploi annuel des décrocheurs et celui des individus ayant un diplôme. Nous procédons selon deux méthodes.

3.1 Méthode A — Fortin (2016)

La première méthode — que nous appellerons la méthode A — suit celle de Fortin (2016) qui estime la différence de revenus entre les individus sans aucun certificat, diplôme ou grade et ceux ayant obtenu un DES ou une attestation équivalente. En d'autres termes, Fortin (2016) évalue le coût de ne pas terminer le secondaire. Cependant, il ne précise pas s'il inclut dans ce calcul le revenu des individus ayant obtenu un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, qui sont généralement associés à un DEP au Québec. Puisque le DES et le DEP sont considérés comme étant de niveau équivalent dans le parcours éducatif, nous calculons un revenu moyen pondéré pour l'ensemble des DES et des DEP en Abitibi-Témiscamingue. Pour ce faire, on pondère le revenu moyen des individus ayant un DES ou un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers par respectivement la proportion de la population de l'Abitibi-Témiscamingue de 15 à 64 ans ayant un emploi et ayant obtenu un DEP ou un DES, par tranche d'âge⁸.

Tableau 6. Calcul de l'écart de revenu d'emploi moyen en Abitibi-Témiscamingue, 2024

Revenu d'emploi moyen annuel	15—24 ans	25—34 ans	35—44 ans	45—54 ans	55—64 ans	Total 15- 64 ans (moyenne pondérée ¹)
1 Aucun certificat, diplôme ou grade	14 051 \$	45 121 \$	55 186 \$	58 256 \$	47 236 \$	45 172 \$
2 Moyenne pondérée des DES-DEP ²	30 685 \$	63 293 \$	69 706 \$	70 217 \$	54 515 \$	58 684 \$
3 Moyenne pondérée des diplômés ³	30 074 \$	64 290 \$	76 902 \$	84 925 \$	62 114 \$	64 875 \$
Écarts						
4 Différence de revenu — A	16 635 \$	18 172 \$	14 519 \$	11 961 \$	7 279 \$	13 512 \$
5 Différence de revenu — B	16 023 \$	19 168 \$	21 716 \$	26 668 \$	14 878 \$	19 703 \$

¹ Pondérée selon la proportion de la population dans chaque tranche d'âge.

² Pondérée selon la répartition du nombre d'individus par diplôme dans le total de la population de 15 à 64 ans ayant un DES ou un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers.

³ Pondérée selon la répartition du nombre d'individus par niveau d'études dans le total de la population de 15 à 64 ans ayant un certificat, diplôme ou grade.

Source : calculs de l'auteur.

Le tableau 6 reporte dans la ligne 1 les données du tableau 4 sur le revenu d'emploi moyen des individus sans aucun certificat, diplôme ou grade. La ligne 2 correspond au revenu moyen pondéré pour les DES-DEP calculé selon la démarche du précédent

⁸ $\text{Revenu moyen pondéré des DES} - \text{DEP} = \sum^k (\text{Revenu d'emploi moyen du diplôme } k * \text{Proportion de la population ayant un emploi et ayant obtenu le diplôme } k \text{ dans le total des DES} - \text{DEP})$ où

k correspond à l'un des deux niveaux, soit aucun certificat, diplôme ou grade, soit certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers.

paragraphe. La différence de revenus entre les deux est indiquée à la ligne 4 par tranche d'âge. En pondérant ces écarts par la part de la population de 15 à 64 ans de l'Abitibi-Témiscamingue par tranche d'âge respective⁹, on obtient un écart moyen pondéré de 13 512 \$ par année par décrocheur en Abitibi-Témiscamingue, pour toute la population âgée de 15 à 64 ans. Cet écart moyen pondéré est supérieur à ce que nous avons calculé en utilisant les données pour l'ensemble du Québec (voir tableau A3 en annexe), soit 11 093 \$. C'est le résultat d'un niveau général des salaires qui est plus élevé en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec — possiblement en raison des hauts salaires dans l'industrie minière — ce qui augmente mécaniquement l'ampleur de l'écart de salaire.

Les données du tableau 6 permettent aussi de calculer la perte économique d'un décrocheur sur l'ensemble de sa carrière. En supposant une carrière étendue sur 44 ans (de 20 à 64 ans)¹⁰, en appliquant les écarts de revenus par la tranche d'âge de la ligne 4, et en actualisant les valeurs dans le temps (en supposant un taux de croissance annuel des revenus de 1 %¹¹), la différence pour la méthode A s'élève à 718 044 \$ au terme de la carrière d'un décrocheur en Abitibi-Témiscamingue¹².

Ce montant peut s'interpréter comme étant une perte potentielle de revenus pour les décrocheurs, ce que Développement des ressources humaines Canada (2002) appelle le « potentiel latent » des jeunes. Cette valeur de 718 044 \$ est cohérente avec les estimations de Fortin (2016)¹³ lorsqu'ajustée pour l'inflation. Notons qu'il s'agit d'un coût brut, excluant les coûts reliés à la poursuite des études (frais de scolarité, matériel scolaire, achat de livres, revenus d'emploi sacrifiés pendant les études, etc.) pour les diplômés (Hankivsky, 2008).

⁹ Cet écart moyen pondéré est obtenu de la façon suivante : on calcule d'abord la différence entre le revenu d'emploi des individus sans aucun certificat, diplôme ou grade et ceux ayant obtenu un diplôme d'études secondaires ou une attestation équivalente. Par la suite, on effectue la somme de ces écarts multipliés par la proportion de la population de 15 à 64 ans ayant un emploi dans chacune des tranches d'âge respectives pour obtenir un écart moyen pondéré de 13 512 \$ par année par décrocheur. Écart moyen pondéré = $\sum^i (\text{Écart de revenu dans la tranche d'âge } i * \text{Proportion de la population ayant un emploi dans la tranche d'âge } i)$ où i correspond à l'une des cinq tranches d'âge.

¹⁰ Si un individu est décrocheur, il est potentiellement disponible pour un emploi à temps plein à 20 ans. Il y a certainement des décrocheurs débutant leur carrière avant cet âge, mais cela s'équilibre par le fait qu'un certain nombre d'entre eux partiront en préretraite avant 65 ans. Le chiffre de 44 ans de carrière est donc une moyenne.

¹¹ C'est une hypothèse assez conservatrice.

¹² En comparaison, on obtient un montant de 631 085 \$ par décrocheur au Québec en utilisant les chiffres pour l'ensemble de la province.

¹³ Nos estimations diffèrent quelque peu de celles de Fortin (2016) pour trois raisons : 1) il utilise des données de 2011 basées sur l'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada alors que nous utilisons les données de 2020 (les plus récentes disponibles) ; 2) les estimations de Fortin (2016) sont réalisées pour l'année 2016, et les nôtres pour 2024, en actualisant les données de 2020 ; 3) Fortin (2016) utilise des hypothèses différentes sur l'âge de diplomation des individus.

3.2 Méthode B

La méthode de Fortin (2016) comparant le revenu des individus sans diplôme avec uniquement les diplômés d'études secondaires repose sur une hypothèse a minima puisqu'un individu ayant obtenu un DES ou un DEP pourrait potentiellement poursuivre ses études au cégep ou à l'université, lui permettant d'atteindre un niveau de revenus plus élevé en moyenne. On ne peut déterminer quel aurait été le cheminement scolaire final d'un décrocheur si cet individu avait obtenu au moins un DES ou un DEP. Pour tenir compte de cette situation, on utilise une deuxième méthode d'estimation — que nous appellerons la méthode B — consistant à estimer un revenu d'emploi moyen pondéré pour l'ensemble des diplômés, par tranche d'âge. Pour ce faire, on pondère le revenu moyen de chaque niveau de diplôme par la part de la population ayant un emploi et ayant obtenu ce diplôme dans le total des diplômés ayant un emploi par tranche d'âge¹⁴. Ces revenus moyens pondérés des diplômés par tranche d'âge sont inscrits à la ligne 3 du tableau 6. En pondérant ensuite ces montants par la répartition de la population ayant un emploi de 15 à 64 ans en Abitibi-Témiscamingue dans chacune de ces tranches d'âge, on obtient un écart moyen pondéré de 19 703 \$ par année et par décrocheur en Abitibi-Témiscamingue. Cet écart moyen pondéré est inférieur à ce que nous avons calculé en utilisant les données pour l'ensemble du Québec (voir tableau A3 en annexe), soit 24 314 \$. C'est en raison du fait qu'en Abitibi-Témiscamingue, contrairement à l'ensemble du Québec, il est possible de gagner de meilleurs salaires sans diplôme ou avec un DES-DEP par rapport à des diplômes collégiaux ou universitaires.

En utilisant le même calcul que précédemment pour obtenir la valeur de la perte totale sur l'ensemble d'une carrière de 44 ans, on obtient une perte de 1 101 957 \$ par décrocheur en Abitibi-Témiscamingue¹⁵.

Qu'il s'agisse de la méthode A ou de la méthode B, nos estimations représentent un fort impact sur l'actif financier des décrocheurs.

Pour le gouvernement, avec un taux d'imposition moyen de 16,4 % (y compris l'imposition fédérale et provinciale) au Québec¹⁶, cette différence de revenus donne une perte moyenne de recettes d'impôts variant de 2 216 \$ (méthode A) à 3 231 \$ (méthode B) annuellement par décrocheur en Abitibi-Témiscamingue, soit respectivement un manque à gagner en recettes d'impôts pour le gouvernement de 117 759 \$ à 180 721 \$ (en valeur actualisée) par décrocheur au total sur un cycle de 44 ans. Il s'agit d'une perte

¹⁴ Revenu moyen pondéré des diplômés = $\sum^k$ (Revenu d'emploi moyen du diplôme k * Proportion de la population ayant un emploi et ayant obtenu le diplôme k dans le total des diplômés) où k correspond à l'un des cinq niveaux de diplôme.

¹⁵ En comparaison, on obtient un montant de 1 441 716 \$ par décrocheur au Québec en utilisant les chiffres pour l'ensemble de la province.

¹⁶ Statistique Canada. *Tableau 11-10-0054-01. Taux d'imposition effectifs individuels fédéraux et provinciaux*. Ce taux peut paraître faible, mais c'est une moyenne pour l'ensemble de la population du Québec, y compris les contribuables dont les revenus sont trop faibles pour verser de l'impôt sur les revenus, un cas de figure qui risque de s'appliquer à une part importante de décrocheurs, comme démontré dans la section 2.1 sur le marché de l'emploi.

brute, excluant les coûts reliés aux dépenses publiques supplémentaires en éducation si les décrocheurs avaient poursuivi leurs études.

3.3 Perte économique totale régionale

À partir de ces calculs de l'écart de revenus d'emploi, nous pouvons estimer la perte économique totale pour l'ensemble des non-diplômés de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2024. Il y a toutefois une petite difficulté à résoudre. Les données les plus récentes de Statistique Canada sur la population et les revenus d'emploi par tranche d'âge et par RA datent de 2020. Les données monétaires peuvent être actualisées en valeur de 2024 en utilisant le déflateur du PIB, mais pour évaluer le nombre de non-diplômés dans la région, nous n'avons pas de données plus récentes sur le nombre de personnes par tranche d'âge et par diplôme.

Cependant, l'Institut de la Statistique du Québec publie des données de 2024 sur le nombre de personnes par diplôme et par RA, mais elles ne s'appliquent qu'au total de la population âgée de 25 à 64 ans, sans avoir de répartition par tranche d'âge¹⁷. Ceci signifie également que nous n'avons pas d'estimation pour la tranche d'âge des 15-24 ans. Ces données de 2024 sont présentées dans la partie supérieure du tableau 7. On voit que le nombre de personnes en Abitibi-Témiscamingue n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade est passé de 12 500 en 2020 à 11 900 en 2024, soit une baisse de 4,8 %. En l'absence de données détaillées plus récentes, nous appliquons ce facteur de décroissance aux données de 2020 de Statistique Canada par tranche d'âge pour refléter cette baisse de la population sans diplôme entre 2020 et 2024¹⁸. Dans la partie inférieure du tableau 7, la première ligne indique le nombre de personnes sans diplôme par tranche d'âge en 2020 selon Statistique Canada. La deuxième ligne applique ce facteur de décroissance pour obtenir une estimation en 2024, pour toutes les tranches d'âge sauf les 15-24 ans.

Pour les 15-24 ans, il est probable qu'une part d'entre eux n'aient pas encore terminé leur DES ou DEP. Ils ne peuvent donc être comptabilisés comme des décrocheurs tant qu'ils sont toujours inscrits dans une institution d'enseignement. Pour tenir compte de cette situation, nous utilisons les données de 2020 en Abitibi-Témiscamingue sur les 15-24 ans, qui sont disponibles pour deux tranches d'âge, soit les 15-19 ans et les 20-24 ans. Tout d'abord, le facteur de décroissance de 4,8 % est appliqué à ces deux nombres. Pour les 20-24 ans, ce nombre est conservé. Pour les 15-19 ans, nous prenons une proportion de 23,5 % du nombre, correspondant au taux de sorties sans diplôme ni qualification en Abitibi-Témiscamingue en 2021-2022 (donnée la plus récente, voir figure 1). Autrement dit, parmi les 15-19 ans, on estime la proportion de décrocheurs, les autres devant être en principe encore aux études ou ayant obtenu au moins un DES. Le nombre ainsi estimé pour les 15-19 ans est ajouté au nombre des 20-24 ans pour obtenir le nombre total de

¹⁷ Ce choix s'explique par le fait qu'une part importante de la population de 15 à 24 ans est encore aux études.

¹⁸ Puisque le taux de décrochage scolaire varie d'une année à l'autre, la répartition de la population sans diplôme en 2024 risque d'être différente de celle de 2020. Mais nous n'avons pas d'autres moyens d'estimer cette répartition pour 2024.

personnes âgées de 15 à 24 ans n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade. C'est ce chiffre qui est indiqué dans la deuxième ligne de la partie inférieure du tableau 7 pour les 15-24 ans.

Pour obtenir enfin la perte économique totale pour l'Abitibi-Témiscamingue, nous multiplions l'écart moyen de revenus d'emploi par tranche d'âge (ligne 4 ou 5 du tableau 6) par le nombre de personnes sans diplôme par tranche d'âge (dernière ligne du tableau 7) et nous effectuons la somme de ces montants. Ainsi, la perte totale de revenus en Abitibi-Témiscamingue varie de 180,9 millions de dollars (méthode A) à 280,3 millions de dollars (méthode B) annuellement. Les individus sans diplôme gagnant en moyenne un salaire nettement moins élevé que les autres, cet effet représente l'équivalent d'une richesse perdue au niveau régional. En ce sens, on peut interpréter ce montant comme étant une perte de PIB, c'est-à-dire de potentiel économique pour la région. C'est une estimation minimale, car elle exclut l'effet multiplicateur du PIB (effets directs, indirects et induits).

Tableau 7. Répartition de la population n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade, par tranche d'âge, en Abitibi-Témiscamingue

Données de l'ISQ						
Population n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade au sein des 25-64 ans						
Nombre total en 2020	12 500					
Nombre total en 2024	11 900					
Facteur de décroissance	-4,8 %					
Données de Statistique Canada						
Répartition de la population n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade au sein de la population des 15-64 ans						
	15—24 ans	25—34 ans	35—44 ans	45—54 ans	55—64 ans	Total
Nombre en 2020	6 080	2 645	2 405	3 060	6 110	20 300
Nombre en 2024 estimé par l'auteur ¹	2 372	2 518	2 290	2 913	5 817	15 910

¹ Pour les tranches d'âge de 25 à 64 ans: nombre total de personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade en 2020 (données Statistique Canada), réduit d'un facteur de décroissance de 4,8 % reflétant la baisse de la population de 25 à 64 ans sans diplôme entre 2020 et 2024 (données ISQ). Pour la tranche d'âge 15-24 ans : nombre de personnes de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade en 2020 dans la région (données Statistique Canada), moins le facteur de décroissance. Pour les 20-24 ans, ce nombre est conservé. Pour les 15-19 ans, nous retenons 23,5 % du nombre obtenu, soit le taux de sorties sans diplôme ni qualification en Abitibi-Témiscamingue. La somme de ces deux valeurs est finalement effectuée pour obtenir le nombre total de personnes âgées de 15 à 24 ans n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade.

Sources : Statistique Canada. Tableau 98-10-0400-01 *Situation d'activité, selon le plus haut niveau de scolarité* : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement ; Institut de la statistique du Québec, Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, la région administrative ; calculs de l'auteur.

3.4 Impact économique total

Pour l'estimation des autres coûts du décrochage, nous nous basons sur l'étude d'Hankivsky (2008) qui a été réalisée dans le contexte canadien. Cette auteure estime le coût économique annuel par décrocheur pour différents impacts (tableau 8). Plus précisément, il s'agit des coûts moyens supplémentaires que le gouvernement doit défrayer annuellement par décrocheur. Puisque l'étude date de 2008, nous avons actualisé les estimations d'Hankivsky (2008) en dollars de 2024¹⁹ dans la colonne de droite du tableau 8.

À partir des chiffres calculés par Hankivsky (2008), nous pouvons obtenir une estimation du coût total par année pour l'ensemble de la région en multipliant chaque item listé dans le tableau 8 par le nombre total de décrocheurs estimé en Abitibi-Témiscamingue (dernière ligne du tableau 7).

Tableau 8. Estimation du coût économique annuel du décrochage scolaire, par décrocheur, selon l'étude d'Hankivsky (2008)

	Estimation Hankivsky (2008)	Actualisation 2 024
Santé (coût privé)	8 098 \$	12 234 \$
Aide sociale (coût public)	4 230 \$	6 390 \$
Criminalité (coût public)	224 \$	338 \$
Main-d'œuvre et emploi		
Revenus d'assurance-emploi perdus		
Primes — revenus d'assurance-emploi perdus (coût public)	68 \$	103 \$
Coût d'assurance-emploi (coût public)	2 767 \$	4 180 \$

Remarque : Données actualisées en utilisant le déflateur du PIB.

Source : Statistique Canada.

Le détail de ce calcul est présenté dans le tableau 9 ci-dessous et explicité ci-dessous :

Revenus d'emploi perdus. Nous reprenons le calcul estimant l'écart de revenus d'emploi moyen entre les décrocheurs et les individus avec diplômes que nous avons calculé précédemment. Hankivsky (2008) présente aussi une estimation des revenus perdus en raison de la plus faible rémunération en moyenne des décrocheurs. Cependant, nous préférons utiliser notre approche sur la base des données exactes de Statistique Canada sur le revenu d'emploi moyen. Pour l'Abitibi-Témiscamingue, nous avons calculé que cette perte de revenus d'emploi au total varie de 180,9 millions de dollars (méthode A) à 280,3 millions de dollars (méthode B) annuellement.

Recettes d'impôts perdues. Avec un taux d'imposition moyen de 16,4 %, y compris l'imposition fédérale et provinciale, cette perte de revenus donne une perte de recettes d'impôts variant de 2 216 \$ (méthode A) à 3 231 \$ (méthode B) par décrocheur et par

¹⁹ Pour ce faire, nous avons utilisé le déflateur du PIB. Source : Statistique Canada.

année, soit un total variant de 29,7 (méthode A) à 46 (méthode B) millions de dollars pour l'Abitibi-Témiscamingue annuellement.

Tableau 9. Estimation du coût total du décrochage scolaire en Abitibi-Témiscamingue, par année

	Par décrocheur	Total régional (millions de dollars)
Perte de potentiel économique		
Revenus d'emploi perdus pour les décrocheurs (calculs des auteurs)		
— Équivalent à une perte de PIB potentiel		
Méthode A	13 512 \$	180,9 \$
Méthode B	19 703 \$	280,3 \$
Coûts liés aux revenus et au travail		
Recettes d'impôts perdues (calculs des auteurs)		
Méthode A	2 216 \$	29,7 \$
Méthode B	3 231 \$	46,0 \$
Primes d'assurance-emploi perdues (Hankivsky, 2008)	103 \$	1,6 \$
Coût d'assurance-emploi (Hankivsky, 2008)	4 180 \$	66,5 \$
Autres coûts (Hankivsky, 2008)		
Coût de santé	12 234 \$	194,6 \$
Aide sociale	6 390 \$	101,7 \$
Criminalité	338 \$	5,4 \$
Total pour le gouvernement		
Méthode A	25 462 \$	399,5 \$
Méthode B	26 477 \$	415,8 \$
Impact économique total		
Méthode A	36 758 \$	550,7 \$
Méthode B	42 949 \$	650,1 \$

Primes d'assurance-emploi. Cet écart de revenus ou le fait de ne pas travailler (individus en chômage ou inactifs) donne aussi lieu à une perte de recettes provenant des primes d'assurance-emploi qui auraient pu être collectées sur ces revenus. Hankivsky (2008) estime cette perte à 103 \$ (en valeur actualisée de 2024) par décrocheur et par année, soit un total de 1,6 million de dollars pour l'Abitibi-Témiscamingue annuellement.

Coût d'assurance-emploi. En raison de la plus grande prévalence du chômage chez les décrocheurs, il y a un coût supplémentaire en versements de prestations d'assurance-emploi. Hankivsky (2008) calcule ce coût à 4 180 \$ (en valeur actualisée de 2024) par décrocheur et par année, soit un total de 66,5 millions de dollars pour l'Abitibi-Témiscamingue annuellement.

Coût de santé. Cette estimation fait référence au plus grand risque de développer des problèmes de santé au sein des décrocheurs. Hankivsky (2008) estime le coût privé (à la

charge des individus) en dépenses de santé à 12 234 \$ par décrocheur et par année (en valeur actualisée de 2024), mais puisque le Québec dispose d'un système public de santé, nous utiliserons cette estimation comme approximation du coût supplémentaire en dépenses publiques de santé liées au décrochage. Cela totalise un coût de 194,6 millions de dollars en Abitibi-Témiscamingue annuellement.

Aide sociale et criminalité. Hankivsky (2008) donne aussi une approximation des coûts d'aide sociale et des coûts liés à la criminalité, soit respectivement 6 390 \$ et 338 \$ par décrocheur et par année (en valeur actualisée de 2024). Ces conséquences représentent un coût total respectivement de 101,7 millions de dollars et de 5,4 millions de dollars en Abitibi-Témiscamingue annuellement.

Total pour le gouvernement. Le coût total incombant au gouvernement indiqué dans le tableau 9 inclut donc la perte de recettes d'impôts et de primes d'assurance-emploi, les coûts en prestations d'assurance-emploi, les coûts de santé, les dépenses d'aide sociale et les coûts liés à la criminalité. Pour l'Abitibi-Témiscamingue, ce coût s'élève à 399,5 millions de dollars par année selon la méthode A et à 415,8 millions de dollars selon la méthode B. Par habitant de 15 ans et plus, ceci représente une charge supplémentaire équivalant à 3 188 \$ (méthode A) ou à 3 318 \$ (méthode B) par année.

Impact économique total. Ce total correspond à la somme de la perte de potentiel économique pour la région et le coût total pour le gouvernement, excluant les recettes d'impôts perdues pour éviter la double comptabilisation. L'impact économique total pour l'Abitibi-Témiscamingue se chiffre donc à 550,7 millions de dollars par année pour la méthode A et à 650,1 millions de dollars pour la méthode B.

Afin de présenter un ordre de grandeur, cet impact économique total en Abitibi-Témiscamingue représente, par habitant de 15 ans et plus et par année, un montant de 4 394 \$ (méthode A) ou de 5 187 \$ (méthode B).

3.5 Impact économique par MRC

Nous utilisons la même méthodologie pour calculer l'impact économique du décrochage scolaire dans chacune des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, mais aussi, à titre comparatif, dans l'ensemble du Québec. Pour ce faire, nous recourons aux mêmes sources de données que précédemment, disponibles par MRC et pour l'ensemble du Québec, soit le revenu d'emploi moyen par diplôme et tranche d'âge et la population de 15 ans et plus par diplôme et tranche d'âge provenant de Statistique Canada.

On rappelle que les estimations des coûts liés aux primes d'assurance-emploi perdues, aux prestations supplémentaires l'assurance-emploi, à la santé, à l'aide sociale et à la criminalité, tirées d'une étude canadienne, sont calculés par décrocheur, étant identiques pour chaque territoire. Par conséquent, il y a peu de différences entre les territoires quant aux coûts pour le gouvernement. La donnée faisant varier ce coût gouvernemental est la

perte de recettes d'impôts et de taxes qui s'estime à partir de la perte de potentiel économique qui, dans son cas, diffère selon les territoires.

La variation du coût par décrocheur s'explique donc uniquement par les écarts de revenu entre individus sans diplôme et les diplômés, en fonction des niveaux de revenu d'emploi moyen dans chaque MRC par diplôme et par tranche d'âge. Le tableau 10 affiche les principales données pouvant faire varier le coût de l'impact total par territoire, tandis que le tableau 11 présente les estimations de l'impact économique par décrocheur et par territoire.

Tableau 10. Revenu d'emploi moyen et population, par territoire, estimations

	Pop. 15 ans et +	Revenu d'emploi moyen (actualisé 2024)			Écarts de revenu — revenu d'emploi perdu par décrocheur		Population de 25- 64 ans sans diplôme 2024	
		Moyenne pondérée			Méthode A	Méthode B	Nombre	Part (%)
		Tout diplôme	sans diplômes	diplômés				
Ensemble du Québec	7 488 693	54 724 \$	35 499 \$	59 813 \$	11 035 \$	24 187 \$	510 161	10,9 %
Abitibi-Témiscamingue	125 330	58 061 \$	45 172 \$	64 875 \$	13 512 \$	19 703 \$	13 537	17,8 %
Témiscamingue	13 910	49 022 \$	38 370 \$	56 266 \$	13 884 \$	17 896 \$	1 423	17,8 %
Rouyn-Noranda	36 335	58 676 \$	46 472 \$	64 096 \$	10 759 \$	17 624 \$	3 165	14,0 %
Abitibi-Ouest	17 284	54 815 \$	44 843 \$	61 669 \$	14 920 \$	16 826 \$	2 194	22,4 %
Abitibi	21 119	56 651 \$	46 662 \$	63 059 \$	10 926 \$	16 397 \$	2 266	17,6 %
La Vallée-de-l'Or	36 682	63 220 \$	45 695 \$	71 172 \$	16 884 \$	25 478 \$	4 489	19,7 %

Source : estimation de l'auteur, sur la base des données de Statistique Canada. Tableau 98-10-0411-01. Statistiques du revenu d'emploi, selon le plus haut niveau de scolarité : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement.

Sauf dans le Témiscamingue, les revenus moyens (tous diplômes confondus) sont nettement plus élevés en général dans toutes les MRC de la région par rapport à l'ensemble du Québec, surtout dans La Vallée-de-l'Or. C'est le cas aussi pour les individus sans diplôme. En même temps, en raison du secteur minier, de nombreux emplois offrent de bons salaires sans nécessairement exiger une forte diplomation. Comme nous l'avons souligné précédemment, l'obtention d'un DEP ou d'un certificat/diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers en Abitibi-Témiscamingue permet un gain de salaire important par rapport aux individus n'ayant pas terminé le DES. L'écart de revenu selon la méthode A est donc plus élevé au Témiscamingue, en Abitibi-Ouest et dans La Vallée-de-l'Or. Cependant, pour les diplômes plus avancés, l'avantage salarial de l'Abitibi-Témiscamingue est moins marqué par rapport au Québec. Combiné au fait que les individus sans diplôme gagnent en moyenne plus de revenus dans la région que dans l'ensemble du Québec, la méthode B donne des écarts de revenus plus faibles qu'au Québec, sauf pour La Vallée-de-l'Or.

Dans le cas de cette dernière MRC, ce sont vraiment les salaires très élevés en moyenne des personnes diplômées (tous diplômes confondu) qui génèrent des écarts de revenus importants. Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas pour Rouyn-Noranda, mais davantage pour les diplômes plus avancés (cégep et université). Dans La Vallée-de-l'Or,

cela se voit du fait que l'écart de revenu pour la méthode A est le plus faible parmi les MRC de la région, mais le 3^e plus élevé pour la méthode B. En effet, le revenu moyen des individus sans diplôme (46 472 \$) est relativement similaire aux autres MRC de la région (sauf le Témiscamingue), mais le revenu en moyenne est plus élevé pour les diplômés (64 096 \$) par rapport aux autres MRC (sauf La Vallée-de-l'Or).

Dans le Témiscamingue, la structure des salaires est en moyenne nettement plus faible qu'ailleurs dans la région, tant pour les individus sans diplôme que les diplômés. Malgré tout, le bénéfice d'obtenir un diplôme est quand même important, avec le 3^e écart le plus important pour la méthode A (13 884 \$) et le 2^e pour la méthode B (17 896 \$).

Tableau 11. Estimation du coût annuel du décrochage scolaire par décrocheur, par territoire

	Québec	Abitibi- Témis- camingue	Témis- camingue	Rouyn- Noranda	Abitibi- Ouest	Abitibi	La Vallée- de-l'Or
Perte de potentiel économique							
Revenus d'emploi perdus							
Méthode A	11 035 \$	13 512 \$	13 884 \$	10 759 \$	14 920 \$	10 926 \$	16 884 \$
Méthode B	24 187 \$	19 703 \$	17 896 \$	17 624 \$	16 826 \$	16 397 \$	25 478 \$
Coûts liés aux revenus et au travail							
Recettes d'impôts perdues							
Méthode A	1 810 \$	2 216 \$	2 277 \$	1 764 \$	2 447 \$	1 792 \$	2 769 \$
Méthode B	3 967 \$	3 231 \$	2 935 \$	2 890 \$	2 759 \$	2 689 \$	4 178 \$
Primes assurance-emploi perdues	103 \$	103 \$	103 \$	103 \$	103 \$	103 \$	103 \$
Coût assurance-emploi	4 180 \$	4 180 \$	4 180 \$	4 180 \$	4 180 \$	4 180 \$	4 180 \$
Autres coûts							
Coûts de santé	12 234 \$	12 234 \$	12 234 \$	12 234 \$	12 234 \$	12 234 \$	12 234 \$
Aide sociale	6 390 \$	6 390 \$	6 390 \$	6 390 \$	6 390 \$	6 390 \$	6 390 \$
Criminalité	338 \$	338 \$	338 \$	338 \$	338 \$	338 \$	338 \$
Total pour le gouvernement							
Méthode A	25 056 \$	25 462 \$	25 523 \$	25 010 \$	25 693 \$	25 038 \$	26 015 \$
Méthode B	27 213 \$	26 477 \$	26 181 \$	26 136 \$	26 005 \$	25 935 \$	27 424 \$
Impact économique total							
Méthode A	34 281 \$	36 758 \$	37 129 \$	34 005 \$	38 166 \$	34 172 \$	40 130 \$
Méthode B	47 433 \$	42 949 \$	41 142 \$	40 870 \$	40 072 \$	39 643 \$	48 724 \$
Actif perdu sur une carrière entière							
Méthode A	609 332 \$	718 044 \$	838 189 \$	545 090 \$	792 753 \$	579 684 \$	885 097 \$
Méthode B	1 416 209 \$	1 101 957 \$	1 037 640 \$	987 267 \$	899 373 \$	906 763 \$	1 443 937 \$

Ces différences de revenus entre territoires expliquent les grandes variations dans l'estimation de la perte de revenus calculée sur l'ensemble de la carrière (actif perdu), tel que l'indiquent les deux dernières lignes du tableau 11, alors qu'elle s'élève à plus d'un million de dollars dans le Témiscamingue et dans La Vallée-de-l'Or.

Le tableau 12 présente l'impact économique total par territoire en millions de dollars. Outre les différences dans le revenu moyen d'emploi, la variation de cet impact entre territoires s'explique essentiellement par le nombre d'individus sans diplôme dans leur

population respective : plus celui-ci est grand, plus le montant estimé de l'impact sera élevé en proportion.

La Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda ayant une population largement plus grande que les autres MRC (respectivement 36 682 et 36 335 habitants âgés de 15 ans et plus), le nombre d'individus sans diplôme y est proportionnellement plus important (respectivement 4 489 et 3 165 personnes). Par conséquent, ces deux MRC montrent l'impact économique le plus grand dans la région, soit respectivement 200,4 M\$ et 119,9 M\$ par année pour la méthode A, et 246,1 M\$ et 147,3 M\$ par année pour la méthode B.

Les MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest ayant une taille en population relativement similaire (respectivement 21 119 et 17 284 habitants âgés de 15 ans et plus), l'impact économique est relativement proche, soit respectivement 87,3 M\$ et 87,5 M\$ par année pour la méthode A, et respectivement 100,8 M\$ et 92,6 M\$ pour la méthode B.

Avec une population de 13 910 habitants âgés de 15 ans et plus, le Témiscamingue a l'impact le plus petit, variant de 60,2 M\$ (méthode A) à 65,9 M\$ (méthode B) par année.

Tableau 12. Estimation du coût total annuel du décrochage scolaire, en millions de dollars, par territoire, 2024

	Québec	Abitibi- Témis- camingue	Témis- camingue	Rouyn- Noranda	Abitibi- Ouest	Abitibi	La Vallée- de-l'Or
Perte de potentiel économique							
Revenus d'emploi perdus							
Méthode A	6 000,3	180,9	20,6	32,7	29,9	26,0	76,3
Méthode B	13 989,4	280,3	26,2	60,1	35,2	39,3	122,1
Coûts liés aux revenus et au travail							
Recettes d'impôts perdues							
Méthode A	984,1	29,7	3,4	5,4	4,9	4,3	12,5
Méthode B	2 294,3	46,0	4,3	9,9	5,8	6,4	20,0
Primes d'assurance-emploi perdues	63,1	1,6	0,2	0,4	0,3	0,3	0,5
Coût assurance-emploi	2 568,8	66,5	7,1	15,7	10,3	11,1	22,3
Autres coûts							
Coûts de santé	7 517,9	194,6	20,9	45,9	30,2	32,4	65,3
Aide sociale	3 927,0	101,7	10,9	24,0	15,8	16,9	34,1
Criminalité	208,0	5,4	0,6	1,3	0,8	0,9	1,8
Total pour le gouvernement							
Méthode A	15 268,8	399,5	43,1	92,6	62,2	65,8	136,6
Méthode B	16 579,0	415,8	44,0	97,0	63,1	67,9	144,1
Impact économique total							
Méthode A	20 285,1	550,7	60,2	119,9	87,3	87,5	200,4
Méthode B	28 274,1	650,1	65,9	147,3	92,6	100,8	246,2

On note aussi que l'impact économique total pour l'ensemble du Québec représente de 20,4 à 28,4 milliards de dollars par année.

Chaque MRC ayant une taille différente en termes de population, il est intéressant de considérer l'impact relatif par MRC. Pour ce faire, le tableau 13 montre les coûts du décrochage par habitant de 15 ans et plus, afin de tenir compte de la taille de chaque territoire. En se concentrant sur l'impact économique total, La Vallée-de-l'Or et l'Abitibi-Ouest montrent les impacts économiques les plus grands par habitant. En effet, en reprenant les données du tableau 10 ci-dessus (panel de droite), on voit que la part de la population sans diplôme est substantiellement plus élevée dans La Vallée-de-l'Or (19,7 %) et en Abitibi-Ouest (22,4 %) par rapport aux autres MRC de la région. Par conséquent, les impacts économiques y sont disproportionnellement plus élevés, variant de 5 048 \$ à 6 712 \$ par habitant de 15 ans et plus selon la MRC et la méthode. De plus, La Vallée-de-l'Or affiche l'écart de revenu le plus élevé entre les individus sans diplôme et les diplômés, ce qui augmente aussi l'impact par habitant. Cet écart de revenu est nettement plus faible en Abitibi-Ouest, mais le nombre d'individus sans diplôme y est tellement important que cela a un effet sur le montant total de l'impact par habitant.

À l'inverse, c'est à Rouyn-Noranda où la proportion d'individus sans diplôme est la plus petite dans la population (14 %), avec pour résultat que les impacts économiques par habitant y sont plus faibles (3 300 \$ à 4 053 \$).

Relativement à l'ensemble du Québec, l'impact économique par habitant est plus grand dans toutes les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, parce que la part des personnes sans diplôme dans la population y est nettement plus élevée qu'au Québec.

Tableau 13. Estimation du coût total annuel du décrochage scolaire, par habitant de 15 ans et plus, par territoire, 2024

	Coût total pour le gouvernement		Impact économique total	
	Méthode A	Méthode B	Méthode A	Méthode B
Ensemble du Québec	2 039 \$	2 214 \$	2 709 \$	3 776 \$
Rouyn-Noranda	2 547 \$	2 671 \$	3 300 \$	4 053 \$
Témiscamingue	3 095 \$	3 162 \$	4 330 \$	4 739 \$
Abitibi	3 114 \$	3 217 \$	4 143 \$	4 772 \$
Abitibi-Témiscamingue	3 188 \$	3 318 \$	4 394 \$	5 187 \$
Abitibi-Ouest	3 601 \$	3 652 \$	5 048 \$	5 357 \$
La Vallée-de-l'Or	3 724 \$	3 929 \$	5 462 \$	6 712 \$

Chapitre 4. Impacts sur le développement économique régional

Le développement socio-économique d'une région s'appuie sur une série de leviers économiques reconnus comme tels par la littérature scientifique en économie et en sciences régionales. On peut évoquer plus particulièrement l'innovation et la créativité, la productivité, l'entrepreneuriat, l'éducation et la formation de la main-d'œuvre, l'attractivité régionale et la mobilisation régionale.

Dans cette section, nous tenterons de démontrer comment un grand nombre de décrocheurs dans une région peut avoir des effets négatifs sur chacun de ces leviers, limitant ainsi le potentiel de développement régional.

Les impacts du décrochage scolaire sur ces leviers sont difficilement mesurables et non immédiatement perceptibles. Rappelons-nous que le terme « levier » fait référence au fait qu'un changement affectant ces différents éléments peut avoir un effet multiplicateur sur l'économie et que le décrochage scolaire pourrait causer des effets substantiels et cumulatifs, à moyen et à long terme, sur la situation socio-économique d'une région.

L'approche par les leviers économiques est assez originale puisque, au meilleur de nos connaissances, aucune étude portant sur les coûts économiques du décrochage n'adopte cette perspective.

La présente section traite des liens théoriques entre le décrochage scolaire et chacun de ces leviers. Dans la section suivante, nous tracerons un portrait socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue afin de tenter d'illustrer ces relations sur la base de diverses statistiques comparant l'Abitibi-Témiscamingue aux autres RA du Québec. L'objectif est de déterminer si l'ampleur du décrochage scolaire dans la région — tel que décrit dans le chapitre 1 — peut être mise en relation avec l'état de la situation économique dans la région.

4.1 Innovation et créativité

L'innovation est au cœur de la croissance économique. On reconnaît quatre types d'innovation (OCDE, 2005) :

- **De produit** : innovation permettant le développement d'un nouveau produit ou service, l'amélioration d'un produit ou service ;
- **De procédé** : innovation permettant de réduire les coûts de production ou d'augmenter la productivité ;
- **De commercialisation** : innovation en matière de commercialisation, de distribution ou de marketing du produit ou du service ;
- **D'organisation** : innovation permettant d'optimiser la gestion et l'efficacité de l'organisation.

Par conséquent, l'innovation peut contribuer à la croissance d'une entreprise de trois façons :

- 1) Réaliser des gains de productivité, et ainsi réduire les coûts de production et augmenter les profits (innovation de procédé, de commercialisation et d'organisation). Un gain de productivité, en améliorant l'efficacité du système de production, de la distribution ou de la gestion, permet de réduire le coût de production par unité ;
- 2) Développer un nouveau marché en développant un nouveau produit ou service (innovation de produit) ;
- 3) Créer de la valeur pour le client par une amélioration du produit ou du service (innovation de produit) ou par une méthode de commercialisation ou de marketing plus attractive (innovation de commercialisation), ce qui permet à l'entreprise de fidéliser sa clientèle, de se différencier des concurrents et d'augmenter ses prix et, par conséquent, son profit.

En d'autres mots, l'innovation crée de la valeur ajoutée pour une entreprise, soit en haussant sa marge bénéficiaire par la réduction des coûts de production ou par l'augmentation des prix, soit en bénéficiant d'une extension de son marché avec un nouveau produit/service ou du marketing innovant.

C'est pourquoi les entreprises innovantes tendent à bénéficier d'une plus forte croissance de leur chiffre d'affaires et exportent davantage (Bernard et autres, 1999). Une région où le niveau d'innovation est plus élevé connaîtra donc un développement économique plus important.

Les économistes estiment d'ailleurs que le principal déterminant de la croissance économique à long terme dans les pays occidentaux ne provient non pas de l'augmentation des ressources (l'exploitation des ressources naturelles ou la croissance de la population, par exemple), mais des gains de productivité et de l'innovation (Barro, 1991 ; Easterly et autres, 2001 ; Crafts et autres, 2021). Plusieurs études économiques établissent un lien entre le niveau d'éducation du capital humain et la croissance économique (Nelson et autres, 1966 ; Barro, 1991 ; Benhabib et autres, 2005).

Pour comprendre l'impact du décrochage scolaire sur l'innovation, il est d'abord utile de discuter du processus de créativité menant à l'innovation. Une innovation trouve nécessairement naissance dans une nouvelle idée. D'ailleurs, le dictionnaire Larousse définit l'innovation comme étant « un ensemble de processus qui se déroule depuis la naissance d'une idée jusqu'à sa matérialisation²⁰ ». Or, une idée naît toujours de la combinaison d'au moins deux autres idées ou de savoirs.

²⁰ Dictionnaire Larousse en ligne : [larousse.fr/dictionnaires/francais/innovation/43196](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/innovation/43196).

Puisque les idées sont immatérielles²¹, elles peuvent se diffuser rapidement et facilement, au plus grand nombre, permettant de se combiner avec d'autres idées pour en créer de nouvelles, qui pourront à leur tour se combiner pour donner naissance à d'autres idées, et ainsi de suite (Romer, 1990). Il y a donc une croissance exponentielle de nouvelles idées, permettant une croissance exponentielle de l'innovation, et donc de la croissance économique (Lucas, 1988 ; Romer, 1990 ; Aghion et autres, 1998).

Au niveau régional, cette diffusion des idées se fait d'autant plus intensément qu'elle est facilitée par la proximité géographique, grâce aux contacts sociaux plus nombreux à cette échelle et à la qualité des échanges en face-à-face. L'idée développée par une entreprise donnée peut se diffuser aux autres entreprises, qui elles-mêmes utiliseront cette idée pour développer une nouvelle innovation, et ainsi de suite. C'est un effet « boule de neige » : plus il y a de création d'idées et d'innovation dans la région, plus grande sera la capacité d'innovation des organisations localisées dans la région (Romer, 1990 ; Audretsch, 2003). Le niveau d'éducation contribue à cette diffusion et à la transmission de l'information, permettant une meilleure compréhension et un traitement plus efficace de l'information transmise (Nelson et autres, 1966).

L'innovation surgit surtout lors de rencontres d'idées très hétérogènes. On peut prendre l'analogie du jeu de Lego : plus il y a de morceaux de tailles, de formes et de couleurs différentes, plus il est possible d'être créatif dans la construction de structures. Ainsi, une région où se diffuse une large diversité d'idées et de savoirs risque d'être d'autant plus innovante et créative.

L'innovation n'est pas restreinte aux professionnels travaillant dans des laboratoires ou en recherche et développement (R&D). Les sources d'innovation sont multiples et les nouvelles idées peuvent provenir de toute personne dans une organisation. Il peut s'agir par exemple d'un mécanicien faisant du « patentage » sur une machine pour en améliorer l'efficacité, un représentant des ventes qui propose des améliorations à un produit sur la base des commentaires de ses clients, une réceptionniste qui émet une idée de marketing, un graphiste qui pense à une idée de design pour un produit, ou un chef d'équipe d'une usine qui propose une nouvelle façon de fonctionner. Plus les employés d'une organisation seront dans un état d'esprit incitant à la créativité, plus cette organisation sera innovante.

D'un point de vue individuel, la capacité à développer une nouvelle idée est en partie liée au niveau d'éducation. Principalement, elle dépend d'habiletés cognitives permettant d'identifier, de décoder, de comprendre, d'interpréter, d'analyser, de traiter et d'utiliser de l'information complexe. Le champ informationnel est de plus en plus large et complexe, et cela exige des compétences particulières pour identifier, dans ce magma

²¹ En ce sens, les idées sont considérées comme des biens publics en économie. Elles sont non exclusives : sauf pour les idées protégées par brevet ou par propriété intellectuelle, il est difficile d'empêcher autrui d'utiliser une idée. Elles sont aussi non rivales : l'utilisation d'une idée par une personne n'empêche pas son utilisation par une autre personne. C'est pourquoi les idées se diffusent rapidement, au plus grand nombre.

d'information, un élément particulier ayant le potentiel de faire naître une nouvelle idée, et pour comprendre comment l'exploiter concrètement. L'éducation permet de développer ces habiletés de traitement de l'information (Oreopoulos et autres, 2011).

Nous avons aussi mentionné que l'innovation émergeait surtout de la combinaison d'idées très différentes. Ainsi, plus un individu détient de connaissances, plus il y a de chances que ces connaissances se combinent ou qu'elles soient fertilisées par des idées externes pour créer de nouvelles idées. Pour revenir à l'analogie du jeu de Lego, plus les pièces sont diverses, plus il est possible d'être créatif à l'intérieur de son propre jeu ou de pouvoir s'agencer avec la construction d'une autre personne. Une éducation plus avancée permet de développer le champ de connaissances des individus. La maîtrise de compétences en littératie et en numératie est évidemment cruciale dans plusieurs domaines de l'innovation, notamment en recherche et développement. Toutefois, la logique de la combinaison hétéroclite d'idées explique pourquoi la culture générale et l'acquisition de savoirs très variés sont aussi importantes pour développer une capacité d'innovation, même si ces apprentissages ne sont pas directement liés à la profession de l'individu. Plus les connaissances sont larges, plus on multiplie les chances de fertilisation créative croisée, comme autant de lignes de pêche jetées à la mer.

La capacité à développer de nouvelles idées dépend aussi de certaines prédispositions cognitives, telles que la curiosité, l'ouverture, la créativité et un mode de pensée hors des sentiers battus (*out-of-the-box thinking*) (Acosta et autres, 2013), mais aussi d'aptitudes telles que la capacité à apprendre et les habiletés de résolution de problèmes. Ce sont des éléments qui peuvent s'acquérir et s'affermir tout au long du parcours éducatif.

Enfin, la mise en œuvre d'innovations ou de nouvelles technologies dans une organisation exige une capacité d'adaptation et de la flexibilité cognitive de la part de la main-d'œuvre, et peut-être même certaines connaissances spécifiques. La main-d'œuvre plus éduquée dispose d'un avantage sur ce point.

Bref, une forte proportion de décrocheurs dans une organisation ou dans une région limite la propension de cette organisation ou de cette région à innover (Hanushek et autres, 2007), à être créative et à développer des idées, réduisant donc le potentiel de développement régional.

4.2 Productivité

La productivité d'une organisation — c'est-à-dire la capacité de ses ressources à produire une certaine quantité d'unités d'un produit ou d'un service — dépend notamment des compétences, du niveau de formation et des expertises de sa main-d'œuvre. Nous avons déjà mentionné que les décrocheurs, par manque de connaissances, de qualifications particulières et d'habiletés spécifiques, risquent d'afficher une productivité moindre que la main-d'œuvre diplômée (Heckman, 2004 ; Grossman, 2006 ; Hanushek et autres, 2007 ; Oreopoulos et autres, 2011 ; Belfield, 2014). Acosta et autres (2013) mentionnent aussi

que la main-d'œuvre plus éduquée se montre plus autonome dans son travail, nécessitant moins de supervision.

De leur côté, les gains de productivité impliquent l'adoption de nouvelles technologies, techniques, machines ou façons de faire (Acosta et autres, 2013). Des formations techniques peuvent être requises pour leur mise en œuvre. Or, tel qu'évoqué précédemment, le niveau d'éducation est un élément déterminant de la capacité d'adaptation de la main-d'œuvre à ces changements et aux innovations dans une organisation. De plus, il peut être plus difficile de suivre des formations spécifiques et des mises à niveau avec un plus faible niveau d'éducation. En d'autres mots, les investissements en formation continue et en développement du capital humain risquent d'être moins productifs chez des décrocheurs (Hankivsky, 2008). Enfin, nous avons relevé une plus faible capacité de la part des décrocheurs à développer des idées pouvant mener à des gains de productivité et à de l'innovation (Acosta et autres, 2013).

Autre phénomène affectant la productivité, l'importance croissante de l'innovation dans la vie des organisations modifie profondément la nature du travail. Les tâches deviennent de plus en plus complexes, diverses et moins routinières. Ceci exige de la part de la main-d'œuvre davantage de flexibilité et de qualifications, et de meilleures bases de connaissances technologiques (Badulescu et autres, 2016 ; Langlois, 2018).

Une forte prévalence de décrocheurs dans une région peut aussi engendrer des problèmes d'employabilité et d'appariement sur le marché du travail puisque les organisations rencontreront des difficultés à recruter de la main-d'œuvre disponible, qualifiée et correspondant aux exigences des postes ouverts (Développement des ressources humaines Canada, 2002 ; Hankivsky, 2008 ; Blaya, 2012 ; Langlois, 2018). Il peut aussi y avoir des problèmes d'insertion professionnelle des individus inactifs. Les conséquences de ces inefficiences du marché du travail pour les organisations se traduiront par des postes non comblés, des embauches sous-optimales, des pénuries de main-d'œuvre qualifiée et un plus fort taux de roulement du personnel, et par conséquent une baisse de leur productivité (Développement des ressources humaines Canada, 2002 ; Langlois, 2018).

Par contre, malgré l'absence d'éducation supérieure, certains décrocheurs pourraient tout de même avoir les facultés requises pour pourvoir certains postes. Or, le diplôme agit comme un « signal » (*signaling*) auprès des employeurs, qui l'interprètent comme étant un gage de compétence, peu importe les capacités réelles d'un individu (Carlson, 2013; De Witte et autres, 2017). Des décrocheurs compétents risquent donc d'être défavorisés dans l'obtention de ces postes, ou même tout simplement exclus du processus. On parle alors de « diplômanie » (crédentialisme) (Carlson, 2013) par lequel le diplôme revêt plus d'importance que les qualités réelles d'un individu dans les décisions d'embauche, alors que les apprentissages liés au diplôme ne sont pas nécessairement requis pour la réalisation des tâches du poste en question. Pour les entreprises, ce

phénomène donne lieu à une sous-utilisation des capacités de la main-d'œuvre, qui est une autre forme d'inefficacité pouvant affecter la productivité.

La figure 11 ci-dessous résume l'ensemble des liens entre le décrochage scolaire et la productivité, tant du point de vue organisationnel que sur le plan régional.

Figure 11. Relations entre le décrochage et la productivité

	Conséquences pour les décrocheurs	Conséquences pour les organisations	Conséquences régionales
Productivité et innovation	Déficit en...	- Productivité au travail - Innovation - Créativité	Perte de PIB
	- Éducation - Formation - Compétences et qualifications - Connaissances générales	- Compréhension des nouvelles technologies - Capital humain plus faible	Perte de productivité
		- Investissement formation continue - Investissement capital humain	
Emploiyabilité	- Appariement emploi - Insertion professionnelle - Efficience du marché du travail	- Postes non comblés - Embauches sous-optimales - Pénuries de main-d'œuvre qualifiée	
	- Théorie du signal (<i>signaling</i>) « Diplômanie » (crédentialisme)	Sous-utilisation des capacités productives	

4.3 Entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est synonyme de création d'emplois et d'activité économique. Il contribue donc au développement d'une région. La création d'une entreprise émerge toujours d'une nouvelle idée que l'entrepreneur souhaite exploiter, créant de la valeur ajoutée pour le consommateur : un nouveau produit, un design original, un mode de distribution inédit, un meilleur prix découlant d'une innovation dans le processus de production ou de commercialisation, etc. On en revient donc à notre discussion sur l'innovation et le processus de génération des idées : les individus ayant un plus haut niveau d'éducation disposeront possiblement de meilleures aptitudes, connaissances et prédispositions cognitives pour faire émerger de nouvelles idées menant à l'entrepreneuriat. De plus, avec un actif financier plus limité et une situation socio-économique plus précaire, il pourrait être plus difficile pour un décrocheur d'investir dans la création d'une nouvelle entreprise.

Sur le plan plus technique, la création d'entreprises exige la capacité à gérer et à développer une organisation : capacités de gestion, connaissances managériales,

tolérance aux risques, etc. Ce sont des aptitudes qui peuvent se développer avec un meilleur niveau d'éducation.

L'entrepreneur devra possiblement compter sur la disponibilité d'une main-d'œuvre compétente dans la région pour créer son entreprise. L'entrepreneuriat risque donc d'émerger plus difficilement dans un territoire ayant une forte part de décrocheurs dans sa population.

Par conséquent, une région où le décrochage scolaire est important risque de présenter un plus faible taux d'entrepreneuriat.

4.4 Attractivité régionale

La croissance d'une région peut aussi se réaliser sur des bases exogènes, soit par l'attraction de résidents, d'investisseurs, d'entreprises et d'entrepreneurs venant de l'extérieur. En particulier, l'attraction et la rétention de main-d'œuvre dans une région sont essentielles pour son développement et sa vitalité socio-économiques, surtout en contexte de pénurie de main-d'œuvre.

Or, un important taux de décrochage scolaire dans une région peut nuire à son image d'attractivité. Sur la base de la discussion de la section 2.3, une forte présence du décrochage scolaire dans une région peut se matérialiser par une plus forte prévalence de problèmes de pauvreté (création de « poches » de pauvreté territoriales), de santé physique et mentale, de comportements antisociaux et de criminalité sur son territoire. Nous avons aussi expliqué comment le décrochage scolaire peut affecter la cohésion sociale et la vitalité des communautés ; ces éléments peuvent dissuader de nouveaux résidents de s'établir dans cette région. Il en est de même pour les employeurs à la recherche d'une bonne qualité de vie pour leurs employés. Les entreprises et les entrepreneurs seront aussi à la recherche d'une main-d'œuvre qualifiée et disponible, ce qui n'est pas toujours le cas avec un grand nombre de décrocheurs dans une région.

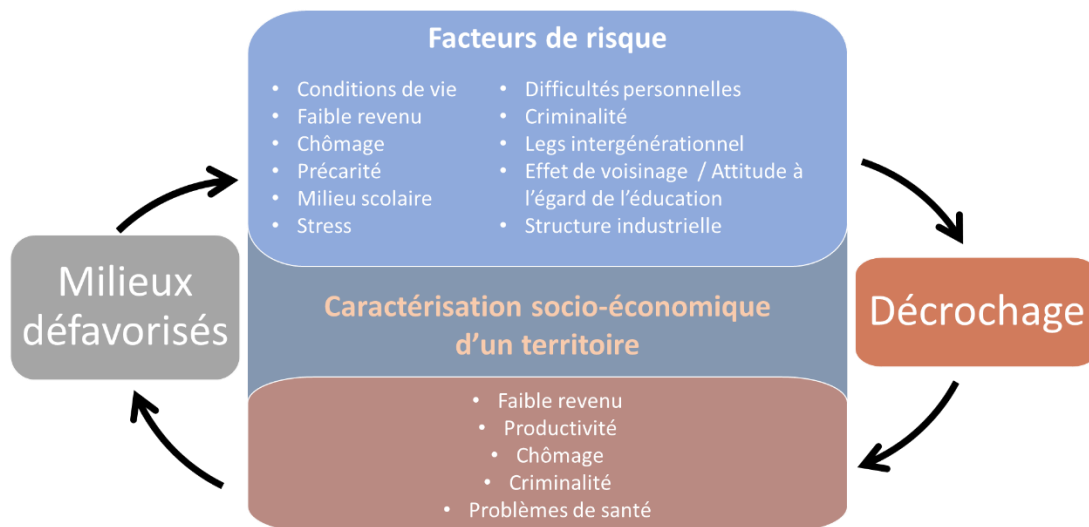
4.5 Mobilisation régionale

La mobilisation des citoyens et des organisations dans la vie sociale d'une région constitue aussi un levier du développement socio-économique de la région. Or, nous avons noté que les décrocheurs tendent à moins s'engager en matière de dons et de bénévolat, ainsi que de participation communautaire, civique et politique. Par conséquent, une plus forte proportion de décrocheurs dans une région peut réduire la capacité mobilisatrice de la région, affectant son potentiel de développement.

4.6 Effet autocumulatif du décrochage

Comme illustré dans la figure 12 ci-dessous, une région peut se retrouver dans un processus autocumulatif (cercle vicieux) du décrochage lorsqu'elle est touchée par une forte proportion de décrocheurs dans sa population (De Witte et autres, 2017).

Figure 12. Effet cumulatif du décrochage au niveau régional



Comme nous l'avons détaillé, le décrochage tend à augmenter les risques de pauvreté, de précarité financière, de chômage, de comportements antisociaux et de problèmes de santé physique et mentale. Par conséquent, une forte concentration de décrocheurs sur un territoire donné altère sa composition socio-économique, pouvant mener à l'émergence de milieux défavorisés ou à leur aggravation.

Or, plusieurs caractéristiques d'un milieu défavorisé sont elles-mêmes des facteurs de risque pouvant amener un individu à décrocher de ses études, notamment les conditions de vie, la non-diplomation des parents et du voisinage, les faibles revenus, l'absence de perspectives d'avancement professionnel, la criminalité, les grossesses prématurées, le chômage, la dépendance aux alcools et aux drogues, etc. (Développement des ressources humaines Canada, 2002 ; Hankivsky, 2008 ; Blaya, 2012 ; Eurofound, 2012 ; Badulescu et autres, 2016 ; di Paola et autres, 2018).

La dynamique locale du marché du travail peut aussi influencer sur le décrochage scolaire (Hankivsky, 2008 ; Uppal, 2017 ; di Paola et autres, 2018) selon la disponibilité d'emplois exigeant ou non des qualifications. La structure industrielle d'une région joue un rôle dans cette dynamique, par exemple lorsqu'elle est dominée par des secteurs d'activité où les principaux emplois correspondent à de petits métiers et de faibles salaires, ne nécessitant pas de qualifications avancées. Il s'agit donc d'une structure industrielle n'incitant pas les jeunes à poursuivre des études à un niveau élevé, alimentant ainsi le niveau de décrochage. En même temps, ce faible niveau d'éducation de la région favorise plus

particulièrement le développement des filières industrielles à faible qualification, renforçant encore davantage le risque de décrochage scolaire dans la région.

La motivation à poursuivre ses études doit aussi se comprendre dans un contexte social en fonction des attitudes de la communauté envers l'éducation et de la présence de modèles éducatifs à suivre dans l'entourage des jeunes (Développement des ressources humaines Canada, 2002 ; Blaya, 2012 ; Uppal, 2017 ; di Paola et autres, 2018). Un jeune risque de développer un faible goût pour l'éducation si ses parents, sa famille, ses amis et son voisinage ne valorisent pas l'éducation, ou qu'ils sont eux-mêmes sans diplôme. Il peut aussi percevoir davantage de barrières à la réussite éducative sachant que ses parents auront de la difficulté à le soutenir et à l'aider dans ses études, n'ayant pas eux-mêmes nécessairement les connaissances ni l'expérience en la matière. Il y a donc un phénomène de legs intergénérationnel au décrochage scolaire (Rumberger, 2011).

En résumé, à travers ses impacts économiques, individuels et sociaux, le décrochage scolaire affaiblit le tissu socio-économique d'un territoire, faisant émerger des facteurs de risque supplémentaires qui, eux-mêmes, peuvent mener au décrochage, et ainsi de suite. Autrement dit, un tel territoire peut se retrouver dans un processus autocumulatif par lequel un faible taux de diplomation dans une population alimente lui-même le décrochage subséquent.

Chapitre 5. Portrait socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Nous présentons dans cette section un portrait socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue. Sans établir de lien de causalité formel entre le décrochage scolaire et le développement régional, ce portrait permet d'illustrer l'argumentaire présenté précédemment à propos des leviers du développement régional.

Pour chaque indicateur analysé, la situation de l'Abitibi-Témiscamingue est comparée à l'ensemble du Québec et aux autres régions administratives. Nous pourrions ainsi observer la cohérence entre ce portrait socio-économique et la problématique de l'Abitibi-Témiscamingue en matière d'éducation globale de sa population, telle que décrite au chapitre 1.

Plus précisément, le tableau 14 ci-dessous liste les statistiques qui seront analysées dans ce présent chapitre, avec une description de l'impact attendu lorsqu'une région fait face à un niveau de décrochage scolaire au-dessus de la moyenne, conformément aux éléments théoriques développés dans les chapitres 2 et 4. Par exemple, nous avons noté dans le chapitre 2 le lien entre l'absence de diplôme et le chômage. Par conséquent, on s'attend à ce qu'une région ayant un taux de décrochage scolaire élevé affiche aussi un taux de chômage élevé. Autre exemple, le chapitre 4 a décrit les effets du décrochage sur le développement économique ; on s'attend donc à ce qu'une région ayant un niveau de décrochage élevé connaisse une croissance du PIB plus faible.

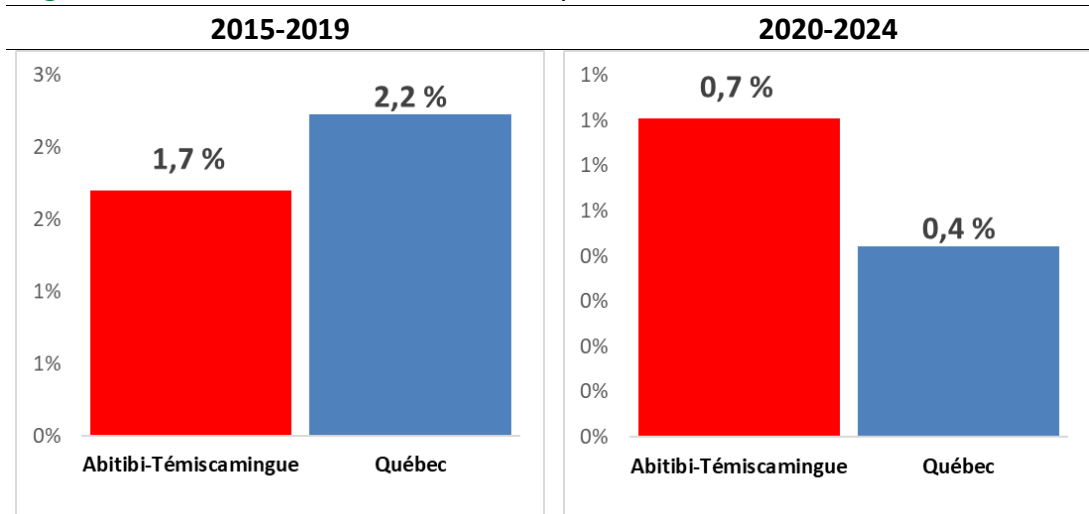
Tableau 14. Impact attendu du décrochage scolaire sur la situation économique d'une région, par statistique

Statistique	Impact attendu d'un niveau <u>élevé</u> de décrochage scolaire
Richesse et croissance	
PIB par habitant	Plus faible
Revenu disponible par habitant	Plus faible
Croissance du PIB	Plus faible
Marché de l'emploi	
Taux de chômage	Plus élevé
Taux d'activité	Plus faible
Structure industrielle	
Spécialisation industrielle et salaire	Structure industrielle davantage centrée vers des secteurs plus traditionnels à plus faibles salaires
Salaire horaire médian	Plus faible
Croissance du salaire horaire médian	Plus faible
Faible revenu et pauvreté	
Taux de faible revenu	Plus élevé
Taux d'assistance sociale	Plus élevé

5.1 Croissance du PIB

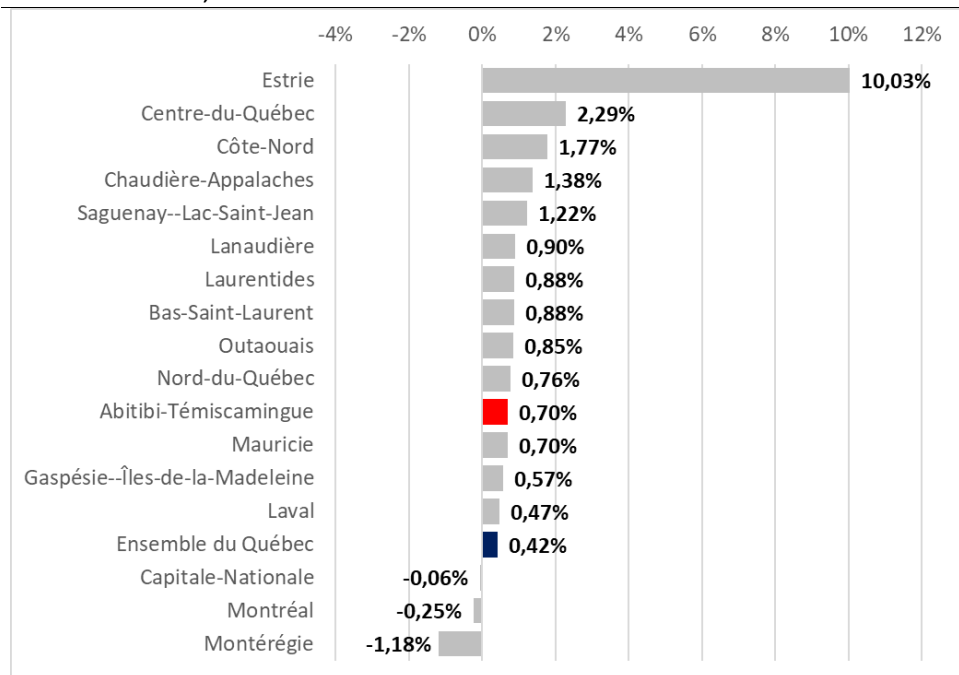
Durant la période prépandémique de la COVID-19, entre 2015 et 2019 (figure 13 partie de gauche), l'Abitibi-Témiscamingue a enregistré une croissance réelle de son PIB de 1,7 % en moyenne annuellement, soit un niveau plus faible que dans l'ensemble du Québec (2,2 %). Depuis 2020 (figure 13 partie de droite), elle a connu une croissance faible (0,7 %). Bien que supérieure à l'ensemble du Québec (0,4 %), cette croissance lui donne le 11^e rang seulement parmi les RA du Québec (figure 14). Cette performance relativement faible serait cohérente avec le niveau élevé de décrochage scolaire observé dans la région.

Figure 13. Croissance réelle du PIB en moyenne annuelle



Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 14. Croissance réelle du PIB en moyenne annuelle par région administrative, 2020-2024



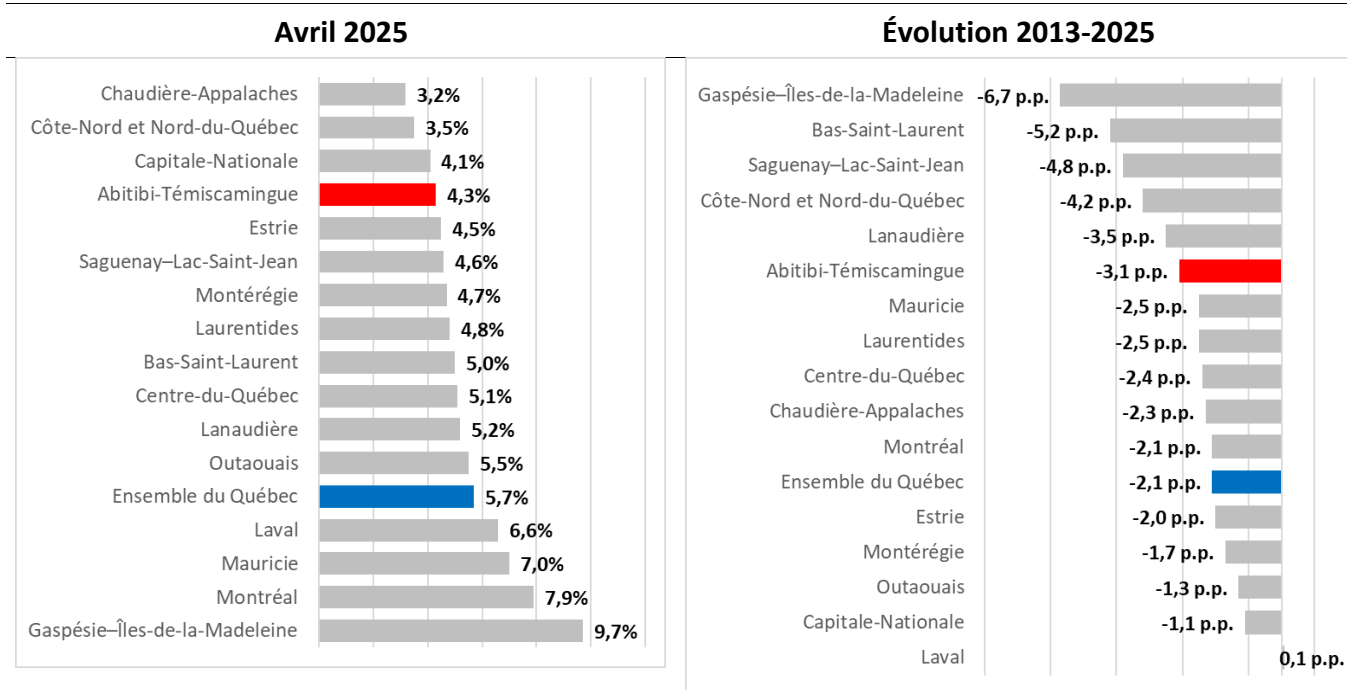
Source : Institut de la statistique du Québec.

5.2 Marché de l'emploi

En date d'avril 2025, l'Abitibi-Témiscamingue a un taux de chômage relativement bas, à 4,3 %, contre 5,7 % pour l'ensemble du Québec, ce qui lui donne le 4^e rang parmi les RA (figure 15). Ainsi, malgré une croissance faible du PIB, la région connaît un marché de l'emploi très vigoureux.

Depuis 12 ans, ce taux de chômage a connu une tendance à la baisse au Québec, principalement en raison des importantes pénuries de main-d'œuvre. Cette dynamique s'observe également en Abitibi-Témiscamingue, où le taux de chômage a diminué de 3,1 points de pourcentage (p.p.) depuis 2013 (voir figure 15, partie de droite). Cette baisse est plus marquée que celle enregistrée à l'échelle provinciale, où la diminution a été de 2,1 p.p. pour la même période.

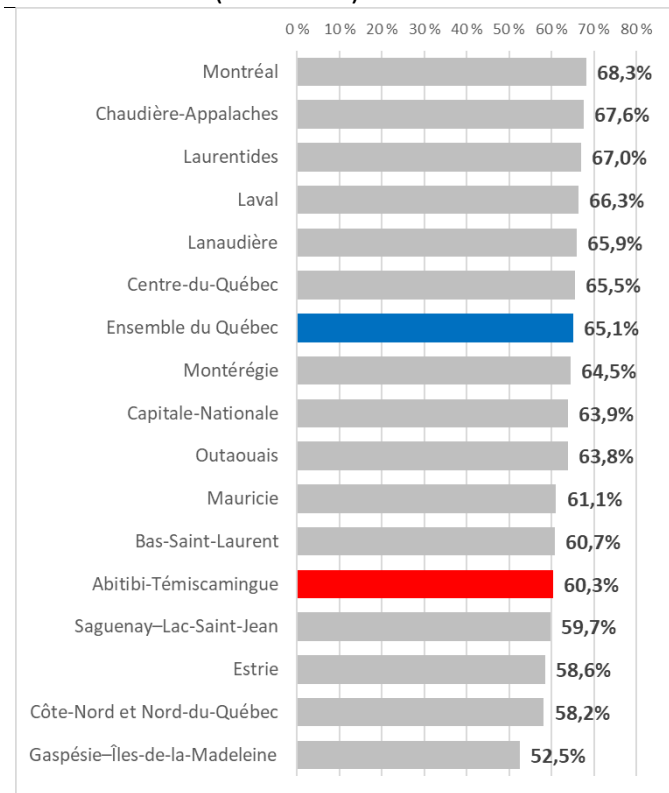
Figure 15. Taux de chômage par région administrative — Niveau en avril 2025 en pourcentage (%) et évolution entre 2013 et 2025 en points de pourcentage (p.p.)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux d'activité offre un portrait de la population active par rapport à la population inactive. En avril 2025, le taux d'activité en Abitibi-Témiscamingue était de 60,3 %, lui donnant ainsi la 12^e position parmi les RA du Québec (figure 16). Ce taux est moins élevé que l'ensemble du Québec (65,1 %). Considérant le dynamisme du marché de l'emploi dans la région, le faible taux de chômage et l'importance des pénuries de main-d'œuvre, on s'attendrait à ce que le taux d'activité soit relativement élevé. C'est une situation indicatrice des difficultés que connaissent certains individus à intégrer le marché du travail, ce qui peut être le cas des décrocheurs notamment. On avait noté dans le chapitre 1 le poids important des individus sans diplôme dans la population de la région.

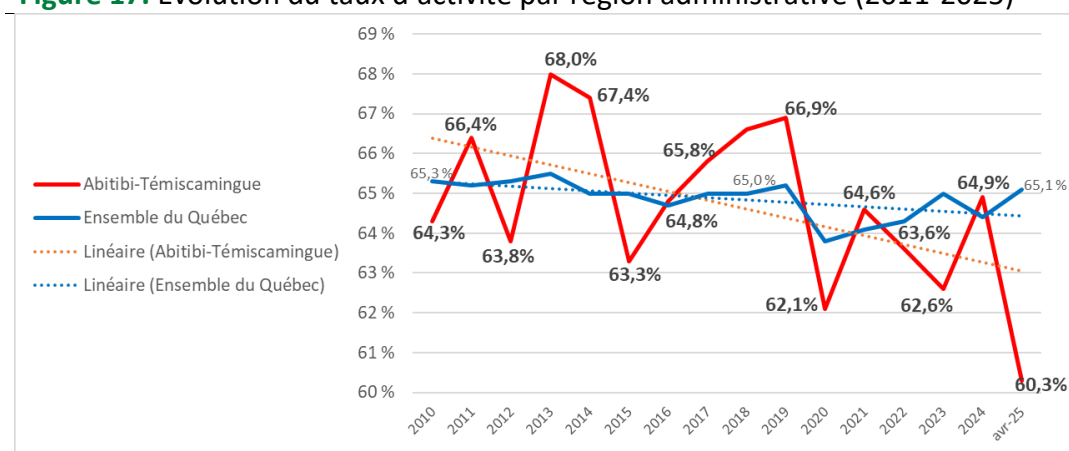
Figure 16. Taux d'activité par région administrative (avril 2025)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Cependant, depuis 2011, le taux d'activité de la région connaît une légère tendance à la baisse (figure 17), malgré une très grande volatilité.

Figure 17. Évolution du taux d'activité par région administrative (2011-2025)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5.3 Structure industrielle

Une forte présence de décrocheurs dans une population régionale peut influencer à long terme sur la structure industrielle, et inversement. Un bassin de main-d'œuvre moins qualifié et éduqué, moins porté à innover ou à s'adapter à l'innovation et en moyenne moins productif, correspond davantage à des secteurs d'activité plus traditionnels et moins technologiques, impliquant des tâches plutôt routinières et peu complexes souvent liées à des emplois à faibles salaires. Inversement, ce type de bassin de main-d'œuvre tend à freiner la croissance de secteurs d'activité plus innovants et technologiques, exigeant des qualifications d'emploi plus pointues. On devrait donc observer une adéquation sociologique entre les caractéristiques de la main-d'œuvre disponible et les besoins d'emplois spécifiques des secteurs exerçant leurs activités dans la région.

Dans la figure 18 ci-dessous, nous établissons, pour chaque secteur d'activité, un lien entre la rémunération horaire moyenne des salariés (données du Québec) et le niveau de spécialisation sectorielle de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous voulons voir si le niveau d'éducation de la population d'une région peut être mis en lien avec sa structure industrielle. Par exemple, on s'attend à ce qu'une région ayant une forte proportion d'individus sans diplôme dans sa population soit caractérisée par une structure industrielle centrée plutôt vers des secteurs à plus bas salaires, synonymes de plus faible productivité et de niveau technologique.

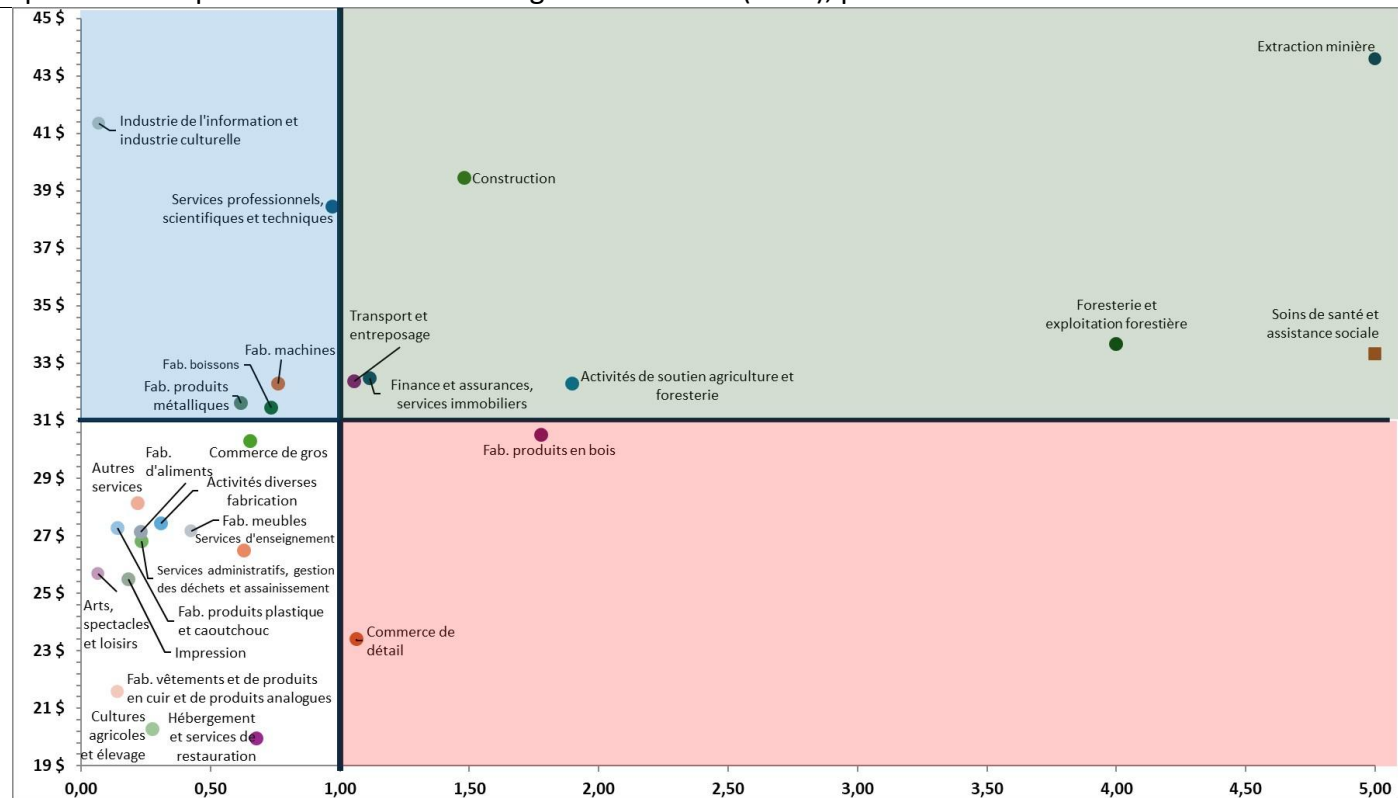
Pour ce faire, nous avons calculé, pour chaque secteur d'activité, l'indice de spécialisation industrielle de l'Abitibi-Témiscamingue par rapport à l'ensemble du Québec²². Construit sur une base de 1, il indique à quel degré un secteur d'activité a un poids important (en termes de PIB) dans l'économie d'une région par rapport au poids de ce même secteur dans l'ensemble de l'économie du Québec. Un indice plus grand que 1 révèle que la région est relativement plus spécialisée dans ce secteur par rapport à la structure industrielle de l'ensemble du Québec, et inversement pour un indice inférieur à 1.

La figure 18 est séparée en quatre quadrants. L'axe vertical représente le niveau de rémunération horaire moyenne (salaires), avec comme balise la moyenne au Québec pour l'ensemble des secteurs d'activité, soit 31,60 \$/heure. L'axe horizontal indique l'indice de spécialisation, selon lequel la région est spécialisée dans un secteur (indice au-dessus de 1) ou non (indice en dessous de 1).

²² Plus formellement, cet indice est calculé de la façon suivante : $\frac{(PIB_{ij} / PIB_{total_j})}{(PIB_{i-Québec} / PIB_{total_{Québec}})}$, où

i est l'indicateur de l'industrie et j l'indicateur de la région. L'indice compare donc la part du PIB du secteur d'activité i dans le PIB total de la région j avec la part de ce secteur d'activité i dans le PIB total au Québec. Si cette part est plus élevée dans la région j que dans l'ensemble du Québec, on dira que la région j est relativement plus spécialisée dans le secteur i en comparaison avec l'ensemble de la structure industrielle du Québec en termes de PIB.

Figure 18. Relation entre la rémunération horaire moyenne des salariés (Québec, 2023) et l'indice de spécialisation pour l'Abitibi-Témiscamingue selon le PIB (2022), par secteur d'activité



Sources : Statistique Canada, *Tableau 14-10-0206-01 Rémunération horaire moyenne des salariés rémunérés à l'heure, selon l'industrie, données annuelles, 2023.*

Institut de la statistique du Québec, *Produit intérieur brut aux prix de base par industrie, régions administratives, régions métropolitaines de recensement, Québec.* Les plus récentes données sur le PIB par secteur d'activité remontent à 2022.

Avant de procéder à l'analyse de la figure 18, il convient de mentionner que les données en Abitibi-Témiscamingue sont confidentielles pour plusieurs secteurs manufacturiers : usines de textiles et de produits textiles, fabrication du papier, fabrication de produits du pétrole, fabrication de produits chimiques, fabrication de produits minéraux non métalliques, première transformation des métaux, fabrication de produits informatiques et électroniques, fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques, et fabrication de matériel de transport. En général, selon la méthodologie de l'Institut de la Statistique du Québec ou de Statistique Canada, ce type de situation apparaît lorsque le nombre d'entreprises est trop petit pour assurer la confidentialité de leurs données individuelles. On peut donc croire que ces secteurs industriels n'ont pas une importance sectorielle relative très importante dans l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous avons utilisé la liste d'entreprises ICRIQ — la banque de données industrielles du CRIQ — afin de confirmer cette situation pour les secteurs identifiés ci-haut. Les données sont présentées dans le tableau A4 dans l'annexe. On voit que ces secteurs sont caractérisés soit par un très faible nombre d'entreprises, la plupart ayant une très petite taille, soit par la présence d'une ou deux grandes entreprises parmi de très petites PME.

Revenant à la figure 18, le quadrant en haut à droite (zone verte) indique les secteurs dans lesquels l'Abitibi-Témiscamingue est spécialisée et qui offrent un niveau de salaire élevé. Le potentiel économique d'une région est généralement plus grand lorsque cette dernière se spécialise dans des secteurs à forts salaires. La région est fortement spécialisée dans le secteur de l'extraction minière, ainsi que de la foresterie et l'exploitation forestière. L'indice de spécialisation du secteur de l'extraction minière monte à 11,98, si bien que nous avons tronqué la figure 18 afin de la rendre plus lisible. Les autres secteurs de spécialisation à hauts salaires sont les activités de soutien à la foresterie, la construction, les soins de santé et assistance sociale, le secteur de la finance, de l'assurance et des services immobiliers, et le transport et l'entreposage. Dans les deux derniers cas, la spécialisation est relativement faible. Ainsi, par rapport à plusieurs autres RA du Québec, il y a malheureusement très peu de secteurs en Abitibi-Témiscamingue qui sont situés dans ce quadrant.

Le quadrant en bas à droite (zone rose) indique une situation moins favorable d'un point de vue économique, c'est-à-dire une spécialisation dans des secteurs à plus faibles salaires. Il y a seulement deux secteurs de l'Abitibi-Témiscamingue dans ce quadrant : la fabrication de produit en bois et le commerce au détail.

Le quadrant en haut à gauche (zone bleue) regroupe des secteurs à forts salaires, mais à faible spécialisation. Ce sont des secteurs dont on souhaite particulièrement le développement pour accroître la richesse économique de la région. On y retrouve notamment la fabrication de machines, la fabrication de produits métalliques, la fabrication de boisson, les services professionnels, scientifiques et techniques, l'industrie de l'information et l'industrie culturelle. On peut aussi ajouter à cette liste les secteurs manufacturiers pour lesquels les données sur le PIB sont manquantes pour Abitibi-Témiscamingue, et qui offrent un salaire horaire moyen plus élevé (voir tableau A4 en annexe), puisqu'il s'agit de secteurs relativement peu développés dans la région : la fabrication du papier, de produits minéraux non métalliques, de produits informatiques et électroniques, de produits du pétrole, de matériel de transport et la première transformation des métaux. Tous ces secteurs représentent pour la région un potentiel de développement et de diversification industrielle qui nécessiterait une main-d'œuvre adaptée et qualifiée.

Bref, la figure 18 indique que la structure industrielle de l'Abitibi-Témiscamingue repose essentiellement sur l'extraction minière, dont le salaire horaire médian (43,58 \$/heure) est plus élevé que dans l'ensemble des industries (31,30 \$/heure). Ce secteur implique une main-d'œuvre disposant de compétences techniques (manœuvres, opérateurs, métiers, etc.) qui ne requièrent pas nécessairement une diplomation avancée. Les autres secteurs de spécialisation ne sont pas nombreux, et la plupart d'entre eux n'exigent pas de niveau de diplomation très élevé ou très technologique (foresterie et exploitation forestière, agriculture et construction par exemple). L'Abitibi-Témiscamingue présente donc une structure industrielle tournée vers des emplois bien payés, mais ne nécessitant pas de diplomation avancée. En conséquence, la structure industrielle est capable

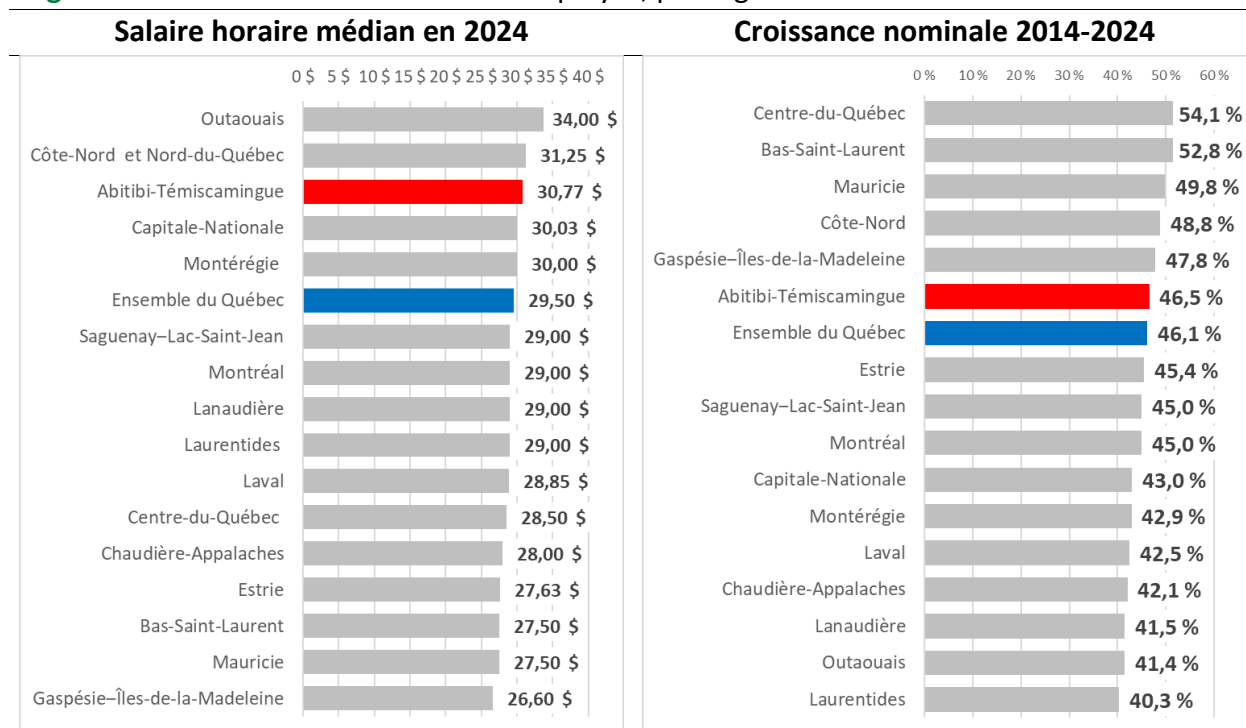
d'absorber une main-d'œuvre caractérisée par une proportion élevée d'individus sans diplôme. Autrement dit, tel que nous l'avons postulé, cette structure industrielle de la région est cohérente avec un plus faible niveau d'éducation.

Pourtant, le développement futur de la région devra s'appuyer sur une certaine forme de diversification industrielle, à travers l'essor de secteurs d'activité à plus forte valeur ajoutée, et exigeant un niveau de qualification plus élevé. Le faible niveau de diplomation dans la région risque dès lors de représenter une barrière majeure au développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue.

5.4 Niveau de salaire, richesse et pauvreté

L'Abitibi-Témiscamingue bénéficie du 3^e plus haut salaire horaire médian parmi les RA du Québec (figure 19, partie de gauche), s'élevant 30,77 \$/h, un niveau supérieur à celui de l'ensemble du Québec (29,50 \$/h). Comme mentionné dans la précédente analyse de la structure industrielle, cette situation s'explique possiblement par la forte concentration de la région dans l'extraction minière, un secteur offrant un salaire médian nettement supérieur relativement à d'autres industries. En revanche, la région se retrouve au 10^e rang pour la croissance nominale du salaire horaire médian entre 2014 et 2024 (figure 19 partie de droite) avec un taux de 46,5 %, soit une croissance presque égale à celle de l'ensemble du Québec.

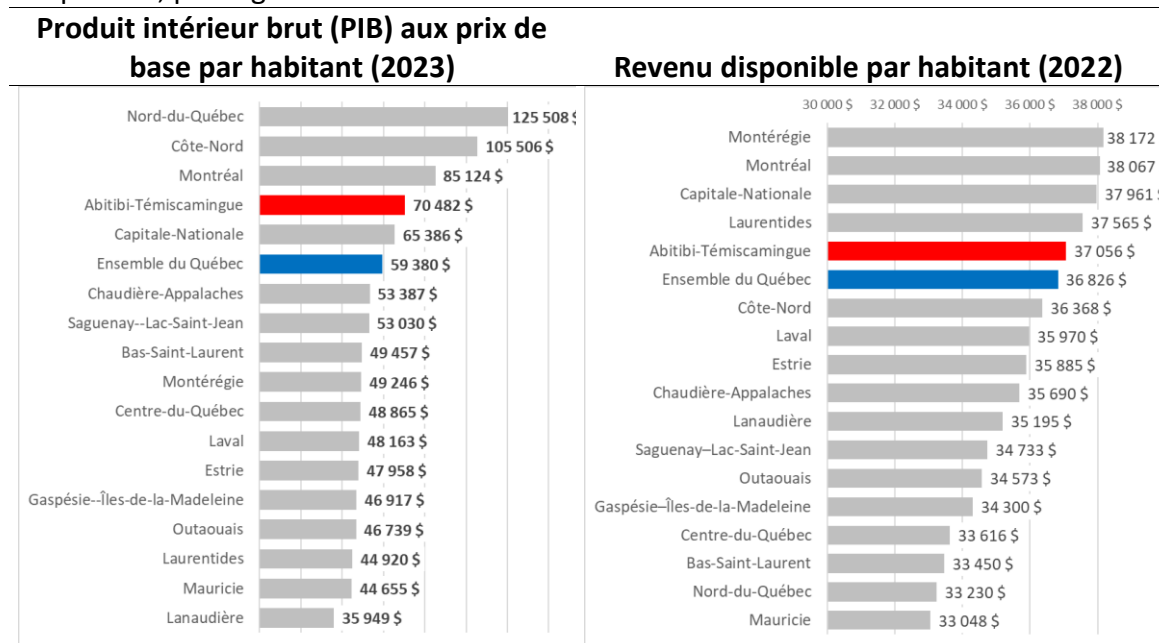
Figure 19. Salaire horaire médian des employés, par région administrative



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le PIB par habitant est une mesure de la richesse moyenne d'une population (figure 20, partie de gauche). L'Abitibi-Témiscamingue affiche le 4^e plus haut niveau de PIB par habitant (70 482 \$) parmi les RA du Québec. Le revenu disponible par habitant, quant à lui, indique les revenus effectifs une fois que toutes les taxes et les impôts sont payés, mais en ajoutant les transferts gouvernementaux. Bref, c'est le revenu qui est réellement disponible pour consommer et épargner. De même que le PIB par habitant, l'Abitibi-Témiscamingue arrive dans le haut du classement (5^e) parmi les RA (figure 20, partie de droite) avec un revenu disponible de 37 056 \$ par habitant en 2022, ce qui est légèrement supérieur au niveau de l'ensemble du Québec (36 826 \$).

Figure 20. Mesures de richesse par habitant — Produit intérieur brut (PIB) et revenu disponible, par région administrative



Source : Institut de la statistique du Québec.

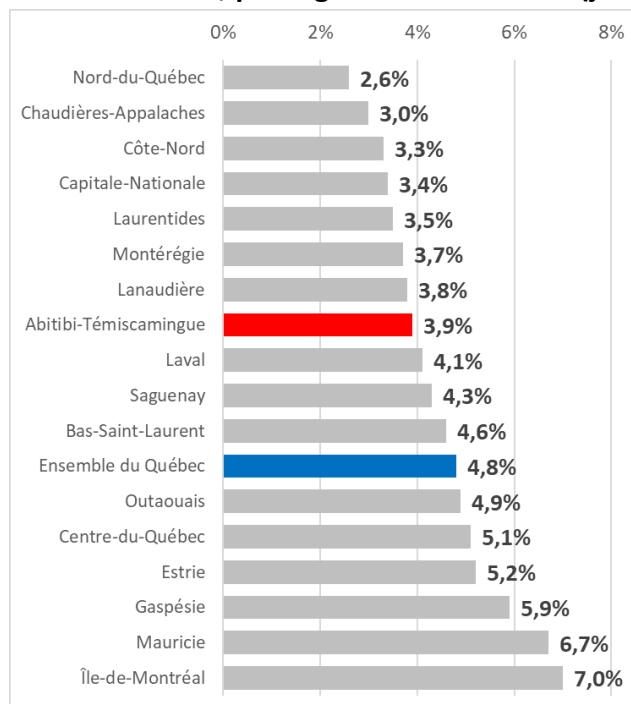
Cet avantage de la région quant au PIB et au revenu disponible par habitant est cohérent avec un niveau de salaire moyen très élevé, qui découle encore une fois de la forte présence de l'extraction minière dans l'économie de la région. On voit d'ailleurs dans les figures 19 et 20 que la Côte-Nord/Nord-du-Québec — qui est une autre région minière — est aussi dans le haut de ces classements.

Par contre, l'Abitibi-Témiscamingue présente un taux d'assistance sociale de 3,9 %, soit le 8^e rang parmi les RA (voir figure 21, partie supérieure). Ce taux a suivi une tendance générale à la baisse au cours des dix dernières années, tant dans la région qu'à l'échelle provinciale (figure 21, partie inférieure). Toutefois, une légère remontée a été observée entre 2021 et 2024, reflétant probablement certains effets économiques postpandémiques. Pour l'ensemble de la période, le taux d'assistance sociale de l'Abitibi-

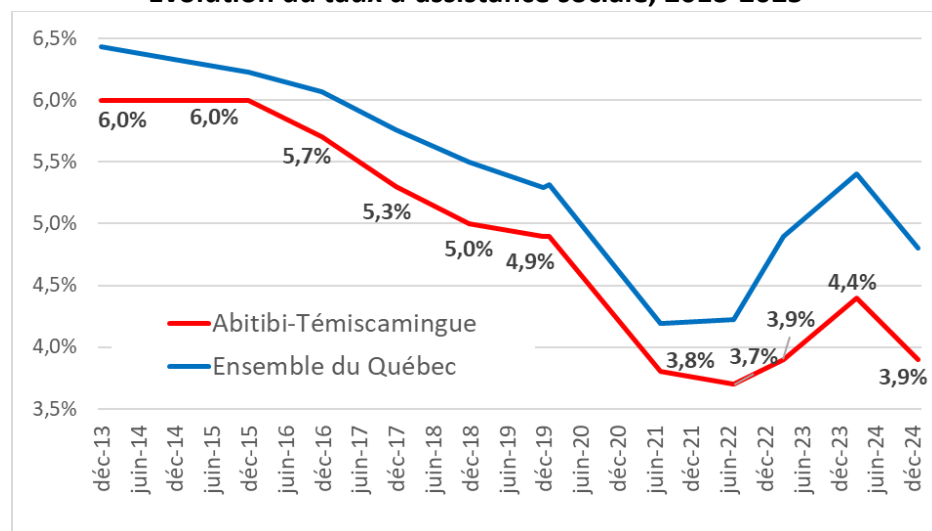
Témiscamingue est inférieur à celui du Québec, sans être parmi les plus élevés relativement aux autres RA.

Figure 21. Taux d'assistance sociale (0-64 ans)

Taux d'assistance sociale, par région administrative (janvier 2025)



Évolution du taux d'assistance sociale, 2013-2025

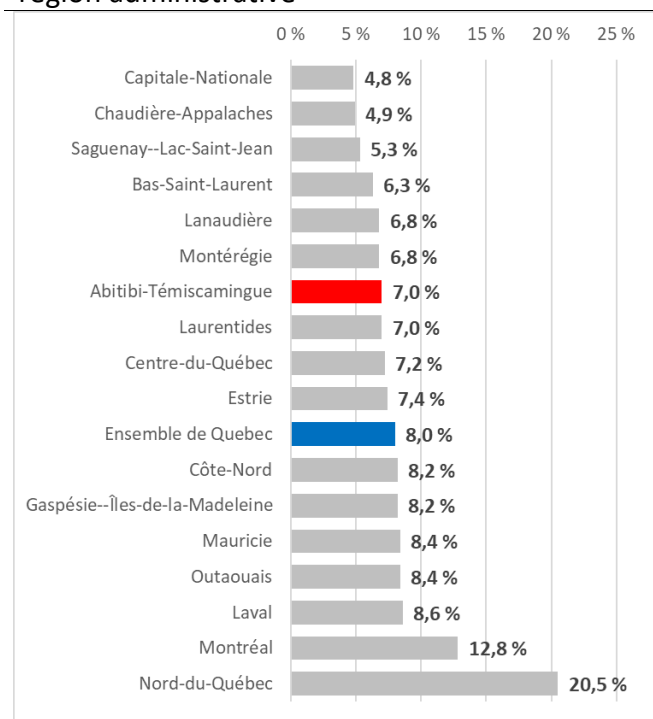


Source : *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale*, Direction de l'analyse et de l'information de gestion, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Le taux de faible revenu — c'est-à-dire le nombre de personnes ayant un faible revenu dans la population démontre une certaine corrélation entre le salaire médian élevé et le

taux de faible revenu. La région se situe au 7^e rang parmi les RA (figure 22) avec un taux de 7,0 %, ce qui la place au-dessus de l'ensemble du Québec (8 %).

Figure 22. Taux de faible revenu (2022), par région administrative



Source : Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, taux de revenu par région administrative et ensemble du Québec. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

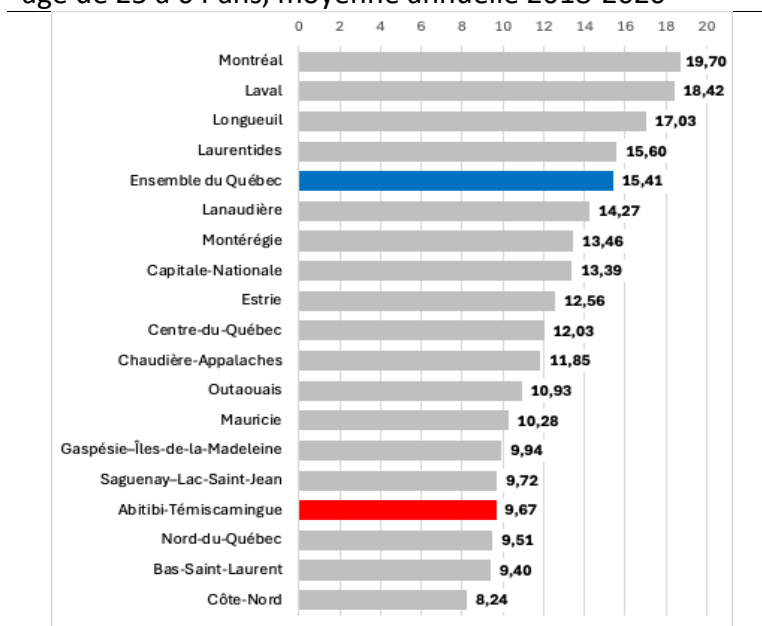
Ainsi, cette situation économique avec un taux de chômage faible et un niveau moyen de richesse élevé ne garantit pas nécessairement un niveau de pauvreté plus faible. Nous avons noté un taux d'activité plus faible, ce qui peut expliquer cette moindre performance de la région en matière de pauvreté. Considérant la forte proportion de la population sans diplôme en Abitibi-Témiscamingue, il est possible que plusieurs d'entre elles rencontrent des difficultés à intégrer le marché du travail.

5.5 Entrepreneuriat

À titre de mesure de l'entrepreneuriat, nous utilisons le taux de création d'entreprises, défini comme étant le nombre d'entreprises nouvellement immatriculées par habitant âgé de 25 à 64 ans²³, en moyenne annuelle de 2018 à 2020 (dernières données disponibles). L'Abitibi-Témiscamingue arrive au 15^e rang (figure 23) sur 17 RA, avec un taux de création d'entreprises de 9,67, ce qui est moindre que le niveau de l'ensemble du Québec (15,41). La région est donc l'une des pires sur le plan entrepreneurial.

²³ C'est dans la tranche d'âge des 25-64 ans.

Figure 23. Taux de création d'entreprises (nombre d'entreprises nouvellement immatriculées) par habitant âgé de 25 à 64 ans, moyenne annuelle 2018-2020



Source : Registre des entreprises du Québec, calculs de l'auteur.

5.6 Conclusion du portrait socio-économique

Le portrait socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue est résumé dans le tableau 15 ci-dessous. Pour rappel, cet exercice sert à illustrer les conséquences du décrochage scolaire sur la situation socio-économique de la région, telles explicitées au chapitre 4. On s'attendait à ce qu'un taux de décrochage scolaire relativement plus élevé et une plus forte importance de la population sans diplôme dans la région coïncident avec une performance économique relativement plus faible.

Cependant, le faible niveau de scolarité de l'Abitibi-Témiscamingue — se classant dans les derniers rangs parmi les RA — ne se reflète pas de façon marquée dans le portrait socio-économique de la région relativement à d'autres RA qui ont été étudiées dans le cadre de ce projet de recherche. En fait, l'analyse de la structure industrielle de l'Abitibi-Témiscamingue indique que son territoire est possiblement caractérisé par deux dynamiques économiques parallèles. La première repose essentiellement sur le secteur minier, qui ne nécessite pas nécessairement de formation postsecondaire, mais offrant néanmoins d'excellents salaires. Cette dynamique explique donc en partie le paradoxe entre des revenus moyens relativement élevés et un faible taux de diplomation et d'éducation. Le secteur minier a donc la capacité d'absorber une partie de la main-d'œuvre pas ou faiblement diplômée. Ceci explique aussi pourquoi le taux de chômage dans la région est parmi les meilleurs au Québec (4^e rang).

La deuxième dynamique est caractérisée par une structure industrielle peu diversifiée, avec un sous-développement des industries à forte valeur ajoutée, et avec peu de création d'entreprise. Nous avons aussi noté d'autres spécialisations en dehors du secteur minier, mais dans des secteurs où les salaires sont relativement plus faibles, comme les produits en bois ou le commerce de détail. Cet état de la structure industrielle serait cohérent avec les faiblesses de la région en matière éducationnelle.

Tableau 15. Résumé de l'analyse statistique de l'Abitibi-Témiscamingue et cohérence avec les hypothèses théoriques à propos des liens entre le décrochage et chaque variable

	Valeur	Rang sur 17	Cohérence avec niveau d'éducation
Persévérance scolaire et niveau d'éducation			
Taux de sorties sans diplôme ni qualification 2021-2022	23,5 %	15	-
Population de 25 à 64 ans sans diplôme 2023	18,8 %	14	-
Population de 25 à 64 ans ayant un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'une université 2023	36,0 %	16	-
Indice de littératie 2021	58,0 %	14	-
Variables socio-économiques			
Croissance du PIB			
Croissance 2015-2019	1,7 %	12	Forte
Croissance 2020-2024	0,7 %	11	Forte
Marché de l'emploi			
Taux de chômage février 2025	4,3 %	4	Faible
Taux d'activité février 2025	60,3 %	12	Forte
Structure industrielle			
Indice de spécialisation 2022	Peu diversifiée, poids important de l'extraction minière		- Forte
Niveau de salaire, richesse et pauvreté			
Salaire horaire médian 2024	30,77 \$	3	Faible
Croissance du salaire horaire médian 2016-2024	46,5 %	6	Faible
PIB par habitant 2023	70 482 \$	4	Faible
Revenu disponible par habitant 2022	37 056 \$	5	Faible
Taux d'assistance sociale janvier 2025	3,9 %	8	Faible
Taux de faible revenu 2021	7,0 %	7	Faible
Entrepreneuriat			
Taux de création d'entreprises (nombre d'entreprises nouvellement immatriculées) par habitant âgé de 25 à 64 ans, moyenne annuelle 2018-2020	9,67	15	Forte

La faible présence d'industries à forte valeur ajoutée dans l'économie de la région limite son potentiel de développement économique, surtout considérant les grandes variances dans les cycles économiques miniers. La diversification industrielle de la région exigera une main-d'œuvre disposant de diplômes plus avancés, plus techniques et/ou plus technologiques. Bref, le taux de décrochage élevé de l'Abitibi-Témiscamingue risque de freiner son développement économique régional et son adaptation aux transformations économiques futures.

On rappelle toutefois que la présente analyse n'est présentée qu'à titre illustratif, dans une démarche purement descriptive, et ne constitue donc pas une démonstration formelle de causalité entre le décrochage scolaire et le développement régional.

Il est possible que ce constat reflète aussi les divergences économiques et sociales entre les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. La prochaine section réalise un portrait socio-économique des MRC de la région.

5.7 Analyse par MRC

Le tableau 16 ci-dessous indique l'indice de vitalité économique des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. Cet indice, calculé par l'Institut de la statistique du Québec, est « une mesure relative qui permet de classer les MRC les unes par rapport aux autres en fonction de leur vitalité économique. La valeur de l'indice de vitalité économique des MRC peut être soit négative, soit positive. Une valeur négative signifie généralement que la MRC accuse un retard en matière de vitalité économique par rapport à la majorité des MRC québécoises et, à l'inverse, une valeur positive indique que la MRC présente un résultat supérieur à la plupart des MRC »²⁴. Il est basé sur trois indicateurs, soit le revenu total médian des particuliers, la proportion de personnes occupant un emploi de 25 à 64 ans et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans.

Tableau 16. Indice de vitalité économique, par MRC, 2022

	Indice	Rang sur 103 MRC
Rouyn-Noranda	0,684 8	46
La Vallée-de-l'Or	0,5571	47
Abitibi	0,521 1	48
Témiscamingue	-4,321 3	77
Abitibi-Ouest	-6,321 1	86

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Estimations démographiques annuelles.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2022). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Le tableau 16 montre une dichotomie parmi les MRC de la région. D'une part, Rouyn-Noranda, La Vallée de l'Or et l'Abitibi qui présentent un indice positif, approximativement au même niveau (entre 0,52 et 0,68), ce qui leur donne un classement similaire parmi les MRC du Québec, entre le 46^e et 48^e rang. D'autre part, le Témiscamingue et l'Abitibi-

²⁴ Institut de la statistique du Québec, classement des MRC selon l'indice de vitalité économique, statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4424

Ouest se classent parmi les dernières MRC au Québec (77^e et 86^e respectivement), avec des indices négatifs (respectivement -4,32 et -6,32).

On obtient un classement similaire pour le revenu d'emploi médian des 25-64 ans (tableau 17), avec La Vallée-de-l'Or (62 900 \$) et Rouyn-Noranda (62 200 \$) qui occupent les premiers rangs dans la région et respectivement les rangs 14 et 16 dans le classement des MRC du Québec. La MRC Témiscamingue se retrouve au dernier rang dans la région, mais au milieu de classement (47^e) sur 103 MRC. C'est la seule MRC de la région ayant un revenu d'emploi inférieur à celui de l'ensemble du Québec (56 100 \$).

Tableau 17. Revenu d'emploi médian des 25-64 ans, par MRC, 2023

	Valeur	Rang Sur 103 MRC
La Vallée-de-l'Or	62 900 \$	14
Rouyn-Noranda	62 200 \$	16
Abitibi	59 300 \$	23
Abitibi-Ouest	56 100 \$	31
Ensemble du Québec	56 100 \$	-
Témiscamingue	53 600 \$	47

Institut de la statistique du Québec (ISQ), exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (RQ).

Le constat est le même pour le revenu disponible par habitant (tableau 18). On note une certaine homogénéité entre La Vallée-de-l'Or, l'Abitibi et Rouyn-Noranda qui occupent respectivement les rangs 16, 23 et 24 parmi les MRC avec un revenu entre 37 000 \$ et 38 000 \$, tandis que l'Abitibi-Ouest et le Témiscamingue présentent un revenu disponible par habitant plus faible, respectivement de 33 812 \$ (54^e rang) et 34 461 \$ (68^e rang).

Tableau 18. Revenu disponible par habitant, par MRC, 2022

	Valeur	Rang sur 103 MRC
La Vallée-de-l'Or	38 592 \$	16
Abitibi	37 623 \$	23
Rouyn-Noranda	37 556 \$	24
Ensemble du Québec	36 826 \$	-
Abitibi-Ouest	34 461 \$	54
Témiscamingue	33 812 \$	68

Source : Institut de la statistique du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité économique des chasseurs crs, Retraite Québec, Revenu Québec, Services aux Autochtones Canada, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

L'analyse du taux de faible revenu (tableau 19) — c'est-à-dire la part des familles ayant un faible revenu — donne un classement des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue cohérent avec les données précédentes sur la richesse moyenne, alors qu'on retrouve la MRC de Rouyn-Noranda au premier rang dans la région (22^e sur 103 MRC) avec un taux de faible revenu de 5,4 % et le Témiscamingue au dernier rang (87^e sur 103) avec un taux de 9,4 %. La différence avec les précédentes statistiques est que La Vallée-de-l'Or se retrouve avant-dernière dans la région, avec un taux de 8,5 %, ce qui lui donne un 80^e rang au Québec. La richesse moyenne notée dans les tableaux 17 et 18 ne se transfère pas nécessairement en une moindre pauvreté.

Tableau 19. Taux de faible revenu, part des familles ayant un faible revenu, par MRC, 2022

	Valeur (%)	Rang sur 103 MRC
Rouyn-Noranda	5,4 %	22
Abitibi	5,7 %	31
Abitibi-Ouest	7,1 %	55
Ensemble du Québec	8 %	-
La Vallée-de-l'Or	8,5 %	80
Témiscamingue	9,4 %	87

Statistique Canada, Fichier des familles T1. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Le portrait du marché du travail (tableau 20) confirme les précédents classements. Concernant le taux de chômage, les MRC de Rouyn-Noranda (4,8 %) et de La Vallée-de-l'Or (5,1 %) se situent respectivement au 12^e et 16^e rang dans le classement des MRC du Québec. Le Témiscamingue clôt le classement dans la région (67^e au Québec), avec un taux de 7,2 %. L'Abitibi et Abitibi-Ouest sont dans une situation intermédiaire, avec un taux de 6,2 %, et le 43-44^e rang.

La situation est similaire pour le taux d'activité — que l'on souhaite le plus élevé possible — avec les MRC de Rouyn-Noranda et de l'Abitibi aux premiers rangs de la région, avec un taux de 65 % et des rangs 26-27^e au Québec, alors que La Vallée-de-l'Or suit avec un taux de 64,2 % (34^e rang). Témiscamingue affiche le taux le plus faible de la région, à 57,5 %, soit le 66^e rang.

Tableau 20. Taux de chômage et taux d'activité par MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2021

	Valeur (%)	Rang (sur 103 MRC)
Taux de chômage		
Rouyn-Noranda	4,8 %	12
La Vallée-de-l'Or	5,1 %	16
Abitibi-Ouest	6,2 %	43
Abitibi	6,2 %	44
Témiscamingue	7,2 %	67
Taux d'activité		
Rouyn-Noranda	65,3 %	26
Abitibi	65,2 %	27
La Vallée-de-l'Or	64,2 %	34
Abitibi-Ouest	58,3 %	64
Témiscamingue	57,5 %	67

Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0485-01. Situation d'activité selon l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement

Nous n'avons pas de donnée sur le PIB par MRC au Québec. Pour évaluer la croissance économique sur dix ans, on utilise la croissance du revenu d'emploi médian des 25-64 ans entre 2013 et 2023, comme montrée dans le tableau 21 ci-dessous. On observe une certaine homogénéité entre les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, avec un positionnement similaire dans le classement des MRC du Québec (entre le 65^e et 79^e rang) et un taux de croissance variant de 47,5 % à 50,6 %. La MRC de Témiscamingue se classe cependant 2^e dans la région pour la croissance de son revenu médian, malgré les derniers rangs pour les précédentes variables. Malgré cela, toutes les MRC de la région se trouvent dans la partie inférieure du classement des MRC du Québec.

Tableau 21. Croissance du revenu d'emploi médian des 25-64 ans entre 2013-2023 (10 ans), par MRC

	Croissance (%)	Rang (sur 103 MRC)
La Vallée-de-l'Or	50,6 %	65
Témiscamingue	49,6 %	67
Abitibi	49,5 %	68
Ensemble du Québec	48,1 %	-
Rouyn-Noranda	47,8 %	77
Abitibi-Ouest	47,5 %	79

Institut de la statistique du Québec (ISQ), exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (RQ).

Le tableau 22 portant sur la croissance du revenu disponible par habitant confirme ce constat alors que toutes les MRC de la région se retrouvent en dessous du milieu du

classement. Les MRC de La Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda, qui se classent pourtant dans les premiers rangs pour le niveau de richesse (tableaux 17 et 18), ont connu parmi les plus faibles croissances au Québec (respectivement 91^e et 97^e).

Tableau 22. Croissance du revenu disponible par habitant entre 2012-2022 (10 ans), par MRC

	Croissance (%)	Rang (sur 103 MRC)
Abitibi	45,5 %	52
Ensemble du Québec	45,1 %	-
Abitibi-Ouest	44,2 %	67
Témiscamingue	44,1 %	68
La Vallée-de-l'Or	40,9 %	91
Rouyn-Noranda	39,1 %	97

Source : Institut de la statistique du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité économique des chasseurs crs, Retraite Québec, Revenu Québec, Services aux Autochtones Canada, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

À l'instar du tableau 15 pour l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, le tableau 23 ci-dessous résume l'ensemble des statistiques des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. Le panel supérieur du tableau 23 reprend les données sur le taux de décrochage scolaire et sur le niveau d'éducation de la population, variables qui ont été présentées dans le chapitre 1. On indique aussi, pour chaque variable, le rang de chaque MRC parmi les cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et le rang moyen pour les trois variables indiquées. La ligne suivante montre le classement des MRC dans la région sur la base de ce rang moyen. On voit par exemple que Rouyn-Noranda arrive en première position parmi les 5 MRC de la région, suivi de l'Abitibi et de La Vallée-de-l'Or. L'Abitibi-Ouest et le Témiscamingue arrivent en fin de classement.

Le panel inférieur de la figure 23 reprend les statistiques de la précédente analyse de la situation socio-économique des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. Les deux dernières lignes donnent le rang moyen de chaque MRC parmi les 103 MRC québécoises et le classement des MRC dans la région sur la base de ce rang moyen. L'Abitibi et Rouyn-Noranda bénéficient de conditions socio-économiques plus avantageuses, présentant un meilleur rang moyen parmi les 103 MRC du Québec que les trois autres MRC. Elles sont suivies de La Vallée-de-l'Or. L'Abitibi-Ouest et le Témiscamingue ferment le classement.

Tableau 23. Résumé de l'analyse statistique des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

	Abitibi		Abitibi-Ouest		Témiscamingue		Rouyn-Noranda		La Vallée-de-l'Or	
	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang
Persévérance scolaire et niveau d'éducation										
Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) au secondaire	19,1 %	2	20,0 %	3	31,4 %	5	18,5 %	1	29,2 %	4
Part (%) de la population de 25 à 64 ans sans aucun diplôme	18,7 %	3	22,6 %	5	18,7 %	2	15,0 %	1	20,8 %	4
Part (%) de la population de 25 à 64 ans avec un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'une université	33,8 %	3	26,9 %	5	33,4 %	4	43,5 %	1	34,9 %	2
Rang moyen (sur 5)	2,67		4,33		3,67		1		3,3	
Classement du rang moyen (sur 5)	2		5		4		1		3	
Variables socio-économiques										
Indice de vitalité économique	0,52	48	-6,32	86	-4,32	77	0,69	46	0,56	47
Taux de chômage	6,2 %	44	6,2 %	43	7,2 %	67	4,8 %	12	5,1 %	16
Taux d'activité	65,2 %	27	58,3 %	64	57,5 %	67	65,3 %	26	64,2 %	34
Revenu disponible par habitant	37 623 \$	23	34 461 \$	54	33 812 \$	68	37 556 \$	24	38 592 \$	16
Croissance revenu disponible par habitant	45,5 %	52	44,2 %	67	44,1 %	68	39,1 %	97	40,9 %	91
Revenu d'emploi médian (25-64 ans)	59 300 \$	23	56 100 \$	31	53 600 \$	47	62 200 \$	16	62 900 \$	14
Croissance revenue d'emploi médian (25-64 ans)	49,5 %	68	47,5 %	79	49,6 %	67	47,8 %	77	50,6 %	65
Taux de faible revenu	5,7 %	31	7,1 %	55	9,4 %	87	5,4 %	22	8,5 %	80
Rang moyen (sur 103)	39,5		59,9		68,5		40		45,4	
Classement du rang moyen (sur 5)	1		4		5		2		3	

On constate donc une certaine corrélation l'éducation et les variables socio-économiques : l'Abitibi et Rouyn-Noranda se classent premières tant pour les variables éducationnelles que pour les variables socio-économiques, et inversement pour l'Abitibi-Ouest et le Témiscamingue. En d'autres termes, les MRC ayant des problématiques éducationnelles correspondent à celles rencontrant aussi des difficultés économiques, et inversement. La Vallée-de-l'Or est dans une situation intermédiaire, avec un 3^e rang dans les deux cas.

On rappelle cependant qu'une corrélation n'est pas nécessairement une preuve formelle de causalité. Il faudrait réaliser des tests de validité plus exhaustifs pour établir une telle causalité.

Conclusion

Dans ce rapport, nous avons démontré que le décrochage scolaire engendre des conséquences économiques et sociales significatives pour l'Abitibi-Témiscamingue et pour ses MRC. Comme le résume le tableau 24 ci-dessous, ces impacts sont multiples, tant sur le plan individuel — c.-à-d. la qualité de vie des décrocheurs — que sur le plan régional — c.-à-d. les coûts économiques et sociaux, ainsi que la limitation du potentiel de développement.

Nous avons estimé que le décrochage scolaire représente un coût économique substantiel pour la région, variant entre 550,7 millions de dollars et 650,1 millions de dollars annuellement, soit l'équivalent de 4 394 \$ à 5 187 \$ par habitant de 15 ans et plus. On rappelle cependant qu'il s'agit d'estimations très approximatives dans le seul but de présenter une estimation de l'ampleur du coût économique du décrochage.

Dans une perspective d'analyse coût-bénéfice, des investissements publics en Abitibi-Témiscamingue ayant pour objectif de soutenir la persévérance scolaire pourraient s'élever jusqu'à une fourchette entre 550,7 et 650,1 millions de dollars par année tout en étant rentables économiquement. Ceci est particulièrement le cas dans les MRC de La Vallée-de-l'Or et du Témiscamingue qui affichent parmi les plus forts taux de décrochage scolaire au Québec.

Au-delà de cette estimation purement comptable, nous avons aussi démontré que la présence d'une forte proportion d'individus sans diplôme dans une région pouvait significativement handicaper son potentiel économique et productif. Nous avons expliqué comment le décrochage scolaire avait des effets négatifs sur plusieurs leviers du développement régional, tels que l'innovation et la créativité, la productivité des entreprises, l'entrepreneuriat, l'attractivité régionale et la mobilisation régionale. Ces conséquences économiques sont plus difficiles à mesurer et à percevoir à court terme, et donc à comptabiliser monétairement. Mais, à plus long terme, les effets du décrochage scolaire percolent à travers l'ensemble du système productif d'une région, affaiblissant graduellement la capacité de croissance des entreprises et son développement.

Nous avons illustré ce processus en traçant le portrait socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue et de ses MRC, en tentant de montrer la cohérence qui est attendue entre certaines de ses faiblesses économiques et ses enjeux en matière d'éducation. De ce point de vue, la lutte contre le décrochage scolaire devient un véritable axe de développement socio-économique régional.

Tableau 24. Résumé de l'ensemble des conséquences économiques et sociales du décrochage scolaire aux niveaux individuel et régional

Impacts individuels (hausse du risque individuel)	Impacts socio-économiques régionaux
• Revenus plus faibles • Actifs financiers plus faibles • Faible taux d'épargne	Gouvernement ➔ Dépenses sociales ➔ Perte de recettes de taxes et d'impôts Région ➔ Perte de PIB ➔ Pauvreté territoriale
• Pauvreté, précarité financière et dépendance économique • Faible possibilité d'avancement professionnel	Gouvernement ➔ Dépenses sociales Région ➔ Affaiblissement cohésion sociale ➔ Problèmes sociaux (santé physique et mentale, dépendance et surconsommation, criminalité, vandalisme, etc.) ➔ Pauvreté territoriale ➔ Perte d'attractivité régionale
• Chômage et absence d'emploi (inactivité)	Gouvernement ➔ Coûts d'assurance-emploi ➔ Dépenses sociales Région ➔ Affaiblissement cohésion sociale ➔ Pauvreté territoriale
• Faible productivité au travail	Région ➔ Perte de productivité régionale ➔ Affaiblissement de la structure industrielle
• Déficit de connaissances générales et spécifiques, de formation, de compétences et de qualifications • Moindres prédispositions cognitives en matière de créativité, d'ouverture, de mode de pensée hors des sentiers battus et de résolution de problèmes • Moindre capacité d'adaptation et de flexibilité cognitive face à l'innovation et aux nouvelles technologies	Région ➔ Faible capital humain ➔ Perte de productivité ➔ Limitation du potentiel créatif ➔ Moindre capacité d'innovation ➔ Moindre capacité de transformation et d'adaptation technologique ➔ Moindre entrepreneuriat régional ➔ Croissance économique handicapée ➔ Affaiblissement de la structure industrielle ➔ Faible rendement des investissements en formation continue ➔ Perte d'attractivité régionale
• Faible employabilité • Inactivité/Exclusion du marché du travail	Région ➔ Inefficiences du marché du travail ➔ Sous-utilisation des capacités productives ➔ Chômage et faible taux d'activité ➔ Pénuries de main-d'œuvre ➔ Fort taux de roulement dans les organisations ➔ Perte de productivité Gouvernement et employeurs ➔ Coûts de réinsertion au marché du travail

• Faible satisfaction au travail	Région → Perte de productivité
• Problèmes de santé physique et mentale	Gouvernement → Coûts supplémentaires système de santé → Dépenses sociales Région → Affaiblissement cohésion sociale → Problèmes sociaux (santé physique et mentale, dépendance et surconsommation, criminalité, vandalisme, etc.)
• Comportements antisociaux (délinquance, vandalisme, crime et incarcération)	Gouvernement → Dépenses sociales → Dépenses policières et carcérales → Coûts vandalisme Région → Perte de bien-être et de qualité de vie pour la communauté → Perte d'attractivité régionale → Coûts de nettoyage et de réparation (vandalisme) → Hausses primes et coûts d'assurance
• Problèmes de consommation et de dépendance	Gouvernement → Coûts supplémentaires du système de santé → Dépenses sociales
• Grossesses précoces ou non désirées	Gouvernement → Dépenses sociales
• Exclusion sociale	Gouvernement → Dépenses sociales
• Manque d'estime de soi et de statut social	Région → Moindre vitalité des communautés → Affaiblissement cohésion sociale → Affaiblissement santé démocratique
• Moindre participation communautaire, civique et politique	Région → Moindre vitalité des communautés → Affaiblissement cohésion sociale → Affaiblissement santé démocratique
• Faible consommation des loisirs, arts et culture	Région → Perte de PIB → Affaiblissement cohésion sociale

Bibliographie

- ACOSTA, R.A., et E.J. MARTIN. 2013. « California urban crisis and fiscal decline: Trends in high school dropout rates and economic implications », *Urbana: Urban Affairs & Public Policy* XIV, p. 1-33.
- AGHION, P., et P. HOWITT. 1998. *Endogenous Growth Theory*. Cambridge, MA, MIT Press.
- ATTANASIO, O.P. 1998. « Cohort analysis of saving behavior by U.S. households », *Journal of Human Resources* 33:575+.
- AUDRETSCH, D.B. 2003. « Innovation and spatial externalities », *International Regional Science Review* 26 (2), p. 167-174.
- BADULESCU, A., et C. CSINTALAN. 2016. « Decreasing School Dropout Rate As A Factor Of Economic Growth And Social Empowerment. Theoretical Insights », *The Annals of the University of Oradea. Economic Sciences XXV*, p. 457-464.
- BARRO, R.J. 1991. « Economic Growth in a Cross Section of Countries », *The Quarterly Journal of Economics* 106 (2), p. 407-443. doi: 10.2307/2937943
- BELFIELD, C.R. 2014. *The economic burden of high school dropouts and school suspensions in Florida*, The Civil Rights Project/Proyecto Derechos Civiles at UCLA.
- BELFIELD, C.R., et H.M. LEVIN. 2007. *The Economic Losses of High School Dropouts in California*, California Dropout Research Project Report #1.
- BENHABIB, J., et M.M. SPIEGEL. 2005. « Chapter 13. Human Capital and Technology Diffusion », in *Handbook of Economic Growth*, édité par Philippe Aghion et Steven N. Durlauf, Elsevier, p. 935-966.
- BERNARD, A.B., et J.B. JENSEN. 1999. *Exporting and productivity*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA (É.-U.).
- BLAYA, C. 2012. « Le décrochage scolaire dans les pays de l'OCDE », *Regards croisés sur l'économie* 12 (2), p. 69-80. doi: 10.3917/rce.012.0069
- CAMPBELL, C. 2015. « The socioeconomic consequences of dropping out of high school: Evidence from an analysis of siblings », *Social Science Research* 51, p. 108-118. doi.org/10.1016/j.ssresearch.2014.12.011
- CANCELLIERI, G., et autres. 2018. *Social Innovation in Arts & Culture. Social Cohesion in Contexts of Culture-led Place Rejuvenation*, Social Innovation, Routledge, 1st Edition éd.
- CARD, D. 1999. « Chapter 30 – The Causal Effect of Education on Earnings », in *Handbook of Labor Economics*, édité par Orley C. Ashenfelter et David Card, Elsevier, p. 1801-1863.
- CARLSON, L.C. 2013. « Adolescent Literacy, Dropout Factories, and the Economy: The Relationship between Literacy, Graduation Rates, and Economic Development in the United States », *Journal of Education and Human Development* 2 (1), p. 1-8.
- CATTERALL, J. 2011. « The Societal Benefits and Costs of School Dropout Recovery », *Education Research International* 2011. doi: 10.1155/2011/957303
- CHEESEMAN DAY, J., et E.C. NEWBURGER. 2002. « The Big Payoff: Educational Attainment and Synthetic Estimates of Work-Life Earnings », *Special Studies, Current*

- Population Reports*, Bureau of the Census (DOC), Washington, D.C., Economics and Statistics Administration.
- COHEN, M.A. 1998. « The Monetary Value of Saving a High-Risk Youth », *Journal of Quantitative Criminology* 14 (1):5-33. doi: 10.1023/A:1023092324459
- COHEN, M., et A.R. PIQUERO. 2009. « New Evidence on the Monetary Value of Saving a High Risk Youth », *Journal of Quantitative Criminology* 25 (1), p. 25-49. doi: 10.1007/s 10940-008-9057-3
- Conseil de l'Europe. 2017. *Cultural participation and inclusive societies – A thematic report based on the Indicator Framework on Culture and Democracy*.
- CRAFTS, N., et P. WOLTJER. 2021. « Growth Accounting In Economic History: Findings, Lessons And New Directions », *Journal of Economic Surveys* 35 (3), p. 670-696. doi.org/10.1111/joes.12348
- DE WITTE, K., et D. MAZREKAJ. 2017. « Décrochage scolaire », in *L'école de la réussite*, édité par Hindriks Jean et Kristof De Witte, Itinera Institute.
- DESROSIERS, H. 2015. « Chapitre 3. Scolarité et compétences », in *Les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques : des clefs pour relever les défis du XXI^e siècle, Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, édité par Hélène Desrosiers, Institut de la statistique du Québec.
- DESROSIERS, H., et M. ROBITAILLE. 2003. « Chapitre 3. La scolarité : un élément clé des compétences en littératie », in *Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir*, Institut de la statistique du Québec.
- Développement des ressources humaines Canada. 2002. *Le décrochage scolaire : définitions et coûts*.
- DI PAOLA, V., et S. MOULLET. 2018. « Quel rôle pour le marché du travail local sur le risque de décrochage scolaire? », *Formation emploi* 144 (4), p. 95-116. doi: 10.4000/formationemploi.6547
- EASTERLY, W., et R. LEVINE. 2001. « It's Not Factor Accumulation: Stylized Facts and Growth Models », *The World Bank Economic Review* 15 (2), p. 177-219.
- Eurofound. 2012. *Young people and NEETs in Europe: First findings*, European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions (Eurofound).
- FORTIN, P. 2016. *L'obtention d'un diplôme d'études secondaires rapporte un demi-million de dollars au diplômé*, édité par ESG-UQAM Département des sciences économiques.
- GIRSHINA, A. 2019. « Wealth, Savings, and Returns Over the Life Cycle: The Role of Education », *Swedish House of Finance Research Paper* (no 19-10).
- GROSSMAN, M. 2006. « Chapter 10. Education and Nonmarket Outcomes », in *Handbook of the Economics of Education*, édité par E. Hanushek et F. Welch, Elsevier, p. 577-633.
- HANKIVSKY, O. 2008. *Cost Estimates of Dropping Out of High School in Canada*, Canadian Council on Learning.
- HANUSHEK, E.A., et L. WÖßMANN. 2007. « The role of school improvement in economic development », *National Bureau of Economic Research Working Paper Series No. 12832*.

- HAVEMAN, R.H., et B.L. WOLFE. 1984. « Schooling and Economic Well-Being: The Role of Nonmarket Effects », *The Journal of Human Resources* 19 (3), p. 377-407. doi: 10.2307/145879
- HECKMAN, J.J. 2004. « Lessons from the Technology of Skill Formation », *Annals of the New York Academy of Sciences* 1038 (1), p. 179-200. doi.org/10.1196/annals.1315.026
- HEISZ, A., G. NOTTEN, et J. SITU. 2015. « The Role of Skills in Understanding Low Income in Canada », in *Measurement of Poverty, Deprivation, and Economic Mobility*, Emerald Group Publishing Limited, p. 153-184.
- JEANNOTTE, S. 2000. « Tango Romantica or liaisons dangereuses? Cultural policies and social cohesion: Perspectives from Canadian research », *International Journal of Cultural Policy* 7 (1), p. 97-113.
- LANGLOIS, P. 2018. *La littératie comme source de croissance économique*, Fondation pour l'alphabétisation et Fonds de solidarité FTQ.
- LANGLOIS, P. 2021. *La littératie au Québec : un regard local sur les enjeux. Estimation d'un indice de littératie par MRC*, Fondation pour l'alphabétisation.
- LANGLOIS, P. 2023. *Incidence de la structure scolaire et collégiale sur la littératie des régions*, Fondation pour l'alphabétisation.
- LEVIN, H., et autres. 2007. *The Costs and Benefits of an Excellent Education for America's Children*, Teachers College, Columbia University.
- LUCAS, R.E. 1988. « On the mechanics of economic development », *Journal of Monetary Economics* 22 (1), p. 3-42. [dx.doi.org/10.1016/0304-3932\(88\)90168-7](https://dx.doi.org/10.1016/0304-3932(88)90168-7)
- MAK, H.W., et D. FANCOURT. 2019. « Arts engagement and self-esteem in children: results from a propensity score matching analysis », *Annals of the New York Academy of Sciences* 1449 (1), p. 36-45. doi.org/10.1111/nyas.14056
- MANKIW, N.G., D. ROMER, et D.N. WEIL. 1992. « A Contribution to the Empirics of Economic Growth », *The Quarterly Journal of Economics* 107 (2), p. 407-437. doi: 10.2307/2118477
- MCCAUL, E.J., et autres. 1992. « Consequences of Dropping Out of School: Findings From High School and Beyond », *The Journal of Educational Research* 85 (4), p. 198-207. doi: 10.1080/00220671.1992.9941117
- MÉNARD, J. 2009. *Savoir pour pouvoir : Entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*, Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec.
- MUENNIG, P.A. 2007. « Consequences in Health Status and Costs », in *The Price We Pay: Economic and Social Consequences of Inadequate Education*, édité par Clive Belfield et Henry M. Levin, Brookings Institution Press.
- NELSON, R.R., et E.S. PHELPS. 1966. « Investment in Humans, Technological Diffusion, and Economic Growth », *The American Economic Review* 56 (1/2), p. 69-75.
- OCDE, et Statistique Canada. 1995. *Littératie, économie et société : résultats de la première Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, Paris et Ottawa.
- OECD. 2005. *Oslo Manual*.

- OREOPOULOS, P., et K.G. SALVANES. 2011. « Priceless: The Nonpecuniary Benefits of Schooling », *Journal of Economic Perspectives* 25 (1), p. 159-184.
doi: 10.1257/jep.25.1.159.
- ROMER, P.M. 1990. « Endogenous Technological Change », *Journal of Political Economy* 98 (5), p. S71-S102.
- RUMBERGER, R.W. 2011. *Dropping out: Why students drop out of high school and what can be done about it*, Cambridge, MA (É.-U.), Harvard University Press.
doi:10.4159/harvard.9780674063167
- SPENCE, M. 1973. « Job Market Signaling », *The Quarterly Journal of Economics* 87 (3):355-374. doi: 10.2307/1882010
- STUIT, D.A., et J.A. SPRINGER. 2010. *California's High School Dropouts: Examining the Fiscal Consequences*, Foundation for Educational Choice.
- SUM, A., I. KHATIWADA, et J. MCLAUGHLIN. 2009. *The consequences of dropping out of high school*, Center for Labor Market Studies Publications.
- THROSBY, D. 2001. *Economics and Culture*. Cambridge (R.-U.), Cambridge University Press Book.
- UPPAL, S. 2017. « Young men and women without a high school diploma », in *Statistique Canada*.

Annexe

Tableau A1. Revenu d'emploi moyen, par tranche d'âge et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade au Québec, données de 2020 actualisées en valeur de 2024¹

	15—24 ans	25—34 ans	35—44 ans	45—54 ans	55—64 ans
Aucun certificat, diplôme ou grade	11 705 \$	34 936 \$	41 327 \$	43 599 \$	39 149 \$
DES ou attestation équivalente	15 527 \$	40 285 \$	52 688 \$	57 185 \$	47 481 \$
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	32 380 \$	49 090 \$	56 617 \$	57 422 \$	48 475 \$
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	19 646 \$	47 718 \$	65 269 \$	71 541 \$	59 742 \$
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	20 143 \$	47 292 \$	67 695 \$	78 228 \$	64 026 \$
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	24 380 \$	59 978 \$	89 707 \$	113 140 \$	101 897 \$

¹ Actualisation des données sur la base du déflateur du PIB, obtenu de Statistique Canada.

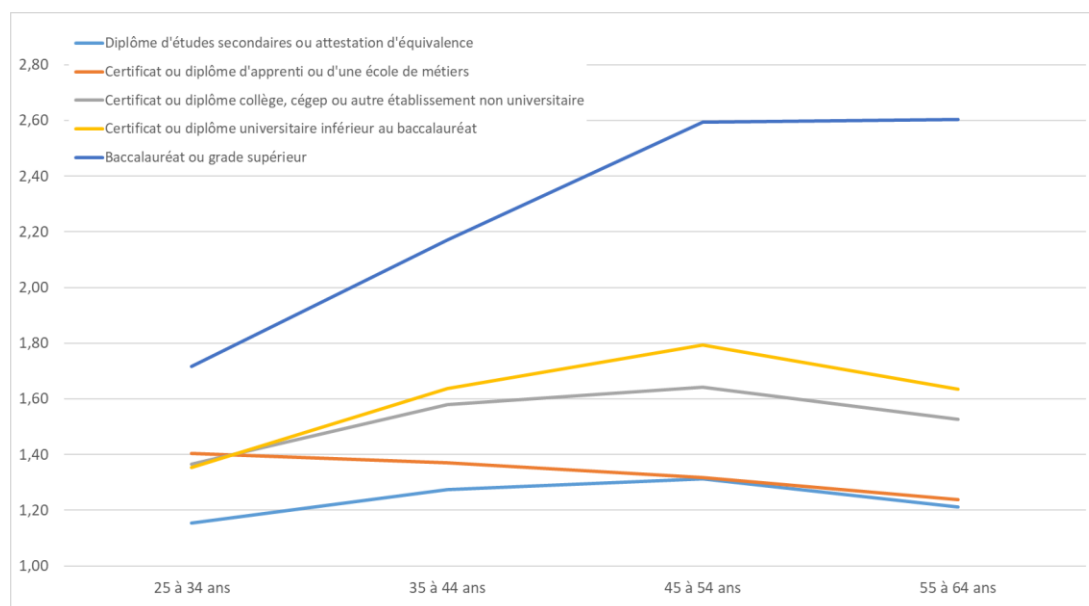
Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0400-01 *Situation d'activité, selon le plus haut niveau de scolarité* : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement

Tableau A2. Répartition de la population de 15 ans et plus, par tranche d'âge et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu au Québec, 2021

	15—24 ans	25—34 ans	35—44 ans	45—54 ans	55—64 ans
Aucun certificat, diplôme ou grade	33,3 %	9,8 %	8,8 %	11,5 %	16,7 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	32,5 %	13,9 %	13,2 %	16,1 %	23,8 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	7,3 %	19,4 %	19,9 %	18,5 %	17,7 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	18,3 %	18,2 %	19,2 %	20,2 %	18,1 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	1,2 %	3,2 %	4,2 %	4,4 %	4,0 %
Baccalauréat ou grade supérieur	7,3 %	35,6 %	34,6 %	29,3 %	19,6 %

Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0400-01 *Situation d'activité, selon le plus haut niveau de scolarité* : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement

Figure A1. Ratio du revenu d'emploi moyen de la population avec diplôme par rapport au celui de la population sans aucun certificat, diplôme ou grade, par tranche d'âge, au Québec, données de 2020 actualisées en valeur de 2024¹



¹ Actualisation des données sur la base du déflateur du PIB, obtenu de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, *Tableau 37-10-0152-01, Revenu d'emploi moyen, selon le groupe d'âge et le plus haut certificat, diplôme ou grade.*

Tableau A3. Calcul de l'écart de revenu d'emploi moyen au Québec, 2024

Revenu d'emploi moyen annuel	15—24 ans	25—34 ans	35—44 ans	45—54 ans	55—64 ans	Total 15-64 ans (moyenne pondérée ¹)

1 Aucun certificat, diplôme ou grade	11 705 \$	34 936 \$	41 327 \$	43 599 \$	39 149 \$	35 499 \$
2 Moyenne pondérée des DES-DEP ²	18 946 \$	45 608 \$	55 119 \$	57 315 \$	47 924 \$	46 592 \$
3 Moyenne pondérée des diplômés ³	19 768 \$	51 804 \$	71 143 \$	80 547 \$	64 499 \$	59 813 \$
Écarts						
4 Différence de revenu — A	7 241 \$	10 672 \$	13 792 \$	13 716 \$	8 774 \$	11 093 \$
5 Différence de revenu — B	8 063 \$	16 868 \$	29 816 \$	36 948 \$	25 350 \$	24 314 \$

¹ Pondérée selon la proportion de la population dans chaque tranche d'âge.

² Pondérée selon la répartition de la population par diplôme dans le total de la population ayant un DES ou un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers.

³ Pondérée selon la répartition de la population par niveau d'études dans le total de la population ayant un certificat, diplôme ou grade.

Source : calculs de l'auteur.

Tableau A4. Caractérisation des secteurs industriels pour lesquels les données sont manquantes pour le PIB en Abitibi-Témiscamingue

Secteur industriel	Nb emplois	Nb entreprises	Caractérisation des entreprises	Salaire moyen
Fabrication du papier (322)	960	4	1 grande, 1 moyenne et 2 petites	38,52 \$
Fabrication de produits minéraux non métalliques (327)	704	14	14 dont 2 moyennes	31,78 \$
Première transformation des métaux (331)	666	3	1 grande et 2 petites	44,76 \$
Fabrication de produits informatiques et électroniques (334)	250	1	1 moyenne	34,19 \$
Fabrication de produits du pétrole et du charbon (324)	150	1	1 moyenne	-
Fabrication de matériel de transport (336)	148	7	6 petites et 1 moyenne	35,53 \$
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (335)	84	2	2 petites	28,06 \$
Usines de textiles et de produits textiles (313-314)	31	4	4 petites	25,98 \$
Fabrication de produits chimiques (325)	25	2	2 très petites	30,65 \$

Source : calcul de l'auteur à partir des données ICRUQ, 2023